L. H. PETITOT, O. P.

St. Albert's College Library

SAINT THOMAS D'AQUIN

LA VOCATION — L'ŒUVRE LA VIE SPIRITUELLE

CINQUIÈME ÉDITION

ÉDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES
3, RUE DE LUYNES, PARIS-VII^e. — TÉLÉPH. : FLEURUS 19-68

ÉDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES
3, RUE DE LUYNES, PARIS (VII[e]). — Chèques postaux : 183.24

PHILIPPE CHATELIN

L'AMI QUI RESTE

RÉCIT EN MARGE DE LA GUERRE

Un volume in-16 jésus tiré à 300 ex. numérotés sur papier d'Arches ..... 10 fr., franco 11 fr.

M. FARGUES

CHOSES DIVINES ET PETITS ENFANTS

MÉDITATIONS ET LECTURES RELIGIEUSES POUR LES TOUT PETITS

Un volume in-8 jésus illustré par HENRI BROCHET. 22 fr., franco 24 fr.

HENRI GHEON

JEUX ET MIRACLES POUR LE PEUPLE FIDELE

I. — Le bon voyage ou le mort à cheval. — Aventures de Gilles ou le saint malgré lui. — Le dit de l'homme qui aurait vu saint Nicolas.

Un volume in-16 jésus..... 8 fr., franco 8 fr. 80

SAINT MAURICE OU L'OBEISSANCE

Un volume in-16 jésus..... 4 fr., franco 4 fr. 40

M. S. GILLET

CONSCIENCE CHRETIENNE ET JUSTICE SOCIALE

Un volume in-16 jésus ..... 10 fr., franco 11 fr.

A. M. GOICHON

ERNEST PSICHARI

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

(ouvrage couronné par l'Académie française)

Un volume in-16 jésus, avec quatre photographies, deux cartes itinéraires, deux fac-similés d'après des manuscrits inédits et une carte autographe ..... 10 fr., franco 11 fr.

GEORGES GOYAU

de l'Académie française

L'EFFORT CATHOLIQUE DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Un volume in-16 jésus ..... 5 fr., franco 5 fr. 50

CATHOLICISME ET POLITIQUE

Un volume in-16 jésus..... 9 fr., franco 9 fr. 90

MAJORATION PROVISOIRE
de 20 %
sur les prix marqués

SAINT THOMAS D'AQUIN

TOUS DROITS DE REPRODUCTION
ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS
POUR TOUS LES PAYS. COPYRIGHT
BY *REVUE DES JEUNES* 1923

L. H. PETITOT, O. P.

SAINT THOMAS D'AQUIN

LA VOCATION – L'ŒUVRE
LA VIE SPIRITUELLE

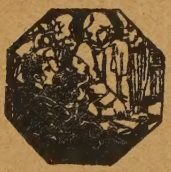

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

EDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES
3, RUE DE LUYNES, PARIS-VII[e] — TÉL. : FLEURUS 19-68

NIHIL OBSTAT :

M.-S. GILLET, O. P., F.-M. BARGE, O. P.,

IMPRIMI POTEST :

R. LOUIS, O. P.,

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 25ª Aprilis 1923

G. LEFEBVRE,

V. G.

AVANT-PROPOS

Cet opuscule n'est qu'un essai de vulgarisation intégrale. Est-il exagéré d'affirmer que saint Thomas est presque complètement ignoré du grand public et fort mal connu même dans les milieux catholiques et cultivés? Des travaux relativement récents, lentement mûris, ceux surtout du T. R. Père Mandonnet O. P., ont profondément modifié la physionomie, non seulement intellectuelle, mais morale de saint Thomas d'Aquin. L'image traditionnelle de cet athlète de la foi qu'on s'était accoutumé à contempler dans une attitude impassible, hiératique, a repris mouvement et vie, et nous le voyons évoluer et lutter entre deux ou trois catégories d'adversaires. En un mot, c'est un saint Thomas vivant que l'histoire érudite autant qu'intuitive nous a rendu.

Nous voudrions, dans un nombre de pages aussi restreint que possible, retracer cette physionomie vivante du célèbre théologien. Beaucoup parmi ceux qui proclament volontiers en saint Thomas une lumière du monde, mundi lumen, *ignorent à quel point il eut à lutter contre sa famille, contre les philosophes exclusivement intellectualistes, contre des prêtres séculiers adversaires acharnés des nouveaux ordres religieux,*

5 488

contre des théologiens et prélats partisans étroits de la tradition, opposés à toute innovation. Saint Thomas fut un héraut, un champion de la foi, pugil fidei, *comme l'avait été saint Dominique, quoique d'une manière quelque peu différente. Dans les deux premiers chapitres :* la Vocation, l'Œuvre, *nous verrons Thomas d'Aquin aux prises avec ces difficultés.*

Mais à côté des vertus actives, militantes, qu'elles soient intellectuelles ou morales, nous devons chez le docteur angélique réserver une grande place aux vertus surnaturelles, éminemment chrétiennes : la charité, l'humilité, la foi... Nous ne pouvons pas douter que le Saint a été un véritable mystique. C'est parce qu'il a été très humble, très pieux, très soumis aux inspirations de la foi, qu'il a été dans sa doctrine et son apostolat, à la fois si modéré et si complet ou intégral. Dans un troisième chapitre nous tâcherons d'établir comment et dans quelle mesure saint Thomas a été un ascète et un mystique.

« *On ne peut faire une bonne physionomie, écrivait Pascal, qu'en accordant toutes les contrariétés.* » *Peut-être en accordant dans la personnalité très complète de saint Thomas toutes les vertus surnaturelles, naturelles, intellectuelles, mystiques, actives, passives, parviendrons-nous à composer « une bonne physionomie ». Nous serions trop heureux si nous pouvions atteindre ce résultat.*

CHAPITRE PREMIER

LA VOCATION

Les biographies ou récits des chroniqueurs anciens nous relatent le plus souvent, sur la première enfance des Saints, quelques traits gracieux et édifiants. Ceux-ci sont importants car, en même temps que réels, ils sont symboliques, c'est-à-dire significatifs du caractère proprement individuel. Sainte Thérèse, avec un frère préféré, Rodrigue, part pour le pays des Maures à la conquête du martyre. Cet incident, d'ailleurs très authentique, est très expressif de sa magnanimité. Dans les premières années de Thomas d'Aquin nous rencontrons deux faits typiques de ce genre.

Voici exactement, d'après Guillaume de Tocco, le principal historien de notre Saint, comment s'est produit l'épisode qu'on peut appeler de l'*Ave Maria* : « Il advint que sa mère avec d'autres dames se rendit à Naples aux bains et elle emmena avec elle l'enfant porté par la nourrice. Comme celle-ci avait posé l'enfant dans l'atrium, où l'on a coutume de s'asseoir, il saisit furtivement un morceau de parchemin se trouvant en

ce lieu. La nourrice voulut ouvrir la main dans laquelle il tenait le papier, et le lui faire jeter; mais l'enfant se mit à pleurer de toutes ses forces, de telle sorte qu'elle céda et le baigna la main close. Quand la mère revint vers l'enfant, quelques hurlements qu'il poussât, elle lui ouvrit de force la menotte, et trouva écrit sur le morceau de parchemin la salutation de la glorieuse Vierge, l'*Ave Maria.* » (1). Le rédacteur, notons-le au passage et par scrupule d'exactitude, ne dit pas, comme on aime à le répéter aujourd'hui, que l'enfant ait mâché, avalé l'*Ave Maria.* Il ajoute seulement un peu plus loin : « Lorsque l'enfant pour une cause ou l'autre se mettait à pleurer, il ne s'apaisait que lorsqu'on lui passait un morceau de papier qu'il portait aussitôt à la bouche. » Réduit à ces justes mesures, le fait si connu de l'*Ave Maria*, n'en demeure pas moins très significatif de la dévotion que Thomas d'Aquin éprouva prématurément et devait vouer toujours à Marie. Plus tard, il donnera un commentaire sur la Salutation angélique. Nous pouvons remarquer aussi l'obstination de Thomas qui lassait la nourrice, et ne cédait que devant la violence maternelle. Nous rencontrerons d'autres preuves plus convaincantes de cette ténacité.

Un autre trait concernant son enfance, plus caractéristique encore que le précédent et non moins authentique, nous a été rapporté par le même biographe. Agé d'un peu plus de cinq ans, confié à l'école bénédictine

(1) Bollandistes, mars, t. I, p. 658.

du Mont-Cassin, Thomas d'Aquin se posait déjà et fréquemment la question primordiale : Qu'est-ce que Dieu? C'était-là, comme le dit si bien G. de Tocco, un véritable *présage*. Toute la vie, toute la carrière théologique de celui qu'on peut appeler le plus grand des docteurs chrétiens, allait être consacrée à la solution de cette question. Le jour où dans un ravissement, dans une sorte d'extase, saint Thomas aura reçu du ciel la réponse complète à l'interrogation de son enfance, la plume lui tombera des mains et il ne tardera plus à s'éteindre.

S'efforcer par la prière, l'étude, l'enseignement, de comprendre et d'exposer ce qu'est Dieu, telle a été la raison d'être de saint Thomas d'Aquin.

Dans ce premier chapitre, nous examinerons la vocation du Saint, en prêtant à ce mot sa plus large signification. Il est bien rare qu'un personnage providentiel acquierre avant vingt-cinq ans une conscience intégrale de la mission à laquelle il est prédestiné. Très probablement, Thomas d'Aquin n'a aperçu lumineusement la grande œuvre qu'il était appelé à entreprendre que vers cet âge. Ce sont donc les vingt-cinq premières années environ de sa vie que nous avons à exposer.

*
**

Quand Thomas d'Aquin se demandait : Qu'est-ce que Dieu? il était, avons-nous dit, écolier à l'abbaye

du Mont-Cassin. D'où une question, autrefois et surtout au XVIII[e] siècle, ardemment controversée. Le petit Thomas a-t-il été « voué » par ses parents à l'Ordre de saint Benoît ? a-t-il été « vêtu » ou bien n'a-t-il été que pensionnaire?

Les historiens dominicains en général ont violemment repoussé l'hypothèse de l'oblature et de la vêture. Ils ont étayé leur argumentation sur trois motifs principaux. Tout d'abord la coutume de l'oblation, de la consécration des petits enfants à un ordre religieux avait été abolie, et tout particulièrement à l'abbaye du Mont-Cassin, avant la fin du XII[e] siècle. Mabillon le reconnaît et le fait est certain. Il faudrait donc admettre une exception pour Thomas d'Aquin.

D'autre part, un enfant consacré à un ordre religieux appartenait au monastère et nous verrons que Thomas continuera à relever de l'autorité paternelle. Quand il revêtira l'habit dominicain, l'abbé du Mont-Cassin ne semblera pas élever la moindre protestation ou réclamation.

Enfin, les premiers historiens de saint Thomas, Tolémée de Lucques, G. de Tocco, nous ont affirmé clairement que l'enfant avait été pensionnaire au Mont-Cassin sous la garde d'un précepteur particulier, ce qui était précisément la condition des jeunes nobles éduqués à l'abbaye. C'est pourquoi Echard, Touron, etc... tout en reconnaissant que l'intention de la famille était de destiner Thomas à la dignité d'abbé du Mont-Cassin,

ont rejeté absolument l'oblature et la vêture et leur thèse nous paraît encore aujourd'hui soutenable (1).

Il est à craindre cependant que les savants dominicains, par esprit de famille, n'aient éprouvé une certaine répugnance à imaginer saint Thomas dès son âge le plus tendre revêtu de la coule bénédictine. D'autre part, si l'on a acquis quelque teinture de l'histoire monastique au moyen âge, et si on lit sans parti pris les dépositions des témoins, on est plutôt induit à croire que l'enfant a été oblat et a reçu « l'habit noir » avec la tonsure. La déposition de Barthélemy de Capoue, logothète, protonotaire du roi de Sicile « homme magnifique », très informé du droit et des mœurs, est, à ce sujet, assez probante : « *Pater dicti fr. Thomæ mona-*

(1) Tolémée de Lucques écrit : « *Hic nutritus in sua pueritia in abbatia Montis Cassini, qui sunt monachi nigri et secundum morem nobilium illius patriæ... habens semper secum specialem magistrum more nobilium regionis...* » *Hist. Eccl.* L. XXII, C. XX. G. de Tocco dit de même quoique avec moins de précision : « *Cum autem prædictus puerulus cœpisset in dicto monasterio sub disciplina Magistri diligentius educari...* » Cf. *Bollandistes*, VII mars, t. I, p. 658. Pour tout ce qui concerne la documentation concernant saint Thomas, il est indispensable et d'ailleurs fort aisé de se procurer la *Bibliographie Thomiste*. On trouvera sans peine dans ce fascicule tous renseignements sur saint Thomas : sources, articles, études, panégyriques, etc... Ce précieux instrument de travail devrait être acquis par toutes les bibliothèques. Dans la présente étude nous citerons le plus souvent, Tolémée de Lucques, G. de Tocco, les dépositions des témoins au procès de canonisation. Tolémée de Lucques et G. de Tocco étaient disciples de saint Thomas. G. de Tocco fut l'un des inquisiteurs chargés de recevoir la déposition des témoins et le principal promoteur de la canonisation du saint. Son autorité est grande quand il relate des récits, des traits particuliers. Mais au moyen âge on se préoccupait fort peu des dates, c'est pourquoi la chronologie doit toujours être contrôlée par l'histoire extérieure, celle des Papes, des Empereurs, des Ordres religieux.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

chavit eum puerum ». L'expression *monachavit* est aussi significative que barbare : « Le père dudit Frère Thomas le « monaqua », c'est-à-dire le fit moine, alors qu'il n'était encore qu'un enfant. » Ce terme seul suffit à nous faire entrevoir tout le cortège de cérémonies, de rites, d'obligations que l'oblature entraînait après elle (1).

La légende vient d'ailleurs confirmer et éclairer à souhait la déposition du protonotaire. Au moyen âge, dès avant la naissance des Saints prédestinés à une divine mission, il n'est pas rare de rencontrer, au lendemain de la conception, près du berceau encore vide, un vieil ermite à barbe blanche qui vient jouer le rôle de Siméon et prédire l'avenir de l'enfant. Ce personnage est pour ainsi dire obligatoire, il fait partie de la scène, du vitrail. Naturellement il est anonyme ou porte un nom commun. L'excellent ermite s'appelait dans notre cas fra Buono. Il vint donc vers la mère et lui dit : « Réjouissez-vous, noble dame, car vous avez conçu, et vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez Thomas; vous et votre époux vous déciderez de le faire moine dans le monastère du Mont-Cassin, ayant l'espoir de profiter des riches revenus de l'abbaye, par l'autorité suprême et la prélature de votre fils; mais Dieu en ordonnera autrement, car il sera Frère de l'Ordre des Prêcheurs, et

(1) Voir les articles du P. Mandonnet dans la *Revue des Jeunes*, mai, juin 1919, 25 janvier et 10 mars 1920. Ces études sont, est-il besoin de le dire, extrêmement importantes et sur bien des points, elles renouvellent la matière. Nous en recommandons la lecture à qui voudrait mieux connaître l'enfance et la jeunesse de saint Thomas d'Aquin.

brillera à tel point par sa science et sa sainteté, qu'il n'aura pas son semblable au monde durant son temps. » (1). Le bon ermite, comme on le voit, en savait long sur l'avenir. Mais il était mieux renseigné encore sur son époque et il entendait très bien que des seigneurs comme les d'Aquin, dans l'intention de s'approprier les riches revenus de l'immense abbaye voisine, n'hésiteraient pas à « monaquer » leur enfant avant même l'âge de raison. Que ferait-on de ce cadet? Un abbé du Mont-Cassin.

C'est pourquoi dès l'âge de cinq ans, aussitôt que l'enfant put se passer des soins de sa nourrice et de sa mère, la famille, en grande pompe, le conduisit à l'abbaye. Là, les parents l'offrirent gracieusement à Dieu « *libenter Deo offerunt* ». G. de Tocco se sert des termes mêmes de l'oblation. Le petit Thomas à cinq ans a pu être oblat. Nous pouvons donc nous le représenter à cet âge sous les dehors d'un petit moine bénédictin, vêtu d'une robe et d'un scapulaire noirs, d'un petit capuchon pointu de même couleur qu'il rabattait sur sa tête comme des mouchettes quand il avait à traverser les cloîtres et les cours. Il servait la messe à l'église, remplissait diverses fonctions dans les processions et cérémonies, apprenait à lire le latin, à psalmodier, à chanter devant l'énorme antiphonaire du lutrin dont il était chargé de tourner les pages. Cette existence de jeune Eliacin était, à tout prendre, fort

(1) Bollandistes, *Acta sanctorum*, VII mars, t. I, p. 657.

heureuse. Le petit Thomas d'Aquin était adoré, caressé par l'abbé et les moines. Il était la joie et l'espoir de l'abbaye.

***

Le chroniqueur nous a rapporté que les parents avaient offert leur enfant « *libenter* » d'une manière désintéressée. Sans contester les intentions religieuses des donateurs, nous devons plutôt nous en rapporter à la forte et rude franchise de fra Buono. « Vous espérez, avait-il dit, en faisant de votre fils un abbé du Mont-Cassin participer aux riches revenus du monastère, *ad magnos ipsius monasterii reditus pervenire...* » Certainement les intérêts de famille, les ambitions, la passion des grandeurs, enfin la diplomatie elle-même, entraient pour une bonne part dans l'offrande à Dieu de Thomas.

Devenir abbé du Mont-Cassin n'était ni un honneur, ni une puissance médiocres. L'abbaye, nous assure Thomas de Cantimpré, était la plus importante de l'Apulie et de la Campanie, elle comprenait sept évêchés et l'abbé remplissait les fonctions épiscopales. Le monastère du Mont-Cassin était le centre d'une vaste puissance territoriale, il se transformait au besoin en forteresse. L'année précédente, en 1229, les moines avaient soutenu un siège en règle contre l'empereur Frédéric II, aidé très efficacement en cette occasion par le comte d'Aquin en personne. L'abbaye avait été prise et ravagée.

La famille d'Aquin habitait la forteresse voisine, véritable castillo, juché au sommet d'une haute colline aux escarpes arides et que, pour cette raison, on avait apelée Roccasecca. Les comtes d'Aquin étaient des grands seigneurs. Le grand-père de Thomas, le comte de Sommacle avait été lieutenant-général de Frédéric Barberousse. Ce dernier, pour le récompenser de ses services, lui avait donné en mariage sa sœur Françoise de Souabe. Saint Thomas était donc le petit-fils d'une sœur de Frédéric Barberousse. Deux frères, Raynald et Landolphe, lieutenants à l'armée de Frédéric II, continuaient dignement les traditions militaires de la famille. Car les d'Aquin, de temps immémorial, avaient tous été des guerriers. L'abbaye du Mont-Cassin en savait quelque chose : trop souvent les comtes l'avaient rançonnée et nous venons de voir que Landolphe, le père même de saint Thomas, avait en 1229 préparé l'investissement et coopéré très activement à la prise du monastère.

En 1230 cependant, la paix avait été conclue entre le pape Grégoire IX et l'empereur Frédéric II, au traité de San Germano, la ville voisine. L'abbaye, qui avait soutenu la cause pontificale, était rentrée en grâce avec l'empereur et en même temps avec le comte d'Aquin. L'une des conséquences de ce traité avait été l'oblature du jeune Thomas, âgé alors d'un peu plus de cinq ans, âge canonique. A cette occasion, car une noble famille ne vouait pas un de ses fils sans offrir un cadeau princier, sorte de dot, le comte Landolphe

avait fait présent à l'abbaye de vingt onces d'or, somme considérable pour l'époque. On voit à quel point l'oblature du petit Thomas au Mont-Cassin, avec l'offrande destinée à reconstruire la demeure de l'abbé, était un gage de paix. D'une part les moines seraient tranquilles, protégés et défendus par la famille d'Aquin ; de l'autre cette famille serait beaucoup aidée dans la culture de ses fiefs par le concours des religieux et les revenus du futur abbé Thomas d'Aquin. Thomas, le petit moine bénédictin, était pour tous, pour les religieux, pour les siens, pour la région entière, le gage sacré de la paix.

Il grandit en âge et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. A dix ans il savait lire, écrire, il étudiait les premiers éléments de la langue latine, de l'arithmétique, de la grammaire. A treize ans il possédait par cœur une grande partie du psautier, des Evangiles, des Epîtres de saint Paul. Son précepteur lui faisait traduire les écrits des Pères, les morales de saint Grégoire, des lettres de saint Jérôme, des fragments de saint Augustin. Dans l'armarium de l'abbaye, il apprenait à connaître, à aimer les livres, les admirables manuscrits. Il en appréciait la valeur.

Jusqu'à quel âge demeura-t-il au Mont-Cassin ? Les historiens dominicains, qui ont contesté l'oblature ou la vêture bénédictine de leur Saint, se sont en général hâtés de le faire sortir de l'abbaye. A onze ans, écrivent-ils, il en fut retiré pour être envoyé à l'Université de Naples. Probablement, il y demeura jusqu'à quatorze

ans. Le lecteur n'aura pas de peine à se rendre compte que l'éducation bénédictine a dû laisser une plus indélébile empreinte dans l'âme et le cœur de Thomas, s'il fut moine bénédictin, de cinq à quatorze ans, et non pas seulement pensionnaire de cinq à onze ans. Durant toute son enfance et jusqu'à l'aurore de son adolescence, saint Thomas respira l'atmosphère profondément spirituelle et mystique que dégagent le monastère et la vie bénédictine : les ogives des cloîtres, les nefs de l'église, les beaux et obscurs vitraux, les mélodies grégoriennes, les magnifiques et lentes cérémonies. Saint Thomas demeurera toujours extrêmement impressionnable à la musique sacrée, il conservera toujours le goût, le sens de la liturgie, dans sa doctrine il sauvegardera soigneusement les droits de l'art, de l'humanisme. Il n'est pas douteux que la première et longue éducation bénédictine n'ait contribué pour beaucoup à inculquer au docteur angélique le culte de la beauté idéale et pure, de la poésie, de l'art religieux.

Vers l'âge de quatorze ans, le jeune adolescent fut donc retiré de l'abbaye et envoyé à l'Université de Naples. Décision étonnante, contraire aux anciennes coutumes monastiques. C'est l'abbé, dit G. de Tocco qui conseilla cet envoi. Un siècle auparavant saint Bernard ne l'eût certainement ni conseillé, ni même toléré. Destiné à devenir abbé, le jeune Thomas devait

demeurer au monastère, des moines pieux et doctes se chargeraient de sa formation. Envoyer ce jeune homme à Naples, n'était-ce pas l'exposer à la perdition ? Aussi est-il infiniment probable que Thomas aurait continué à vivre au Mont-Cassin si des événements malencontreux n'avaient nécessité son départ.

La paix entre Frédéric II et le pape n'avait pas été de longue durée. L'empereur, qui considérait non sans raison l'abbaye du Mont-Cassin comme l'un des principaux boulevards du papisme, exigea l'évacuation des moines. Ces événements se passèrent peu après l'excommunication de Frédéric par Grégoire IX, donc après le 20 mars 1239. Thomas à cette époque rentra dans sa famille laissant au monastère ses habits bénédictins, il avait quatorze ans passés.

Ces conjonctures, qui pouvaient exiger momentanément le retour au château paternel, ne nécessitaient pas l'envoi à l'Université. Mais les parents de Thomas n'avaient nullement renoncé à leur ambition de le voir abbé du Mont-Cassin. Or, à cette époque, un très puissant mouvement scientifique, philosophique, théologique s'était propagé dans la chrétienté. Deux conciles de Latran, les papes Innocent III, Honorius III, Grégoire IX avaient poussé le clergé vers les études supérieures. Des écoles, des Universités se fondaient un peu partout dans les grandes villes. Les Ordres, même contemplatifs, bénédictin, cistercien, se sentaient invinciblement entraînés par le courant. Viendrait un jour où un moine ne pourrait plus faire grande figure d'abbé

sans être docteur en théologie. C'est pourquoi toute la famille d'Aquin comprenait l'urgence d'envoyer Thomas à l'Université de Naples.

Enfin, dernière raison, subjective et décisive. Le jeune adolescent était exceptionnellement, extraordinairement enclin à l'étude. A la vérité il n'était que médiocre calligraphe, comme il arrive fréquemment chez les élèves qui sont plus intelligents qu'adroits. Il ne semblait guère posséder d'aptitudes pour les exercices physiques et militaires. Il n'aimait pas les jeux violents et bruyants. Mais pour l'intelligence et la mémoire, il était incomparablement doué. Il s'isolait volontiers pour lire et réfléchir, commençant déjà, nous rapporte le chroniqueur, à être taciturne « *jam incipiens taciturnus* ». Il était évidemment appelé à l'état ecclésiastique. Puisque l'école de l'abbaye était fermée il fallait l'envoyer à l'Université de Naples.

Nous savons peu de chose sur la vie d'étudiant menée à Naples par Thomas d'Aquin. G. de Tocco nous rapporte qu'il eut pour maître dans la logique et la grammaire un certain docteur appelé Martin et, dans les sciences naturelles, Pierre d'Hibernie. Le jeune étudiant, dès ses premières années d'études, progressa d'une manière si exceptionnelle, qu'il fit l'étonnement des maîtres et des disciples. Son nom, ajoute le biographe, devenait déjà célèbre à Naples (1). Il était

(1) « *Magistros et alios in admirationen adducebat, et per scholas celebris ejus fama volabat.* Il frappait d'admiration les maîtres et disciples et sa renommée volait à travers les écoles de Naples. » *Ibid.*

« doué d'un tel génie, d'une telle perspicacité qu'il répétait les leçons avec plus de lucidité, de profondeur, d'élévation, que les maîtres ne les avaient exposées ». Sans doute devint-il aussitôt répétiteur, c'est-à-dire chargé d'expliquer à des élèves plus jeunes les thèses du professeur.

C'est alors qu'il entra en relations avec les Dominicains. Il ne pouvait guère en être autrement. Destinés par leur fondateur à l'étude et à la prédication savante, les Frères Prêcheurs s'étaient d'abord établis auprès des Universités. Ils n'avaient pas tardé à conquérir quelques chaires doctorales. Les offices, les sermons étaient le plus souvent célébrés ou donnés dans leurs chapelles. Fondé depuis vingt ans, l'Ordre des Prêcheurs, par son activité, les fins qu'il poursuivait, les moyens employés, était une nouveauté, un Ordre tout moderne. Répondant aux besoins les plus urgents de l'époque, il s'était développé d'une manière prodigieuse. Si l'on disait qu'il s'était propagé dans le monde chrétien avec la rapidité des grandes invasions, la comparaison ne serait que juste. Cinq ou six ans auparavant, à Paris, durant le trimestre d'hiver, soixante-douze maîtres et étudiants avaient pris l'habit. Thomas d'Aquin était bien exposé à la contagion.

Les Prêcheurs selon leur coutume étaient venus fonder leur couvent et leur chapelle au centre de la cité, au milieu des écoles. Dans une de leurs salles ils donnaient des cours de théologie. Car chaque couvent était obligatoirement une école. Les Dominicains étaient

à la fois, parmi les étudiants, docteurs, prêcheurs, aumôniers. Et ils ne cessaient pas d'être moines dans toute la force du terme, avec l'office choral, les observances, le jeûne et l'abstinence, un vœu de pauvreté plus strict que chez les Ordres anciens. Thomas d'Aquin retrouvait dans la chapelle et le couvent des Prêcheurs tout ce qu'il avait le plus aimé au Mont-Cassin, les offices canoniques, la liturgie ; et il admirait deux éléments nouveaux : l'action par la parole et l'enseignement supérieur. Un tel idéal l'attira. Ne pas cesser d'être moine en prêchant la doctrine dans l'église, en enseignant la théologie dans la chaire du docteur, cette existence comblerait tous ses désirs, toutes les aspirations de ses diverses et multiples facultés. Mais était-ce possible? Ne se devait-il pas à l'Ordre de saint Benoît?

Thomas d'Aquin s'adressa en direction à l'un des Dominicains, le frère Jean de Saint-Julien. La réponse pour ce qui concernait l'abbaye du Mont-Cassin ne pouvait être douteuse. Thomas n'avait pas prononcé de vœux personnels. D'après les ordonnances des derniers papes, l'oblature ne l'obligeait à rien. Quant aux ambitions de la famille, au dessein formé et poursuivi de le pousser à l'abbatiat, la vocation, étant chose sacrée, appartenait à Dieu et non aux parents. Il était évident toutefois qu'on se heurterait à une opposition violente. Quelques années auparavant, lors de la réception d'un fils de noble famille, le couvent avait failli être pris d'assaut par les gens, la clientèle armée du seigneur. Le comte d'Aquin, et les frères de Thomas étaient

plus redoutables encore. Il fallait attendre tout d'abord que le jeune homme eut atteint l'âge canonique c'est-à-dire dix-huit ans, sinon une réclamation auprès du Saint-Siège serait favorablement accueillie, ensuite qu'une occasion providentielle se présentât (1).

Le 24 décembre 1243, le comte Landolphe, son père, mourait. Après les obsèques, ses frères retournèrent à l'armée de Frédéric II. Les Dominicains n'hésitèrent plus à donner l'habit à celui qui, désormais, devait s'appeler à jamais Frère Thomas. La cérémonie de vestition eut lieu dans les premiers mois de 1244, le novice avait alors dix-neuf ans accomplis. Les démarches furent habilement combinées pour le soustraire à l'autorité, même effective, de la famille. A cette époque, le maître de l'Ordre des Prêcheurs, Jean le Teutonique, devait se rendre au chapitre général de Bologne. Il décida d'emmener Frère Thomas sous sa sauvegarde jusqu'à Bologne et de le faire partir avec plusieurs étudiants de l'Ordre à l'Université de Paris, où il continuerait ses études. Ainsi il serait soustrait à la vindicte de ses parents (2).

Personne n'ignore par quelle suite de circonstances,

(1) En 1237 le pape Grégoire IX avait assigné l'âge de dix-huit ans pour la validité de la profession. Sans doute on pouvait revêtir l'habit auparavant, mais cet acte eût été inutile et bien dangereux pour Thomas d'Aquin.

(2) Tolémée de Lucques écrit que le Maître Général des Dominicains emmena Frère Thomas de Naples même : « *Cum enim frater Johannes Teutonicus... de Neupoli fratrem Thomam educeret.* » HIST. ECCL. *Lib. XXII, Cap. XX.*

tous ces calculs furent déjoués. Les Dominicains du couvent de Naples avaient compté sans la mère de Thomas d'Aquin. Or, Théodora de Théate, de la famille des Caraccioli, appartenant à la race des terribles chefs normands Guiscard, Bohémond, Tancrède, était une comtesse du moyen âge autoritaire, altière, on a dit presque dure. Elle n'hésita pas un instant à revendiquer les droits présumés de la famille aussi impérieusement que l'eût pu faire son époux défunt. A la tête d'une suite nombreuse, dès qu'elle eût appris l'entrée de Thomas au couvent des Prêcheurs, elle vint le réclamer. On lui répondit, ce qui était vrai, que Frère Thomas était parti pour Rome. Théodora prit le chemin de Rome. Dans la haute noblesse, moins que partout ailleurs, on ne pouvait admettre, ni même concevoir qu'une fille, un fils se mariât, se fit moine, à l'insu et contre la volonté de la famille. Noblesse oblige. Quand Théodora, arrivée à Rome, vint frapper autoritairement à la porte du couvent de Sainte-Sabine, seconde déception et plus cruelle encore que la première. Le Maître général, Jean le Teutonique, était parti à pied selon sa coutume, emmenant sous sa haute protection le Frère Thomas. On se représenterait malaisément le ressentiment de la comtesse Théodora. Frustrée dans son espoir, outragée dans son autorité maternelle, passionnément irritée contre les Dominicains et contre son fils, elle ne recula devant aucun moyen de coercition. Elle dépêcha un courrier à ses fils,

Raynald et Landolphe, alors à l'armée de Frédéric II, leur mandant de faire vigilance, d'arrêter Thomas et de le lui envoyer sous bonne escorte.

Ces démarches se passaient au printemps, sans doute au début de mai 1244 (1). Le Maître général, avec un petit groupe de religieux parmi lesquels Frère Thomas, se dirigeait vers Bologne, il cheminait par la route qui passe à Pérouse, Viterbe, serpente le long du lac de Bolsena. Les troupes de Frédéric II étaient cantonnées dans ces parages au nord, à Aquapendente. Vers le milieu du jour, le soleil étant déjà chaud, les pèlerins s'arrêtèrent près d'une source, à l'exemple de saint Dominique, leur père. Il faisait bon se reposer sur l'herbe. et prendre en famille à l'ombre des arbustes un déjeuner maigre et frugal. Des cavaliers assez nombreux apparurent au tournant de la route d'Aquapendente, ils avançaient rapidement. Quand ils arrivèrent auprès de la source et mirent pied à terre, Thomas reconnut son frère Raynald. Il était cerné. Malgré les réclamations

(1) La chronologie dans la vie de saint Thomas, autant et plus que pour les autres personnalités du XIII[e] siècle, est difficile à établir d'une manière même approximative. La date la plus certaine est celle de sa mort, survenue le 7 mars 1274. Certains témoins ont déposé qu'il était alors âgé de quarante-huit ans environ. Mais G. de Tocco, dont l'indication est la plus précise et la plus sûre, écrit qu'il avait achevé alors sa quarante-neuvième année et commençait sa cinquantième. On en conclut donc que saint Thomas est né avant le 7 mars 1225. Une coïncidence, signalée par le P. Mandonnet, vient confirmer cette date : le don de vingt onces d'or offert probablement pour l'oblature de Thomas en l'an 1230. Nous savons que l'enfant avait alors cinq ans passés, ce qui nous reporte encore pour la date de naissance à 1225. Nous avons vu que l'évacuation des moines du Mont-Cassin avait été exigée par Frédéric II, en 1239,

indignées du révérendissime Maître général, malgré les cris et les efforts des religieux brutalement repoussés, Frère Thomas fut entraîné, enlevé par la soldatesque. Il ne fut pas brutalisé. On tenta seulement de lui enlever son habit monastique. Mais Thomas avait dix-neuf ans passés, il était déjà très grand et très fort, et il apporta à garder son habit la même obstination que pour l'*Ave Maria*. Il ferma sa chape dans ses bras, autour de son corps, ne répondant rien et serrant les dents. Ni son frère Raynald, ni les soldats ne parvinrent à lui faire ouvrir les bras et quitter son habit. Pour le moment c'était tout ce qu'il désirait. Il se laissa docilement mettre à cheval et reconduire vers le domaine paternel.

Guillaume de Tocco nous assure que la comtesse Théodora vit reparaître Thomas avec une grande joie. Nous n'en douterions pas, quand il ne nous l'aurait pas dit, c'était la joie de la victoire, de la revanche. Nous imaginons difficilement la violence de tempérament de

Thomas avait donc 14 ans quand il revint à la maison paternelle, peu de temps ensuite il partit à l'Université de Naples. D'après le récit que nous venons de donner, il semble certain que le père de Thomas était décédé, sa mère Théodora n'a agi personnellement que parce qu'elle était veuve, donc la prise d'habit s'est effectuée au début de 1244. Frère Thomas a été enlevé, peu après la prise d'habit, à Aquapendente. Or, les troupes de Frédéric II n'occupèrent cette région qu'en 1243-1244. Nous savons d'autre part que le Maître de l'Ordre avait pris Frère Thomas sous sa garde, alors qu'il se rendait au chapitre général; l'événement de la prise de Thomas doit donc être situé en mai 1244. Telles sont les dates importantes de sa jeunesse. Voir à ce sujet MANDONNET, *Revue Thomiste*, 1914, p. 652 et *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 1920, p. 142.

ces grandes familles italiennes au moyen âge. Aucun chroniqueur, ni témoin ne nous dit que Théodora de Théate ait jamais pardonné à son fils. Ces ressentiments irréductibles sont d'ailleurs aujourd'hui encore bien plus fréquents dans la haute aristocratie que dans la bourgeoisie et le peuple. Nous ne voyons pas non plus que la mère ait tenté de fléchir la volonté de son fils par la tendresse. Les mœurs étaient plus rudes. Théodora commença par faire enfermer — et la réclusion devait être longue — Frère Thomas dans la tour d'une forteresse appartenant à la famille et située à quelques lieues de là, le château de Saint-Jean. Elle permit seulement à ses deux filles Marotta et Théodora d'aller voir de temps à autre le rebelle. Celles-ci, par leurs caresses, s'efforceraient, car toute la question était là, d'amener Thomas à laisser l'habit des Prêcheurs et à reprendre l'habit bénédictin qu'il avait porté durant toute son enfance et auquel il avait été voué par son père (1).

Les chroniqueurs se sont plu à montrer le novice dominicain traité très durement, cruellement, dans sa tour. Thomas de Cantimpré nous parle de ses bourreaux, *tortores*, qui l'éprouvent par la faim et le froid. G. de Tocco nous assure que dans le cachot du donjon le prisonnier était privé de lumière. Ce sont là de pieuses exagérations tendant à transformer la captivité

(1) « *Ubi longo tempore vexatus est ad habitum ordinis relinquendum, nec a sancto proposito averti potuit, sive minis, sive blanditiis, seu quibuscumque modis, prohibentes accessum, cujuscumque fratris.* » Tolémee. *Ibid. C. XXI.*

en martyre. Il est très probable que saint Thomas n'a pas été alors traité inhumainement, mais seulement très sévèrement. Cette détention qui eût paru insupportable à un jeune chevalier, devait être acceptée beaucoup plus aisément par un novice taciturne, pieux et saint. Thomas d'Aquin s'accommoda parfaitement de cette existence d'ascète et d'ermite. Il inaugura immédiatement et de lui-même la vie réglée du noviciat. Les Dominicains de Naples qui n'avaient point tardé, avec quelle stupeur attristée, à être informés de sa capture et de son emprisonnement, s'efforcèrent de correspondre avec lui. Le Frère Jean de Saint-Julien, son directeur tout dévoué, avec un ou deux frères convers, vint rôder dans les environs du donjon et réussit à lui faire parvenir des messages et même des livres. Jamais on ne vit lutte plus obstinée entre la famille naturelle et la famille religieuse pour reconquérir un frère et un fils.

Les sœurs de Thomas, Marotta et Théodora vinrent assez fréquemment s'entretenir avec lui. En filles dociles et soumises, elles se faisaient les avocates de leur mère. Leur argument essentiel était celui de toute la famille. Pourquoi Thomas s'obstinait-il à garder l'habit dominicain? On ne lui demandait pas de renoncer à l'état religieux, mais seulement de demeurer fidèle à la religion de son enfance; ce n'était qu'une question de couleur, au lieu d'une belle robe blanche, une robe entièrement noire ; mais les traditions, la prospérité de la famille valaient bien ce sacrifice. On devine que Frère Thomas n'était pas très embarrassé de répondre

à des arguments de cette sorte. Précisément durant ces journées d'incarcération il s'exerçait à la dialectique.

Au moyen des livres que les Dominicains de Naples lui avaient fait parvenir, il étudiait les *Sophismes* d'Aristote, les *Sentences* de Pierre Lombard. Il s'était mis aussi à une analyse très approfondie de la Bible. C'est alors qu'il commença d'acquérir cette prodigieuse science du livre sacré qu'on admire dans ses œuvres. La prière, la récitation des psaumes en même temps que l'étude, fortifiaient son cœur, le préservaient des désirs vagues et incertains, de la lassitude et de l'ennui. Quoiqu'il fut rigoureusement privé de tout sacrement, de l'Eucharistie, la grâce divine dans les heures d'oraison inondait son âme.

Contre un esprit aussi rompu à la dialectique et un cœur aussi pénétré des enseignements divins, les raisons et les caresses de ses sœurs demeuraient inopérantes. Frère Thomas s'entretenait volontiers, paisiblement avec elles. Il leur parlait de Dieu, de l'oraison, de l'excellence de l'état religieux. C'est lui-même qui réussit à les persuader. Marotta, quelques années plus tard, devait entrer au monastère des Bénédictines de Capoue et en devenir bientôt l'abbesse. Les historiens, avec raison, ont fait grand état de cette vocation. Remarquons-le toutefois soigneusement, la conversion était relative. Marotta eût pu continuer à presser Thomas de suivre son exemple : entrer dans l'Ordre bénédictin. Encore une fois, personne ne lui demandait autre chose. Assurément Marotta ne dut pas subir de

cruelles oppositions de la part de sa mère et des siens. Mais aussi elle ne deviendrait pas une grande réformatrice, ni une sainte, à la manière de sainte Colette ou de sainte Thérèse.

Cependant les frères étant revenus de leur expédition à l'armée, la surveillance autour de Thomas redevint plus rigoureuse et les vexations recommencèrent. L'habit dominicain fut lacéré et ses sœurs furent chargées de lui offrir en échange une robe neuve de Bénédictin ou un costume d'étudiant. Mais Frère Thomas s'obstina à revêtir les haillons sacrés qu'il avait humblement demandés à Dieu, à la Vierge et à saint Dominique. Les chevaliers Raynald et Landolphe, qui, à l'armée de Frédéric, avaient fait l'apprentissage d'un autre genre d'existence : la vie galante avec sa corruption, ses séductions voluptueuses (la sensualité était l'une des tares de la chevalerie, Raynald était poète amoureux, grand conteur de fabliaux licencieux), les deux frères donc, à l'insu de leur mère, résolurent de soumettre Thomas, le jeune et bel adolescent, à une épreuve qui serait sans nul doute plus efficace que la tendresse de leurs sœurs. Ils amenèrent de Naples l'une de leurs amies, célèbre par sa beauté, et, après lui avoir exposé ce qu'ils attendaient d'elle, ils la firent introduire subrepticement le soir dans la tour.

Depuis le XIII[e] siècle jusqu'à nos jours, il a été publié dans le monde entier, comment saint Thomas, saisissant dans le foyer un tison enflammé, mit en fuite la malheureuse et signa la muraille d'une croix noire, comme

pour interdire à jamais aux images et visions tentatrices l'accès de sa cellule. Le miracle et la récompense qui suivirent de près la victoire sont également et universellement divulgués. Après avoir longtemps prié Dieu de le préserver de toute faute sensuelle, il s'étendit sur sa couche et s'endormit. Au plus profond de son sommeil, deux anges lumineux lui apparurent, s'approchèrent et lui ceignirent les reins d'un cordon incandescent. Il poussa un cri de douleur et s'éveilla. Plus jamais depuis ce jour il ne devait être atteint en son âme par les morsures de ce que saint Paul appelait l'aiguillon de la chair.

Guillaume de Tocco, dans sa déposition au procès de canonisation et dans sa biographie, a relaté ce fait. Il le tenait du Frère Réginald de Piperno disciple, confident, confesseur du Saint. Le bon chroniqueur a encadré l'épisode d'exclamations lyriques : « Genre d'assaut, écrit-il, par lequel les tours sont d'ordinaire renversées, les cèdres du Liban déracinés, lutte dans laquelle nous rencontrons nombre de champions et fort peu de vainqueurs. » Le miracle du cordon angélique vient d'ailleurs confirmer surnaturellement l'admiration du biographe. Comment, en effet, si haute récompense eût-elle couronné une victoire peu méritoire. Il faut seulement, semble-t-il, donner un peu plus d'ampleur et de durée à l'épreuve. L'expérience de la confession apprend aux directeurs que, si une tentation de ce genre est, pour ainsi dire, fatale aux jeunes gens peu chastes, aux hommes du commun, aux palefreniers dépourvus

d'éducation morale et religieuse, elle est encore assez aisément repoussée, grâce à Dieu, par les adolescents chrétiens, les séminaristes, les religieux. Il existe de certaines tentations moins brutales, d'apparence plus idéalistes et par suite bien plus dangereuses. Il faut attribuer à la victoire de saint Thomas une signification symbolique en même temps que réaliste. Elle a été très probablement le couronnement de longues luttes contre le démon de la jeunesse ou du matin. C'est ainsi que du vivant de saint Thomas on était porté à le comprendre (1).

Tant de constance cependant, finit par lasser l'opposition opiniâtre de la famille. La surveillance se relâchait de sa rigueur. La hardiesse du Frère Jean de Saint-Julien s'en accroissait d'autant. Selon le témoignage de Barthélemy de Capoue, il fut même capturé, retenu quelque temps, puis élargi. Les frères de Thomas

(1) Thomas de Cantimpré écrivait que, durant un certain temps et sans doute à plusieurs reprises, des femmes avaient été introduites dans la prison : « *Fratres ejus cogitantes per quod possent juvenilem animum evertere, cum illo mulieres in carcere per tempus aliquod concluserunt.* » *Bonum universale de apibus*, Lib. prim. cap. XX. La tentation et la victoire eurent lieu dans la tour du château de Saint-Jean, vers la fin, d'après Tocco, de la détention, les frères étant revenus de leur expédition militaire. Voir *Boll*, op. c. p. 704. Tolémée de Lucques ne connaît qu'un lieu d'emprisonnement, « un certain château appelé Saint-Jean ». Les frères ne quittant pas l'armée avaient envoyé Thomas sous bonne escorte à sa mère et l'épreuve de la courtisane aurait eu lieu à leur retour. Le cordon angélique est conservé aujourd'hui encore au couvent de Chieri, en Piémont. En souvenir de la vision, saint Thomas aurait pris l'habitude de se ceindre du cordon. Le Frère Réginald le lui aurait enlevé au jour de la mort et l'aurait remis au maître général Jean de Verceil. Les témoins au procès de canonisation ne font pas mention de ces détails; le Frère Réginald de Piperno les ignore.

étaient retournés à l'armée de Frédéric II. La comtesse Théodora se sentait virtuellement vaincue par la constance surnaturelle de son fils. Sa libération approchait. Il est probable aussi que l'intervention ou les réclamations du Maître général des Frères Prêcheurs auprès du pape et de l'empereur hâtèrent la délivrance. Frère Jean de Saint-Julien d'accord avec Thomas résolut de brusquer la solution. Une nuit quelques religieux vinrent avec des montures se poster non loin de la tour. Au moyen « d'une corde » Frère Thomas se laissa glisser le long de la muraille et tomba dans les bras de son confesseur et de ses frères. Le lendemain matin il était déjà loin sur la route de Rome. Cette fois la comtesse Théodora n'eut plus l'énergie de poursuivre ni même de faire arrêter le fugitif (1).

La persévérance extraordinaire de Frère Thomas

(1) La légende s'est emparée de cette évasion pour la dramatiser. Saint Thomas comme saint Paul aurait été descendu dans une corbeille. Nos chroniqueurs étaient hantés par les réminiscences de la Sainte Ecriture et ils n'imaginaient qu'à travers les récits sacrés. Tolémée de Lucques parle seulement d'une corde : « *Per personas privatas* (*Frater Thomas*) *ordinavit quod fratres sui ordinis de nocte venirent ad murum castri, quia se cum fune dimitteret. Sicque factum est. Ac statim animalia sunt parata ad ipsum reducendum Romam.* » Op. c. Cap. XXI. Le P. Mandonnet admet comme historique une libération pure et simple. Cette opinion est confirmée par Gérard de Frachet dans les *Vies des Frères* : « *Desperantes de mutacione animi ejus dimiserunt eum* ». Enfin, remarque qui pourrait édifier ceux qui ne savent pas avec quelle liberté les chroniqueurs écrivaient l'histoire, G. de Tocco, qui dans la biographie du saint conte tout au long l'évasion, témoigne au contraire dans sa déposition au procès que la famille restitua Thomas à l'Ordre des Prêcheurs : « *Tandem victi parentes et fratres sui ejus constantia, restituerunt ipsum ordini* ». Boll. op. c. p. 705. Il est possible de concilier tous ces textes en admettant que les parents ont laissé volontiers Thomas s'évader.

d'Aquin devint rapidement légendaire dans tout l'Ordre des Prêcheurs. Avant sa mort même, quoique sans le nommer, Thomas de Cantimpré et Gérard de Frachet citèrent dans leurs œuvres, notamment dans la *Vie des Frères*, sa constance en exemple.

*
**

Le frère Thomas d'Aquin était donc libre et il pourrait désormais, sans avoir à subir de violences extérieures, porter paisiblement et publiquement les couleurs dominicaines si héroïquement conquises. Sa vocation était-elle définitivement assurée et à l'abri de toute autre tentative ? Il n'en sera rien. Innocent IV venait d'imposer à tous les novices une année de probation. Frère Thomas devait donc attendre un an avant de prononcer ses vœux. Et jusqu'à ces vœux, jusqu'à la réception des Ordres majeurs, que de tentations, d'épreuves, sinon fatales, du moins possibles et probables.

Nous avons vu que le Frère Thomas, dès son évasion, avait été dirigé sur Rome. Il avait été incarcéré un an et quelques mois, de mai 1244 à la fin de l'été 1245.

Le Maître général, Jean le Teutonique, administrateur énergique autant que clairvoyant, discernant avec une netteté lumineuse les buts de son Ordre, n'hésita pas à reprendre le dessein qui avait été si malencontreusement traversé un peu plus d'une année auparavant. Thomas d'Aquin, l'étudiant, qui avait donné à

Naples des preuves exceptionnelles d'intelligence, devait être envoyé à la plus célèbre Université de la chrétienté, à Paris (1). A cette époque même, sans doute à l'issue du chapitre général tenu pour la première fois dans une autre ville que Paris et Bologne, à Cologne, Albert le Grand, le philosophe le plus érudit de son temps, avait été assigné au *studium generale* des Frères Prêcheurs de Paris. Il devait inaugurer ses cours, selon la coutume scolaire, le 14 septembre. Le Frère Thomas ne tarda pas à arriver à Paris. Les deux plus grands génies philosophiques du XIII[e] siècle entraient en conjonction. Remarquons l'éminente administration de Jean le Teutonique qui n'hésitait pas à priver Cologne et Naples d'un maître et d'un élève exceptionnels pour les diriger vers Paris. Quelle vitalité, et, si l'on peut ainsi s'exprimer, quelle excellente circulation dans ce corps encore jeune de l'Ordre des Prêcheurs au milieu du XIII[e] siècle ! La vie stagnante, qui apparaîtra un siècle plus tard, était alors inconnue.

(1) Les premiers biographes et à leur suite tous les historiens les plus autorisés, Echard, Touron, etc..., ont affirmé que saint Thomas avait été conduit directement par le Maître général Jean le Teutonique à Cologne en faisant une très courte pause à Paris. Tolémée écrit : *Inde (Roma) vadit Coloniam ad fratrem Albertum* ». Op. c. C. XXI; G. de Tocco : « *Quem Frater Joannes Teutonicus... duxit ipsum Parisios et deinde Coloniam : ubi sub Fratre Alberto Magistro in Theologia ejusdem Ordinis florebat studium generale; qui reputabatur in omni scientia singularis.* » Boll. op. c. p. 660; Thomas de Cantimpré : « *In Coloniam Agrippinam venit, studuitque in loco illo, quousque praeclarus lector Fratrum ibidem, frater Albertus Parisios translatus est* » DE APIBUS, Lib. I, c. XX. C'est pourquoi Echard écrit : « *Certum est Thomam sub Alberto Coloniæ primum studuisse, idque saltem per annum* ». SCRIPTORES ORD. PRAED., t. I.

Ajoutons que cette vitalité était chose nouvelle. Les religieux dans les Ordres anciens faisaient vœu de stabilité, vivaient et mouraient dans leur monastère. Mais les conditions sociales avaient été modifiées et avaient exigé une nouvelle organisation monastique. Quel avantage providentiel et, à un point de vue purement humain, quelle bonne fortune pour un étudiant de génie comme saint Thomas que d'être placé dès ses débuts, à vingt ans, sous la direction d'un maître aussi érudit que le B. Albert le Grand. Que d'hésitations, de tâtonnements, de longues recherches personnelles épargnées ; c'est dix années au moins de gagnées sans qu'il en coûte autre chose que d'être docile, de savoir écouter et retenir.

Or, l'attitude de Frère Thomas sous la direction et l'enseignement du Maître que la renommée qualifia justement de « grand » fut précisément celle d'un disciple extrêmement docile et modeste. Thomas d'Aquin, de vingt à vingt-cinq ans, a donné à tous

p. 175. Mais il est aisé de remarquer que les premiers chroniqueurs ont commis des erreurs importantes. Tolémée écrit que Thomas d'Aquin avait vingt-cinq ans quand il vint pour la première fois à Paris, ce qui est faux. Tocco assure que Frère Thomas fut envoyé au *studium generale* de Cologne. Or ce *studium* n'a existé qu'en 1248. Et l'on ne voit pas pourquoi, malgré la réputation d'Albert le Grand, Frère Thomas aurait été envoyé à Cologne dans un simple *studium* en 1244, plutôt qu'à l'Université de Paris. Nous admettons donc que saint Thomas a été envoyé directement de Rome à Paris en 1245. Toutefois l'opinion traditionnelle qui fait étudier le Saint une année à Cologne avant le séjour à Paris n'est pas invraisemblable. Mais alors la prise d'habit doit être avancée d'une année, avant le décès du père, ce qui est un grave inconvénient, et les autres circonstances doivent être modifiées en conséquence.

les esprits, même les plus supérieurs, une leçon exemplaire de discipline intellectuelle. Il n'a pas prétendu imprudemment être autodidacte, original, avant le temps ; il a été dans le meilleur sens du mot, passif. Car la passivité de l'esprit, telle qu'on l'entend, précisément au sens thomiste, suppose une certaine activité, une rumination constante, un incessant labeur d'assimilation, d'intégration. Ce prodigieux travail, chez le Frère Thomas, d'assimilation, et pour ainsi dire cet excès de réflexion intérieure, exigeait un excès correspondant de recueillement, de solitude, de vie retirée et silencieuse. Thomas d'Aquin ne brillait plus au dehors, comme lorsqu'il était répétiteur à Naples ; de lui-même il avait fermé sa lumière sous le boisseau, il fuyait d'instinct les conversations, les récréations, les sorties, il était éteint et littéralement « taciturne ». C'était la seule particularité apparente par laquelle il émergeait du commun des étudiants et se singularisait.

Ses condisciples se mirent à le qualifier d'un sobriquet devenu célèbre et qui, quoique légèrement dédaigneux, ne laissait pas d'être apparemment exact et heureusement trouvé. L'extérieur de Frère Thomas justifiait cette appellation. Les dépositions des témoins sont unanimes à nous représenter Thomas d'Aquin comme très grand. Etant donné ce que nous savons de la stature au moyen âge, nous devons nous représenter un homme qui atteignait environ 1 m. 90 cent. de hauteur. Quand il voyageait à pied avec quelques frères, les paysans se le signalaient du doigt. Nous savons

aussi qu'il était gras et un peu lourd. Il avait les chairs molles, celles, estimera-t-il plus tard, qui sont le plus favorables à l'étude. Cette structure corporelle, on l'a remarqué très justement, qui, à Cologne, eût pu donner le change et faire prendre le Frère Thomas pour un Germain, s'explique assez bien par ses origines, par l'hérédité maternelle. Par sa mère Theodora, saint Thomas d'Aquin descendait des chefs normands, hommes du Nord, comme le nom lui-même l'indique. De là cette carrure athlétique, haute, large, un peu lourde, et cette mollesse, cette abondance de la chair. Une telle structure physiologique était aussi peu grecque que possible. Après la lecture des témoignages au procès de canonisation, il est impossible de ne pas retenir les trois épithètes : *Magnus, grossus, brunus.* Ce dernier qualificatif, le teint très brun, trahissait avec évidence chez Thomas d'Aquin une influence, une origine méridionale. Il était issu par la lignée paternelle des Longobards. De cette race il n'avait pas seulement hérité la couleur. Nous verrons que le Saint était extrêmement, étonnamment sensible, ses confrères et disciples plus durs en étaient surpris, *miro modo passibilis.* Cette délicatesse toute italienne et presque féminine contribuait excellement à la finesse, à la promptitude de la sensation et par suite de l'intelligence. L'alliance, le croisement des puissantes qualités normandes avec les délicates qualités longobardes, contribua à produire, même au point de vue physique, en Thomas d'Aquin un type extraordinaire de force et de finesse.

On le voit, la qualification de grand bœuf muet de Sicile n'était exacte qu'à demi et en apparence.

Ne croyons pas, comme la légende l'insinue, que le B. Albert le Grand, à qui Frère Thomas avait été particulièrement recommandé, n'ait pas su discerner sa valeur. La qualité dominante du Maître était la pénétration, le don d'observation. Et d'ailleurs le très grand étudiant taciturne « gros et brun », était assez visible et remarquable pour que le B. Albert ait eu la curiosité très éveillée à son endroit. Les génies se devinent et s'attirent réciproquement. Au contraire, il est très vraisemblable et même certain, puisque l'histoire nous le rapporte, que la plupart des étudiants, à Paris, ou plus tard à Cologne, se soient mépris sur la valeur de ce grand condisciple, qui creusait profondément et silencieusement son sillon, sans mot dire, ni jamais se distraire de sa tâche. En 1248, le *studium generale* de Paris étant devenu trop nombreux, il pouvait compter quatre cents étudiants, quatre autres couvents d'études générales furent créés, en particulier celui de Cologne. Albert le Grand avait été désigné pour régenter ce dernier et il emmena avec lui, preuve qu'il en avait apprécié la valeur, son disciple, Frère Thomas.

G. de Tocco a relaté longuement, avec une complaisance évidente, l'épisode qu'on a justement intitulé : la révélation du génie chez saint Thomas d'Aquin. Le récit en son fond présente des garanties certaines d'authenticité. Le B. Albert le Grand a effectivement interprété le traité des *Noms divins*. Frère Thomas était

alors âgé de vingt-cinq ans environ, il était devenu le collaborateur du Maître. Il n'était plus tout à fait un écolier, ni un étudiant de seconde ou troisième année comme tendrait à nous le faire entendre la légende. Il était certainement dès cette époque très capable de donner la réplique au B. Albert et de soutenir la controverse publique avec le Maître. Les étudiants ne soupçonnaient pas encore toute la valeur géniale de Frère Thomas qu'ils continuaient à appeler avec une insistance déplaisante, le grand bœuf muet. Le Maître jugea le moment venu de faire cesser l'équivoque. Il provoqua une discussion publique dans laquelle il argumenta lui-même contre Frère Thomas, le poussant dans ses derniers retranchements par des arguments de plus en plus serrés. Mais au moment où les étudiants, muets à leur tour d'admiration, estimaient le Frère Thomas cerné, celui-ci s'échappa par une distinction lumineuse qui coupait court à toute difficulté. « Vous résolvez la question en docteur non en disciple, lui dit le B. Albert — Maître, répondit finement Thomas, c'est qu'il ne m'est pas possible de faire autrement (1). »

(1) Les chroniqueurs au XIII[e] siècle sont grands conteurs d'anecdotes, il faut prendre l'habitude de faire dans leurs récits la part du réalisme et du symbolisme sans exclure l'un ou l'autre. Voici une traduction littérale un peu abrégée du récit de Tocco : « Au studium de Cologne, Frère Thomas commença à être taciturne, d'une manière étonnante, les frères se mirent à l'appeler bœuf muet, ignorant qu'il deviendrait un Maître en doctrine. Comme le B. Albert commençait à interpréter le livre des noms divins du B. Denys, Frère Thomas se mit à écouter avec plus d'attention que jamais Un étudiant, persuadé qu'il n'y pouvait rien entendre, s'offrit charitablement à lui répéter la leçon. Thomas remerciant humblement, accepta. Le répétiteur un jour s'embarrassa dans ses explications. Frère Thomas, com-

Durant cette année même, l'élève rédigea le cours du B. Albert sur les *Noms divins*. Ce commentaire nous est demeuré. Nous possédons l'écriture de Thomas à vingt-cinq ans; l'étudiant n'était pas calligraphe, sa pensée était trop prompte pour que sa main pût la suivre, l'écriture est pâteuse et insuffisamment articulée. Il rédigea aussi, un peu plus tard sans doute, le cours du Maître sur les *Ethiques* d'Aristote.

Vers l'époque où le Frère Thomas recevait les ordres majeurs, diaconat, sacerdoce, de nouvelles et plus insistantes tentatives furent faites par sa famille pour le détourner, mais en partie seulement, de sa vocation. Des malheurs effroyables avaient éprouvé les siens. Ses oncles, ses frères ayant pris parti pour le Pape contre Frédéric II avaient encouru la colère et la vengeance de l'irascible tyran. Raynald, son propre frère, avait

prenant que Dieu le lui permettait, exposa toute la question en ajoutant des considérations que le Maître n'avait pas données. Le répétiteur, dès lors, devint le disciple, mais par scrupule de conscience et quoique Frère Thomas le lui eût défendu, il vint avertir Maître Albert de sa découverte. En ces jours-là, il advint que le B. Albert exposait une question très difficile. Frère Thomas l'ayant rédigée sur une page, un frère la trouva devant la porte de sa cellule et la porta au Maître. Ce dernier fit signifier à Frère Thomas par le Maître des étudiants d'avoir à se préparer pour répondre sur la question le lendemain. L'étudiant se prépara par l'étude et la prière. Le lendemain, en public, il soutint la thèse, répéta et résolut toutes les difficultés qu'on lui opposa. Maître Albert jugea le moment venu d'intervenir en personne et il lui présenta successivement quatre difficultés telles qu'on pouvait les attendre d'un si célèbre Maître. On crut Frère Thomas cerné. Mais il posa une distinction capitale qui tranchait le débat. « Vous définissez comme un Maître lui dit le B. Albert. » Puis prophétiquement inspiré, il ajouta : « Nous l'appelons un bœuf muet, mais par sa doctrine, il poussera un jour de tels mugissements qu'ils retentiront par tout l'univers... » Voir Boll., op. c. p. 661.

été exécuté. Le château d'Aquin, avec toutes ses dépendances, avait été pillé, mis à sac. Peu de temps après, en 1250, l'empereur mourait. Sa mère, ses sœurs, ses parents, faisaient supplier Thomas d'accepter la dignité d'abbé du Mont-Cassin. Il pourrait par cette charge contribuer plus efficacement que personne à relever la fortune si compromise de la famille. Comme on n'ignorait nullement son attachement invincible à l'habit dominicain on avait obtenu du pape Innocent IV, que, sans quitter cet habit, il devint abbé du Mont-Cassin (1).

De telles raisons pouvaient légitimement paraître bien graves et plus que suffisantes: Une mère veuve, inconsolable du meurtre d'un de ses fils, la ruine du domaine familial, l'approbation du pape Innocent IV qui semblait, par là même, conseiller l'acceptation. D'ailleurs, le Frère Thomas ne quittait pas l'habit et ne cessait pas d'être Dominicain. Qui lui eût fait un grief d'accepter l'abbatiat? Quel est le directeur qui ne l'eût pas laisé libre d'accepter, qui ne le lui eût pas conseillé? Car qui savait à cette époque l'avenir et que

(1) Tolémée de Lucques écrit que la charge d'abbé du Mont-Cassin lui fut offerte alors qu'il était à Cologne : « *Ibidem existens (Coloniæ) oblata fuit eidem abbatia Montis Casini per Alexandrum gratia parentum, qui jam erant expulsi de regno et recusavit* ». Le fait paraît bien exact, mais l'erreur de Tolémée qui a écrit *Alexandre* au lieu d'*Innocent* a induit beaucoup d'historiens en erreur. Cette offre ayant eu lieu alors que Thomas d'Aquin étudiait à Cologne, le pape en question ne saurait être qu'Innocent IV. Guillaume de Tocco a attribué la proposition à Clément IV. (Voir Boll., op. c., p. 671.) Il est fort possible que l'archevêché de Naples ait été offert à plusieurs reprises à saint Thomas. Mais Tocco doit se tromper en ce cas comme en plusieurs autres.

Thomas d'Aquin deviendrait une lumière de l'Eglise ? Si le Saint, en cette circonstance, a refusé d'être nommé abbé du Mont-Cassin, de secourir les siens, de consoler sa mère, c'est assurément qu'il avait la conscience très nette d'avoir reçu de Dieu une vocation toute particulière, une mission à remplir. La grâce l'éclaira et l'aida Il refusa.

Désolée par son refus, sa mère, avec toute la famille, fit tenter une suprême démarche; on obtint du pape que l'archevêché de Naples avec la riche commende de l'abbaye de Saint-Pierre lui fût offert. Si Frère Thomas avait nourri en son cœur la moindre ambition, le moindre désir des grandeurs, à quoi ne pouvait-il prétendre en devenant avant trente ans archevêque de Naples? Doué de la science, de la parole, du génie, d'une superbe prestance, appartenant à l'une des sept plus nobles familles d'Italie, il pouvait espérer devenir cardinal et plus encore. L'épiscopat était d'ailleurs pour la famille, la richesse et un insigne honneur.

Il faudrait méconnaître les mœurs des religieux pour croire que Thomas d'Aquin ne se soit entretenu fréquemment avec le B. Albert le Grand des besoins de la société et de l'Eglise. Or, le Maître lui avait maintes fois exposé l'œuvre, la grande œuvre à accomplir. La doctrine chrétienne, dogme et morale, était menacée, elle courait le risque d'être submergée par l'invasion de l'aristotélisme, importé de Grèce et d'Espagne. La théologie, la philosophie chrétienne devait s'assimiler, absorber ce courant large, profond du péripatétisme et

qui paraissait formidable. Albert le Grand avait été, on peut le dire, le premier, non seulement à comprendre, mais à entreprendre ce grand œuvre. En prophète qu'il était, le chroniqueur nous l'a dit, le B. Albert discernait que Frère Thomas d'Aquin était le docteur, le saint prédestiné à achever l'entreprise commencée. C'est pourquoi il lui conseilla de se réserver pour cette mission et Frère Thomas, fidèle à la grâce, refusa successivement, sans hésitation, et l'abbatiat du Mont-Cassin et l'évêché de Naples. Il serait dans toute l'acceptation du terme Frère Prêcheur.

*
**

Lorsque l'on se propose d'examiner la vocation de saint Thomas d'Aquin, il importe d'abord et avant tout, nous semble-t-il, de ne pas se méprendre sur le point de départ. Il ne s'agit pas précisément chez ce Saint comme chez tant d'autres, saint Augustin, même saint Bernard, de renoncement au monde, aux joies, aux plaisirs, licites ou illicites, de la famille et du siècle. Thomas d'Aquin n'a guère connu ces joies, il les a à peine entrevues; il est pour ainsi dire né Bénédictin. Le point de départ, le *terminus a quo* de sa vocation, comme disent les scolastiques, est la vie bénédictine.

Et l'autre terme, le point d'arrivée est la vie dominicaine dans toute son intégrité, telle qu'elle était conçue au XIII[e] siècle, c'est-à-dire comprenant l'étude et l'ensei-

gnement supérieur autant que la prédication. Le Frère Prêcheur modèle, réalisant intégralement et éminemment sa vocation, était essentiellement docteur et maître. Saint Thomas à Cologne se sentait cette vocation religieuse.

Or, entre la conception du moine bénédictin ou cistercien, à la fin du XII^e^ siècle, et la conception du moine dominicain au milieu du XIII^e^, il y a un abîme, ou plutôt la distance créée par une évolution sociale et religieuse qu'on peut qualifier de prodigieuse. L'ordre bénédictin est un Ordre ancien, l'Ordre dominicain est un Ordre moderne. Saint Thomas était né féodal et voué dès l'âge de raison à la discipline bénédictine. Il prétendit faire à dix-huit ans acte de liberté individuelle. Lui, le fils du comte, du grand seigneur, il quittait le monastère féodal, riche, situé comme le château fort au sommet d'une colline, et dont l'abbé était noble et monarque absolu, pour se faire religieux mendiant, habiter une maison commune, à peine bourgeoise, située dans le quartier le plus populeux d'une ville. Au lieu de présider à la colonisation, à la culture de vastes domaines, il voulait consacrer sa vie à enseigner dans la pauvre salle d'un couvent, la dialectique, la philosophie aristotélicienne, l'Ecriture Sainte, la théologie. Cette vocation de saint Thomas est significative de toute une évolution, d'un monde nouveau, d'une nouvelle époque de la civilisation.

Ne nous étonnons donc pas si dans la conquête de cette vocation, dans la transition entre la vie bénédic-

tine, à laquelle il avait été voué par sa famille dès son enfance, et la vie dominicaine qu'il choisit librement, Thomas d'Aquin eut à vaincre toutes les oppositions provenant des préjugés de sa caste : et l'excès de l'autorité familiale, et la violence à main armée, et les tentatives brutales contre la vertu, et les séductions exercées par les honneurs et les prébendes ecclésiastiques chez un jeune prêtre de haute noblesse. Tous les abus de la civilisation féodale se reconnaissent dans les moyens pris pour le détourner d'une destinée, qui devait être l'une des plus célèbres de l'Eglise universelle.

L'on peut donc affirmer, semble-t-il, sans exagération, que la vocation de saint Thomas d'Aquin par son point de départ, son terme ultime, la nature des diverses oppositions rencontrées, est la plus typique, la plus complètement représentative de l'évolution sociale et religieuse accomplie dans la première moitié du XIII[e] siècle.

CHAPITRE II

L'ŒUVRE APOLOGETIQUE ET DOCTRINALE

Saint Thomas d'Aquin fut le disciple du B. Albert le Grand durant sept années environ; à Paris d'abord, puis ensuite à Cologne. Vers 1250, âgé de vingt-cinq ans, récemment ordonné prêtre, il était devenu le collaborateur plutôt que le disciple du Maître. Il travaillait et enseignait sous sa direction, car Frère Thomas fut alors évidemment chargé d'un cours comme simple lecteur. La pénétration de son intelligence, sa mémoire prodigieuse, son labeur formidable et qui ne connaissait pas de trêve, son génie enfin, en firent bientôt l'émule du B. Albert. Quoiqu'il n'eut pas acquis l'érudition infinie, débordante et en ce sens quelque peu incontinente du Maître, il l'emportait déjà par la précision, la profondeur, la netteté de ses pensées. Si nous en jugeons d'après les coutumes ou règles scolaires, Frère Thomas aurait été chargé, tout d'abord, de la fonction de *cursor*, c'est-à-dire de lire en deux ans, en l'interprétant rapidement, toute la Bible. Il semble que vers la fin de son séjour à Cologne, le soin de commenter les *Sentences* de Pierre Lombard, lui ait déjà été confié. Il

s'acquitta dès les débuts si brillamment de cette tâche que le B. Albert ne tarda plus à prendre une décision digne de la grandeur que la renommée lui attribuait.

Le Maître, renonçant à tout sentiment personnel, et quoiqu'il lui en coûtât cruellement de se séparer de son disciple préféré, n'hésita pas à le diriger, à le promouvoir vers la première place, en s'efforçant de le faire assigner à Paris.

Le B. Albert considérait aussi en même temps que la promotion de Frère Thomas, le progrès de la civilisation et de la chrétienté. Il importait souverainement que la nouvelle méthode aristotélicienne inaugurée par lui, fût éminemment représentée à l'Université de Paris, au grand couvent de Saint-Jacques. Maître Albert ne pouvait quitter Cologne et il était d'ailleurs nécessaire que la doctrine aristotélicienne fût introduite en Allemagne. La tâche de la défendre, de la propager à Paris incombait à Frère Thomas; lui seul, le Maître le savait, en était capable.

La proposition de Maître Albert aurait pu paraître à d'autres une illusion, un rêve. Frère Thomas, âgé seulement de vingt-sept ans environ, assigné au couvent Saint-Jacques comme bachelier sententiaire et désigné pour le magisteriat en théologie! Nul ne pouvait être promu maître avant trente-cinq ans révolus. Et combien de compétiteurs pour le poste de bachelier à Saint-Jacques! La nomination de Frère Thomas d'Aquin constituait un passe-droit presque choquant. Quoique le Maître général des Prêcheurs eût person-

nellement protégé Frère Thomas d'Aquin, la proposition de Maître Albert lui parut une utopie, une impossibilité : le régent de Cologne ne soupçonnait pas les règlements, il vivait dans le monde des idées. Jean le Teutonique, qui était un supérieur rigoureux et énergique, répondit par un refus catégorique.

Maître Albert était de la même nation que Jean le Teutonique, aussi opniâtre que ce dernier et plus souple. De petite taille, presque fluet, son extrême délicatesse et sa courtoisie ont frappé tous ses contemporains. Il comptait de nombreux et influents amis. L'un d'eux, Dominicain illustre, le cardinal Hugues de Saint-Cher, célèbre par ses travaux de critique en Ecriture Sainte, vint à passer par Cologne. Maître Albert lui exposa toute la question, et la valeur extraordinaire de Frère Thomas, et la nécessité de sa présence à Paris. Le cardinal, qui avait été professeur à l'Université de Paris, prieur du couvent Saint-Jacques, provincial de France, adopta comme siennes les vues du B. Albert. Il intervint de toute son influence auprès du Maître général, Jean le Teutonique. Peu de temps après, Frère Thomas reçut son assignation à Saint-Jacques. Il avait à partir sans retard pour commencer son cours à la rentrée des classes, en septembre 1252.

Laissons Frère Thomas franchir la distance entre Cologne et Paris et, sans trop accorder à l'esprit de famille, remarquons avec quelle habileté et quelle hardiesse il fut aiguillé dans sa voie par l'Ordre des Prêcheurs. Assurément ce fut pour ces derniers une

grâce insigne que la vocation dominicaine de Frère Thomas. Mais aussi ne doit-on pas reconnaître que cet Ordre religieux, sans un instant de retard, sans le moindre tâtonnement, a dirigé aussi parfaitement qu'il était possible Thomas d'Aquin dans sa vocation scientifique. Voici au moins un esprit supérieur, un génie qui, dans la période de son développement, n'a pas été contrarié par les siens. Et le fait est assez rare dans l'histoire, même celle des Ordres religieux, pour qu'il mérite d'être signalé et proposé en exemple.

A vingt-sept ans et demi, Frère Thomas d'Aquin, dès son arrivée à Paris, inaugura ses cours dans la grande salle du couvent Saint-Jacques où il avait débuté comme étudiant. Nous ne savons pas s'il y fut bachelier biblique, c'est-à-dire chargé d'interpréter quelque livre de l'Ecriture Sainte, les biographes ont seulement fait mention de ses succès comme bachelier sententiaire. Nous avons vu qu'il avait suivi à Cologne les cours de Maître Albert, que probablement il avait déjà commencé à interpréter les *Sentences* de Pierre Lombard. Il était donc, en arrivant à Paris, parfaitement maître de la matière. Ses commentaires sur les quatre livres des *Sentences* nous ont été conservés, ils constituent le premier de ses chefs-d'œuvre. Le retentissement dans tout Paris de son enseignement fut prodigieux. Les « mugissements » de sa doctrine, comme l'avait prédit Maître Albert, commencèrent à attirer en foule les étudiants et même à susciter, nous ne tarderons pas à nous en rendre compte, de nombreux adversaires.

Frère Thomas d'Aquin (nous pourrons dès l'abord éprouver quelque peine à nous le persuader, mais le fait est absolument incontestable), apparut à ses contemporains comme un novateur, comme un jeune professeur qui renouvelle de fond en comble l'enseignement théologique. Même dans les dépositions des témoins au procès de canonisation, même dans les premières biographies, celle de Guillaume de Tocco, lequel cependant se préoccupe principalement des vertus ascétiques et mystiques, l'écho de l'étonnement causé par la hardiesse novatrice du docteur s'est répercuté en expressions significatives et même sonores. A ce sujet, une période du chroniqueur est demeurée célèbre. Elle est presque intraduisible à cause de la répétition du terme *nouveau*. Tâchons cependant de la traduire aussi littéralement que possible :

Quand Frère Thomas commença, à titre de bachelier, à exposer dans son enseignement les réflexions que, durant l'époque de sa taciturnité, il avait accumulées en son âme, on le vit exceller par-dessus tous les Maîtres de Paris et attirer plus que les autres les étudiants à l'amour de l'étude. Dans ses leçons, il introduisait de *nouveaux* articles, les définissait d'une manière *nouvelle* et plus claire, les résolvait par de *nouvelles* raisons, de sorte que, tous ceux qui l'entendaient enseigner des thèses *nouvelles*, et les traiter selon une *nouvelle* méthode, ne pouvaient douter que Dieu ne l'eût éclairé des rayons d'une lumière *nouvelle*, lui qui dès ses débuts possédait un jugement si sûr qu'il n'hésitait pas à enseigner et à écrire des opinions *nouvelles* (1).

(1) BOLLANDISTES, VII mars, t. I, p. 661. G. de Tocco nous insinue, en défendant son Maître, en quoi consistait cette nouveauté : « Qu'il ne

Evidemment dans cette interminable période, le bon chroniqueur a déployé son talent de latiniste et s'est exercé, comme en une gageure, à décliner sous toutes ses formes l'adjectif *novus* avec ses dérivés. Nous avons tenté, mais en vain, de nous mesurer avec le chroniqueur. Notre traduction contient le terme *nouveau* une fois de moins que l'original latin. Pour prendre notre revanche et tout résumer d'un mot, répétons donc que Frère Thomas innovait, innovait, tout en gardant, on le sait assez, le sens juste de la tradition catholique.

L'histoire confirme d'ailleurs de tous points la déclaration des biographes et des témoins. Si peu qu'on soit averti sur le mouvement des idées au XIII[e] siècle, il suffira de lire la première *Question* et même le premier *Article* du *Commentaire sur les Sentences*, pour se rendre compte du caractère essentiel de nouveauté présenté par l'enseignement de Thomas d'Aquin. Le texte de Pierre Lombard est évidemment relégué au second plan; ce qui importe, ce sont, comme le dit si exactement Tocco, disciple du Saint, les nouveaux articles introduits dans le commentaire, la nouvelle manière de les préciser, de les ordonner, les nouvelles raisons philosophiques apportées dans l'argumentation. Saint Augustin est encore fréquemment allégué mais bien moins que ne l'est Aristote. Nous venons de prononcer

paraisse pas absurde à plusieurs, que dans la doctrine sacrée, quelqu'un se serve de la science du siècle ». Cette science séculière était la philosophie et c'était elle qui renouvelait l'enseignement théologique donné par Frère Thomas.

le mot révélateur, Aristote. Frère Thomas d'Aquin procède selon les principes de la méthode aristotélicienne; puissance, acte, prédicaments, etc... En général, dans son œuvre, il s'emparera des cadres de la métaphysique, de la morale péripatéticienne et y versera le contenu de la théologie. Ou bien, au contraire, il élargira les thèses aristotéliciennes, en brisera s'il le faut les limites trop étroites et adaptera la quadrature simpliste à la révélation chrétienne. En somme, c'est une refonte du péripatétisme et de l'enseignement théologique que Frère Thomas, le génial artisan, entreprend.

Nous disions tout à l'heure, que le premier article des *Commentaires sur les Sentences*, à lui seul, suffit à indiquer la méthode nouvelle employée. Cet article est digne de la *Somme*, et si, comme il n'est guère douteux, Frère Thomas a inauguré ses cours par la solution du problème posé, nous pouvons dire que du premier coup il s'est attaqué au nœud des difficultés agitées à son époque et l'a tranché nettement (1). Dans ce premier article il établit la distinction entre la philosophie et la théologie, leur assigne les domaines divers, des moyens divers : la théologie usant de raisons tirées des vérités révélées, la philosophie de rai-

(1) On pourra saisir sur le vif les qualités caractéristiques de la nouvelle méthode Albertino-Thomiste, comparer l'article 1, de la *Quæstio prima* dans l'œuvre de saint Thomas, avec la *Quæstio III* du prologue ou *Proemium* de saint Bonaventure sur le même livre des *Sentences*. Saint Bonaventure soutient que la théologie est une « science affective ». Il écrit une œuvre d'édification pleine d'onction et par endroits de poésie. Le commentaire de saint Thomas est rigoureusement scientifique.

sons naturelles; et cependant ces deux sciences doivent avoir entre elles des relations, la théologie pouvant à bon droit se servir de la philosophie. Distinction sans séparation des deux sciences, cette position permet à Frère Thomas sans rien confondre de faire appel aux principes, aux règles, aux cadres de la philosophie aristotélicienne et d'entreprendre sur une base solide sa construction monumentale, comme nous le verrons dans la seconde partie de la présente étude.

Mais on pourrait nous demander tout d'abord, et sans doute la question s'est-elle présentée déjà d'elle-même à l'esprit, si cette méthode, si novatrice, n'impliquait pas une grande hardiesse. On n'en peut douter. La première raison en est que l'enseignement des livres d'Aristote avait été à plusieurs reprises, depuis le commencement du XIII[e] siècle, interdit formellement par l'Eglise. L'usage seul de la méthode péripatéticienne était suspecté d'hérésie, *sapit heresim*, par toute l'ancienne école théologique, que nous appellerons augustinienne ou traditionaliste dans le sens étroit du mot.

*
**

L'introduction du péripatétisme ou de la philosophie aristotélicienne en Occident, dans le monde latin et chrétien, causa de véritables crises surtout parmi les lettrés. Rien que les traités de logique et de dialectique, l'*organon*, avec la question des universaux qu'ils

comportaient, avaient déjà renversé, au XII[e] siècle, au temps d'Abélard, bien des croyances peu profondément enracinées. Au XIII[e] siècle, le péril devint extrêmement grave, lorsque tous les livres d'Aristote, traitant de morale, de psychologie, de métaphysique pénétrèrent en Europe par l'Espagne. Le péripatétisme, dangereux déjà par lui-même, se présentait à travers l'interprétation de celui qu'on appelait par excellence le commentateur, Averroës. Péripatétisme et averroïsme, à l'époque d'Albert le Grand et de saint Thomas, il importe extrêmement de le remarquer, c'est tout un. Or, le péripatétisme averroïste comportait avec des qualités éminentes des erreurs redoutables, subversives non seulement de toute religion, mais même de la morale naturelle.

D'un côté le péripatétisme, par la puissance de sa synthèse, la profondeur de ses principes, la rigueur de ses déductions, s'imposait comme une œuvre géniale, une révélation éblouissante. Aristote, selon Avicenne, devait plutôt être vénéré comme un dieu, comme un messie, que consulté comme un homme. Mais d'autre part cette philosophie nouvelle enseignait que les âmes des hommes n'étaient pas immortelles, que le monde avait existé de tout temps sans commencement, que Dieu créait nécessairement, que la Providence proprement dite était une opinion pieuse, que le fatalisme ou déterminisme régissait nos actions, que par conséquent le mérite, les châtiments, les récompenses éternelles étaient des illusions populaires. Les religions en général étaient une mythologie poétique et symbolique

que le sage pouvait respecter, mais dont il devait se libérer. Ces thèses étaient d'ailleurs indissolublement rattachées non seulement les unes aux autres, mais aux principes premiers qui actionnaient toute la doctrine, de sorte qu'il semblait impossible de mettre seulement la main dans l'engrenage sans être fatalement entraîné, broyé par tout le système.

L'Eglise, qui a charge de défendre les âmes des fidèles contre l'entraînement des doctrines nouvelles et pernicieuses, ne faillit pas à son devoir. Lorsqu'une crue soudaine menace d'inonder les villes et les plaines, la première mesure de défense est d'élever une digue aussi haute, aussi large, aussi solide que possible, la seconde de tâcher de faire écouler l'inondation par mille canaux de dérivation qui loin de dévaster les terres les fertiliseront. Le premier moyen de protection fut d'abord employé par l'Eglise. Un décret du concile de la province ecclésiastique de Sens prohiba en 1210, sous peine d'excommunication, d'interpréter à Paris les livres d'Aristote sur la philosophie. En 1215, le légat pontifical, Robert de Courçon, confirma l'interdiction. Ces excommunications suffirent à maintenir tant bien que mal le péripatétisme à la lisière du christianisme. Cependant le pape Grégoire IX, administrateur extrêmement remarquable, neveu du grand Innocent III dont il était digne, l'un des promoteurs les plus énergiques de la science chrétienne, le pape Grégoire IX, ne tarda pas à se rendre compte que l'interdiction rigoureuse des livres d'Aristote étant une mesure violente ne pouvait

être que momentanée. Sans tarder, il prit l'initiative de recourir au second moyen de défense, le seul excellent, le seul définitif : l'assimilation, l'absorption du péripatétisme par la doctrine chrétienne. C'est pourquoi dans une sorte de mandement ou de règlement, le 13 avril 1231, il ordonnait à l'Université de Paris de maintenir encore l'interdiction des œuvres d'Aristote, jusqu'à ce qu'elles fussent expurgées. Et il désignait pour cette tâche trois Maîtres de l'Université.

Les historiens, catholiques ou non, ont généralement loué et en termes très vifs cette initiative du souverain pontife. Malheureusement les trois Maîtres de l'Université ne purent exécuter l'œuvre d'expurgation demandée. Ils n'en étaient pas capables et n'en avaient pas les moyens, même matériels. Il était requis pour mener à bonne fin l'entreprise, d'acquérir d'abord le texte authentique des livres d'Aristote, de les traduire littéralement du grec, de posséder en outre une connaissance parfaite de l'Ecriture, des Pères de l'Eglise, de la doctrine chrétienne. A certains tournants de l'histoire, des tâches énormes, infinies, s'imposent, que les génies seuls peuvent embrasser et entreprendre. L'Ordre des Prêcheurs allait assumer cette œuvre d'assimilation, d'absorption de la philosophie aristotélicienne. Toutefois, durant cette période d'attente, la prohibition des livres d'Aristote par l'Eglise continuait en principe à avoir force de loi.

Quoique l'excommunication ne fut portée que contre les Maîtres qui commentaient les livres même d'Aris-

tote et non contre ceux qui l'alléguaient en le citant, le recours trop fréquent à l'autorité du philosophe était cependant mal noté par les tenants de la théologie ou plutôt de la méthode théologique traditionaliste. Même dans l'Ordre des Prêcheurs, on s'était d'abord opposé à l'usage de la philosophie naturelle dans l'enseignement; les Constitutions de 1228 sont très catégoriques sur ce point : « Que les Frères n'étudient pas dans les livres des gentils et des philosophes. » Cette défense faisait écho évidemment aux prohibitions de 1210, 1215. Le pape Grégoire IX, en 1228, reprochait à certains Maîtres de l'Université de Paris « de parler la langue des philosophes » dans leurs cours, c'est-à-dire d'alléguer trop fréquemment leur autorité. Jean de Saint-Gilles, le premier Maître de la seconde chaire du couvent Saint-Jacques, en 1230, reprochait à certains docteurs, lorsqu'ils abordaient la théologie, de ne pouvoir se séparer d'Aristote et « de placer du cuivre pour de l'or en introduisant des questions philosophiques dans la doctrine sacrée ». La génération dominicaine qui, en 1231, lors des prohibitions, parvenait à la maturité demeurera toujours, en général, foncièrement hostile à l'introduction de la méthode aristotélicienne en théologie. Le B. Albert le Grand, dans un mouvement d'impatience, s'écriait à leur adresse : « Il y a des gens qui ne savent rien et qui veulent de toutes façons combattre l'usage de la philosophie, surtout chez les Prêcheurs, où personne ne leur résiste; êtres inintel-

ligents (*bruta animalia*) qui blasphèment les choses qu'ils ignorent. » (1). Les docteurs franciscains demeuraient, cela va sans dire, fidèles à la tradition mystique et se montraient plus sévères encore envers ceux qui s'efforçaient d'adopter le péripatétisme.

Albert le Grand, dont l'enseignement à Paris avait obtenu un succès inouï, avait préparé les voies à Frère Thomas d'Aquin, il avait été le précurseur. Quoique le Maître eût facilité la tâche, il fallait cependant au jeune docteur beaucoup d'initiative, de patience et de prudente hardiesse pour la mener à bonne fin. Car un obstacle que Maître Albert n'avait pas connu venait de s'élever : l'opposition, disons la persécution intentée par les Maîtres séculiers contre l'enseignement des religieux.

⁂

Quoique la campagne fut menée contre les religieux en général, elle était tout particulièrement dirigée contre les Dominicains, contre les deux régents du couvent Saint-Jacques. Les Frères Prêcheurs, destinés formellement à l'étude par leur fondateur, saint Dominique, dispensés de droit et en grande partie quand ils profes-

(1) Nous ne pouvons, dans cette étude destinée au grand public, multiplier les références. On trouvera la documentation, dans le *Cartulaire de l'Université de Paris*, publié par DENIFLE ET CHATELAIN, dans l'ouvrage capital du P. MANDONNET : *Siger de Brabant*. Pour tout ce qui concerne le milieu dominicain, il faut lire les excellents travaux du P. MORTIER : *Histoire des Maîtres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, particulièrement les deux premiers tomes.

saient, de l'office choral, des observances, les Frères Prêcheurs, agrégés dès l'abord à l'Université de Paris, s'étaient multipliés et avaient progressé d'une manière si prodigieuse qu'ils étaient devenus une concurrence redoutable pour les Maîtres séculiers.

Il ne faut pas se figurer l'Université de Paris au XIII[e] siècle sur le modèle de la Sorbonne actuelle, édifice monumental formant un seul corps. L'Université n'était encore alors qu'un agrégat, à peine une corporation d'écoles, de chaires diverses. Les Franciscains avaient droit à une chaire et professaient chez eux, les Dominicains à deux chaires et professaient dans deux salles contiguës à Saint-Jacques; les Maîtres séculiers faisaient de même ou se concertaient entre eux, les chanoines de Notre-Dame enseignaient dans le cloître de la cathédrale. Les divers Maîtres ne commentaient pas des matières diverses, l'un le dogme, l'autre la morale, l'autre le Nouveau Testament. La différenciation et l'organisation des cours n'étaient pas effectuées. Tandis que Frère Thomas interprétait ou plutôt commentait les *Sentences*, Frère Bonaventure ou Frère Jean Peckham les commentait en son couvent, et, le maître Guillaume de Saint-Amour ou tel autre Maître séculier les commentait à la même heure en son quartier. Toutes choses semblaient avoir été disposées pour exaspérer la concurrence.

Qu'on songe aux multiples avantages offerts aux étudiants et aux professeurs par un grand couvent comme celui de Saint-Jacques avec son église attenante,

ses salles, la vie commune, l'entr'aide, l'application constante et intensive à l'étude, la présence de Maîtres éminents, de génies tels que Albert le Grand, Thomas d'Aquin. Le péril, nous devons le reconnaître, était grand pour les séculiers, la concurrence écrasante. Le couvent de Saint-Jacques, et non pas le collège de Robert de Sorbon lequel d'ailleurs n'existait pas encore, eût pu devenir en majeure partie l'Université même.

Mais les Maîtres séculiers voyant avec effroi le péril, luttèrent avec la dernière énergie contre l'envahissement des Prêcheurs. Les hostilités furent déclarées l'année même ou Frère Thomas d'Aquin inaugura ses cours. En février 1252, les Maîtres séculiers de l'Université après avoir tenu conseil à huis clos publiaient un décret interdisant aux religieux de posséder plus d'une chaire universitaire. Cet article ne visait que les Prêcheurs. Seuls ils avaient droit à deux chaires. De quelle autorité les privait-on d'un droit et d'un fait acquis ? Ils refusèrent d'obtempérer aux injonctions des Maîtres séculiers. Bien plus, quelques mois après la défense, Frère Thomas montait dans l'une des deux chaires incriminées et l'éclat de son enseignement attirait plus nombreux encore les étudiants et éclipsait davantage encore la moindre notoriété des séculiers. Le prodigieux succès de Thomas d'Aquin contribua certainement à outrer leur zèle. Dès lors il est visé personnellement, quoique indirectement, par ses adversaires. Il n'était encore que bachelier. On imagina des décrets qui barreraient aux religieux l'accès à la maîtrise. En avril 1253,

une ordonnance fut publiée, qui défendait de recevoir comme Maître en théologie aucun professeur bachelier ou licencié, s'il ne jurait de se soumettre aux décisions promulguées par le corps universitaire. Naturellement les Dominicains ne pouvaient s'assujettir à cette exigence, il leur eût fallu commencer par fermer de leurs propres mains l'une de leurs chaires de théologie, celle sans doute, si l'on avait consulté les séculiers, d'où Frère Thomas projetait des rayons de lumière et de vérité.

Les hostilités ne tardèrent pas à dégénérer en injures publiques et même en voies de fait. Les deux Régents de Saint-Jacques avaient été excommuniés de l'Université, défense avait été intimée aux étudiants de suivre leurs cours et ceux de leurs bacheliers, de saint Thomas par conséquent. Dans les rues, les Frères étaient molestés. Les bedeaux de l'Université entrèrent dans la salle à Saint-Jacques et prétendirent lire la sentence d'excommunication. Les Frères étudiants les éconduisirent vivement jusqu'à la porte exclusivement. Maître Humbert de Romans nous atteste dans une de ses lettres que les Prêcheurs étaient frappés, conspués, qu'on jetait sur eux de la paille, divers projectiles incommodants et dangereux. Il n'eut pas été très prudent à Frère Thomas, malgré sa haute taille, de sortir à la tombée du jour sans être accompagné.

Un état si aigu de la crise ne pouvait se dénouer que par l'intervention de Rome. Le pape Innocent IV appela à la curie quatre Maîtres de l'Université dont

Guillaume de Saint-Amour, chanoine de Beauvais. On a dit plaisamment de ce dernier que quoiqu'il fût né de Saint-Amour il avait le cœur plein de haine. Nous croyons que c'était surtout un homme violent, aveuglé, fort intrigant d'ailleurs. Il vint donc à Rome, réussit à gagner des prélats influents dans la curie, à être écouté favorablement par Innocent IV. Les dispositions du Souverain Pontife ne tardèrent pas à se modifier.

La querelle entre les religieux et les séculiers ne se bornait pas à la seule question de l'enseignement universitaire. Les curés se plaignaient amèrement de voir leurs ouailles déserter leur église, leur confessionnal, pour s'adresser aux religieux Prêcheurs ou Mineurs et se donner à eux corps et âme sans excepter les biens. Le fidèle livrait son âme par sa confiance, ses biens par dons et testament, son corps en se faisant enterrer dans le cimetière des Mendiants. Guillaume de Saint-Amour mêla habilement les deux questions, l'enseignement et le ministère, et il représenta éloquemment à Innocent IV les abus en partie réels commis par certains religieux. Durant l'année 1254, les décrets pontificaux se succédèrent, restreignant, émondant comme à coups de hache les privilèges des Mineurs et des Prêcheurs. Selon Thomas de Cantimpré, toute la curie romaine était contraire aux Frères Prêcheurs. Guillaume de Saint-Amour avait gagné tous les esprits. En juin, en juillet, des bulles favorisent la cause de l'Université et soumettent les régents de Saint-Jacques à ses décrets. Frère Thomas d'Aquin était presque

directement visé. Nous serions curieux de savoir quelle fut son attitude en ces jours sombres où la foudre tombait sur son Ordre et sur le couvent de Saint-Jacques. Il priait avec les frères, récitait les litanies des saints. Il est probable, étant donné son caractère, qu'il demeura le plus calme de tous les religieux. Enfin, le 21 novembre 1254, un dernier décret qui sembla le coup de grâce vint anéantir presque toute espérance. Ce n'étaient plus seulement les branches de l'arbre planté par saint Dominique qui paraissaient atteintes, mais le tronc lui-même. Dans la bulle *Etsi animarum*, les droits et privilèges étaient pour ainsi dire réduits à néant et la vie de l'Ordre ne pouvait apparemment plus se soutenir. Si l'on prend en bloc les lettres, bulles, décrets pontificaux, parus de mai à décembre 1254, et si l'on se souvient de la protection accordée jusqu'alors par les papes à l'Ordre des Prêcheurs, on pourra voir là un des plus étonnants revirements et en ce sens un des plus grands coups de théâtre de l'histoire monastique et religieuse.

Diverses causes ont été assignées à ce revirement du pape Innocent IV. Selon Taegio, les Prêcheurs de Gênes n'avaient pas consenti à céder au pape un terrain qui leur appartenait. Il nous semble qu'il faudrait tâcher de considérer l'état de choses d'une manière plus générale. Le seul fait d'un développement aussi prodigieux que fut celui des Ordres Mendiants, lesquels en trente années envahirent le monde, devait fatalement amener un déséquilibre dangereux dans l'Eglise, au détriment

du clergé séculier ; ainsi dans un navire un déplacement soudain et considérable des forces menacerait de le faire chavirer. Si aujourd'hui une congrégation nouvelle se multipliait en qualité et en quantité comme avaient fait les Mineurs et les Prêcheurs entre 1220 et 1250, même en admettant qu'aucun abus ne fût commis par les membres de cet Ordre, certaines perturbations, un certain défaut d'équilibre se produiraient dans l'Eglise. Les curés n'avaient pas tort de se plaindre de la diminution de leur casuel, de leur influence, ils constataient que leur situation devenait défectueuse. Mais les Mineurs et les Prêcheurs n'avaient pas tort de se développer le plus possible selon leurs droits et leurs privilèges. Toutefois quand des arbres nouveaux très grands et très forts se développent auprès d'un troisième plus vieux, ils compromettent par la seule force des choses sa subsistance. C'est au maître du champ qu'il appartient de ménager à chacun sa place au soleil. Le pape Innocent IV pouvait très légitimement restreindre les privilèges des religieux. Il avait quelque peu exagéré en les abolissant.

Un mois après avoir promulgué la bulle *Etsi animarum*, Innocent IV mourait et Alexandre IV lui succédait. Alexandre IV était le neveu de Grégoire IX. La grande politique, si l'on peut se servir de ce terme, du Saint-Siège, celle de la protection des études dans l'église et en particulier chez les Frères Prêcheurs allait reprendre son cours. Innocent III, Grégoire IX, Alexandre IV, neveux l'un de l'autre en procédant bien entendu par ce dernier, ont contribué plus efficacement

que quiconque à la civilisation intellectuelle dans les deux premiers tiers du XIII[e] siècle. Le lendemain de son élection, il n'avait donc pas attendu un jour, Alexandre IV, cassait la bulle d'Innocent III. Ce fut un second coup de théâtre et plus soudain que le premier. On ne pourra jamais s'imaginer et la joie des Prêcheurs au couvent Saint-Jacques et la désolation des Maîtres séculiers, de Guillaume de Saint-Amour. Quelques mois plus tard, en avril 1255, la bulle *Quasi lignum vitæ* réintégrait les religieux mendiants dans leurs privilèges.

Notons bien que le Maître général des Prêcheurs, Humbert de Romans, sur le conseil du pape, lequel lui avait présenté certaines réclamations justifiées du clergé séculier, Humbert de Romans, avec les définiteurs du chapitre réunis à Milan, avait accepté de limiter considérablement les privilèges de l'Ordre. On arrivait ainsi au juste milieu, à l'équilibre, on y tendait du moins. Les Maîtres séculiers de l'Université, pour peu qu'ils fissent de leur côté quelques concessions, pourraient rétablir la paix, ne fût-ce qu'une paix provisoire. Mais lorsqu'un joueur a, dès les débuts, failli gagner la somme entière, il se résigne malaisément à ne garder qu'une part de son gain, il risque tout son avoir et finit par le perdre. Guillaume de Saint-Amour avait, dès les premiers engagements, obtenu une victoire complète, décisive, il ne se résignerait jamais à accepter un *modus vivendi* et il s'opiniâtrerait jusqu'à sa perte.

Durant ces troubles, ces revirements et pour ainsi dire

ces chavirements de l'état de choses ecclésiastique, Frère Thomas d'Aquin impassible avait continué ses cours ou commentaires sur les *Sentences*. Sa notoriété, sa valeur étaient devenues telles qu'il était considéré comme le religieux, le théologien le plus en vue, le plus représentatif de l'Ordre des Prêcheurs. Une lettre très significative et très importante du Souverain Pontife le prouve. Le chancelier de l'Université s'était décidé à conférer les grades théologiques aux religieux ; Frère Thomas, étant le premier à nommer, avait donc été théoriquement reçu. Alexandre IV s'empressa d'écrire au chancelier une lettre de satisfaction, insistant en même temps pour que Frère Thomas fut admis à donner la première leçon solennelle, qui seule pouvait consommer la nomination. « Nous avons appris, écrit-il, avec une véritable consolation, que vous aviez conféré la licence à Frère Thomas d'Aquin de l'Ordre des Prêcheurs, homme d'une très haute noblesse, remarquable par la sainteté de ses mœurs, et doué par la grâce de Dieu d'un trésor de science, avant même d'avoir reçu la lettre que nous vous avions envoyée à ce sujet. Mais afin que la nomination soit pleinement exécutée nous vous prions et vous mandons que vous lui fassiez tenir immédiatement la première leçon solennelle. »

Cette fois ce n'est plus seulement l'Ordre des Prêcheurs, c'est l'Eglise, c'est le Souverain Pontife, qui, personnellement, et de toute son autorité, exige la promotion de Frère Thomas d'Aquin, et il note en trois

mots ce qui constitue toute sa valeur : sa haute noblesse, sa vertu, sa science. Ne croyons pas que Alexandre IV ne fut pas averti sur le caractère philosophique, aristotélicien de l'enseignement théologique albertino-thomiste. Si cette nouvelle méthode avait été suspecte en Cour de Rome, jamais le pape n'eut loué ainsi Frère Thomas, jamais il n'eut exigé aussi impérieusement son agrégation à l'Université de Paris. Frère Thomas d'Aquin était bien le théologien le plus en vue, et désormais il avait derrière lui le pape et la curie romaine.

Le chancelier de l'Université eut sans doute reçu Frère Thomas à l'exercice de la licence, mais Guillaume de Saint-Amour et les autres Maîtres séculiers s'y opposèrent de tout leur pouvoir et firent la plus infranchissable obstruction à la réception, à l'avancement du jeune licencié de génie. Il était un chef de file, tous ses Frères passeraient derrière lui.

Depuis plus d'une année qu'il était revenu de Rome, Guillaume de Saint-Amour n'avait pas laissé sommeiller sa plume près de l'encrier. Il venait d'achever la rédaction d'un traité destiné à combattre les religieux nouveaux, les Mendiants. Tous les chefs d'accusation, tous les abus y étaient mis en relief et grossis. Les innovations étaient sévèrement critiquées. Les périls que faisaient courir à la société et à l'Eglise le développement, les prétentions de ces religieux et particulièrement des Prêcheurs, étaient dénoncés, prophétisés. Le libelle accusateur circulait sous le manteau et avait pour titre : *De novissimorum temporum periculis.* Le terme

novissimus n'a guère d'équivalent français ; il faut entendre que ces temps *novissimes*, modernes, premiers, sont à la fois les derniers, les plus proches de la fin du monde.

Nous avons aujourd'hui perdu les préoccupations de nos ancêtres sur le jugement et ses signes précurseurs. Nous les comprenons malaisément. Non seulement le peuple mais les maîtres en théologie, les augustiniens et les mystiques pronostiquaient volontiers l'avènement plus ou moins proche du jugement dernier universel. Guillaume de Saint-Amour croyait de bonne foi aux précurseurs de l'Antéchrist (1). « De la onzième heure, écrivait-il, 1255 années sont déjà passées. » On touchait probablement à la dernière heure du monde. Or Jésus et après lui les apôtres Jean et Paul avaient prédit que dans ces derniers temps des pseudo-pasteurs se lèveraient en grand nombre, présentant les dehors de la sainteté, pénétrant dans les villes et les maisons : « Apprenant toujours et ne parvenant jamais à la véritable science. » Ces faux apôtres étaient évidemment les Prêcheurs. Guillaume de Saint-Amour le démontrait et par des arguments de nature à impressionner les esprits et à rallier à sa cause tout le parti séculier.

Sans mandat, ni approbation officielle de son Ordre, un religieux franciscain appartenant à l'école mystique

(1) Même après sa condamnation et son bannissement de l'Université, Guillaume de Saint-Amour continua à vaticiner sur l'Antéchrist et ses ministres, il écrivit alors le *Liber de Antichristo et ejusdem ministris.*

avait fait paraître un ouvrage important dont la doctrine contredisait les affirmations fondamentales contenues dans le traité : *De novissimorum temporum periculis.* Les enseignements de Frère Gérard étaient très rassurants. Selon lui, le monde était fort loin encore « des derniers temps ». Son ouvrage était une sorte de Somme constituée par une longue préface : *Liber introductorius* et par trois livres empruntés à l'abbé Joachim. Deux livres de ce dernier étaient intitulés : *La Nouvelle Apocalypse, Le Psalterium des dix cordes.* Le Frère Gérard interprétait ainsi les trois âges du monde : le premier âge était représenté par l'Ancien Testament, le second par le Nouveau Testament, le troisième devait être inauguré vers l'année 1260, et serait représenté par l'*Evangile éternel*, c'est-à-dire les écrits de l'abbé Joachim. Le premier âge avait surtout été celui du Père, le second celui du Fils, le troisième serait celui du Saint-Esprit. La chrétienté n'était parvenue qu'à l'aurore du troisième âge. Les supputations de Guillaume de Saint-Amour étaient donc erronées. Les derniers temps n'étaient pas arrivés et les religieux mendiants, les spirituels, les fratricelles surtout, loin d'être des apôtres de l'Antéchrist étaient les précurseurs de l'Esprit-Saint. Frère Gérard ne se trompait pas en affirmant l'avènement prochain d'une ère nouvelle, il se méprenait seulement sur la nature de l'innovation. Cette ère nouvelle consisterait en effet dans l'avènement de la raison formelle en théologie et en mystique ;

Frère Thomas d'Aquin ne devait pas tarder à le démontrer à Frère Gérard et à Guillaume de Saint-Amour.

Le traité *De novissimorum temporum periculis* avait obtenu, comme il arrive pour des pamphlets d'actualité, un gros succès de presse, si l'on peut ainsi s'exprimer, les copies en avaient été multipliées et elles volèrent jusqu'à Rome. Elles se nichèrent d'abord sous le manteau fourré des chanoines mais finirent par s'égarer dans les chaires et les tables des écoles. Les étudiants estimaient plus intéressant de gloser sur les moines, que de déchiffrer les gloses des manuscrits. Guillaume de Saint-Amour possédait d'ailleurs encore à Rome de nombreux et dévoués partisans. Le pape Alexandre IV résolut de faire examiner en public cette question des Ordres mendiants et de leurs privilèges. Il nomma une commission de quatre cardinaux, demanda aux Maîtres généraux des Prêcheurs et des Mineurs de faire venir à Rome quelques-uns de leurs plus éminents docteurs pour faire plaider leur cause. Nombre de religieux, qui se souvenaient de la volte-face d'Innocent IV, se reprirent à trembler. Ce pape avait commencé par être très favorable à l'Ordre. Alexandre IV lui aussi pouvait changer de conduite et d'avis. Humbert de Romans n'hésita pas à appeler à Rome, d'une manière urgente, les deux génies de l'Ordre, Albert le Grand et Frère Thomas d'Aquin.

Ils s'y rendirent, ils étaient bien différents l'un de l'autre, Albert le Grand petit, délicat, extrêmement

vif ; Thomas d'Aquin dans la fleur de l'âge, trente et un ans, grand, fort, très calme, d'allure un peu lente, magnanime. Sa noblesse, sa sereine et superbe prestance rassurèrent les religieux timorés. Il était alors l'espoir, un peu déjà l'orgueil de l'Ordre. Dans un beau geste, Humbert de Romans, devant tous les Pères assemblés au chapitre d'Anagni, quitta sa stalle et vint, à la satisfaction générale, remettre entre les mains de Frère Thomas d'Aquin un manuscrit redouté, le traité *De novissimorum temporum periculis*. C'était au jeune docteur à répondre, à relever le gant, à être pour tous ses frères, le *pugil fidei*, le héraut de la foi. Le lendemain Frère Thomas déclara aux religieux : « Mes Pères, j'ai lu le livre, plein à la vérité d'accusations perfides, mais l'ayant examiné, j'ai reconnu qu'il était fondé sur le sable, nullement sur les principes de la foi et l'autorité des docteurs de l'Eglise, je vais le réfuter. » Notons que le pape Alexandre IV, en personne, avait conseillé et demandé à Humbert de Romans de s'adresser à Thomas d'Aquin.

Quelques jours après, Frère Thomas apporta sa réfutation. C'était le traité : « *Contra impugnantes Dei cultum et religionem.* » L'opuscule fut lu publiquement et estimé lumineux autant que complet et apodictique. C'était exact. Les scolastiques du XIII^e^ siècle avaient acquis par l'exercice quotidien des discussions dialectiques une puissance d'analyse et de synthèse prodigieuse. Ils étaient capables de retenir et de composer mentalement toutes les pièces, toutes les figures de leurs

traités. La faculté de synthèse fut le don le plus caractéristique du génie de Thomas d'Aquin. Le traité *Contra impugnantes* que nous avons qualifié d'opuscule comprendrait environ deux cent cinquante pages in-12. Saint Thomas était assurément capable de le composer de tête en une nuit. Le temps de le dicter à quatre ou cinq religieux calligraphes habitués à écrire rapidement le latin de l'époque chargé d'abbréviations sténographiques; en deux ou trois jours la première édition de l'opuscule put être distribuée aux religieux (1). Napoléon et Pascal semblent avoir seuls, dans les temps modernes, possédé une aptitude aussi prodigieuse de composition mentale.

La lecture de cet ouvrage serait décevante pour la grande majorité des lecteurs même cultivés. Nos imaginations, nos mémoires paresseuses sont incapables de se figurer, de retenir dix ou douze objections, et après avoir entendu la thèse, de comparer les réponses. Nous préférons aujourd'hui un discours suivi et plus littéraire. On peut regretter que saint Thomas n'ait pas écrit une apologie de son Ordre dans ce beau latin correct et sonore qu'il possédait et qu'Erasme admirait. Ce n'était pas la manière du temps. De plus, la rigueur méthodique y eut beaucoup perdu. Le traité *Contra Impugnantes* était destiné à être prêté aux membres du chapitre d'Anagni, aux cardinaux et à leur servir de mémoire. Or toutes les accusations de Guillaume de

(1) L'année suivante, saint Thomas donna à Paris l'édition complète de l'opuscule que nous possédons aujourd'hui, lequel date de 1257.

Saint-Amour contre les religieux mendiants et notamment les Prêcheurs y sont réfutées par ordre et avec concision. L'opuscule est net, clair, précis comme un indicateur, c'est un répertoire des sources, des raisons, des textes de l'Ecriture et des Pères. Rien n'est plus aisé que de trouver la réponse à une objection donnée.

Voulons-nous, par exemple, nous documenter sur ce qu'il faut penser, selon saint Thomas, des considérations mystiques, des supputations eschatologiques concernant les derniers temps, les divers âges du monde. « Ceux qui prétendent, nous répond-il, conclure des textes de l'Ecriture que l'antéchrist viendra dans sept ans ou dans cent, ou dans mille, se trouvent être les plus présomptueux des hommes, *inveniuntur præsumptuosissimi ;* car il a été écrit : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta,* il ne vous appartient pas de discerner les temps et les époques. » La réponse est péremptoire et sape par la base toutes les élucubrations mystagogiques échafaudées sur de prétendus fondements scripturaires.

En beaucoup d'autres questions, la solution pouvait sembler plus difficile. Il était vrai que les Ordres mendiants étaient nouveaux, modernes, *novissimi,* et qu'ils avaient rompu avec bien des traditions monastiques. Les Frères Prêcheurs étaient issus des besoins de l'époque. Au troisième et au quatrième concile de Latran, les prélats, évêques, cardinaux, avaient été contraints de dénoncer l'insuffisance du clergé séculier dans la prédication doctrinale, dans l'enseignement. Les

prêtres, évêques mêmes, n'étaient pas assez instruits pour soutenir la controverse avec les chefs de l'hérésie. C'est alors que saint Dominique encouragé par Innocent III, Honorius III, avait fondé l'Ordre des Prêcheurs. Les nouvelles fins poursuivies étaient l'enseignement dans les hautes écoles ou Universités et la prédication dogmatique. Mais ce changement essentiel dans les fins poursuivies avait nécessité des modifications correspondantes dans toute l'économie de la discipline religieuse : abréviation des offices et cérémonies, principe de la dispense quant aux observances ascétiques, abandon de la solitude pour les grandes cités populeuses, du vœu de stabilité dans le monastère pour la vie pérégrinante, du travail des mains pour l'étude constante et approfondie.

Cette métamorphose monastique brillante et ardente s'était opérée, nous l'avons dit, en quelques années ; c'est pourquoi on a pu la qualifier de révolution. Il était aisé à Guillaume de Saint-Amour et à ses partisans de soutenir que ces modifications étaient toutes nouvelles et contraires à certaines coutumes ou traditions.

En répondant à ces objections, saint Thomas ne pouvait faire autre chose que l'apologie de cette révolution ou évolution monastique. A ce point de vue l'opuscule présente une valeur historique capitale, il est la justification rationnelle, théologique de ce qui avait été accompli depuis presque un demi-siècle par saint Dominique, saint François et leurs successeurs sous la protection du Saint-Siège. Mais le pape même, décla-

raient les Maîtres séculiers de l'Université de Paris, n'a pas le droit de transformer aussi essentiellement la vie monastique. Et Frère Thomas établissait ce droit contre les Maîtres. Nous saisissons sur le vif en cette occasion, comment Alexandre IV, le Maître général des Prêcheurs et Frère Thomas d'Aquin avaient partie liée. Défendre les Ordres mendiants c'était défendre l'œuvre de Grégoire IX, d'Innocent III, l'œuvre des papes.

Il nous est impossible dans cet essai de résumer seulement les principaux arguments formulés dans le *Contra impugnantes*. Sur tous les points incriminés Thomas d'Aquin répond victorieusement ; il légitime avec force et mesure, et la dispense, et l'abandon du travail manuel, et la pauvreté non seulement individuelle mais collective, et la prédication littéraire, et le ministère, confession, enterrements, la direction des familles, l'étude et le professorat, fût-ce dans deux chaires de l'Université de Paris (1). Il déduisait la plupart de ses conséquences d'un principe général, digne d'être médité et capable de corriger bien des préjugés : ce qui fait l'excellence d'un Ordre religieux, ce n'est pas avant tout, comme on le croit d'ordinaire, la sévérité des observances, du jeûne, des pénitences, mais l'excel-

(1) Plus on pénètre dans la connaissance de l'époque et de l'Ordre des Prêcheurs et plus on comprend combien dans cet opuscule les arguments sous leur apparence abstraite sont réalistes. Saint Thomas prouve qu'un religieux peut fréquenter la Cour des princes. Il défendait son supérieur, le prieur de Saint-Jacques, Nicolas de Goran, plus tard confesseur du roi de France.

lence des buts qu'il se propose. Enfin, lorsqu'il touchait aux besoins de l'Eglise qui avaient nécessité la fondation de son Ordre et qu'il montrait l'œuvre accomplie, il s'élevait à l'éloquence la plus hardie et la plus haute :

« A cause de l'ignorance chez les prêtres séculiers, on n'a pas encore pu jusqu'à ce jour observer seulement le décret statué au concile de Latran : que dans chaque église métropolitaine, il se trouverait quelques docteurs capables d'enseigner la théologie. Or, ce décret, nous le voyons aujourd'hui accompli par les religieux, au delà même de ce qui avait été prescrit, d'où il apparaît qu'est réalisée la prophétie d'Isaïe : l'univers est rempli de la science de Dieu, *repleta est terra scientia Domini*. C'est donc par une disposition la plus salutaire, la plus opportune, qu'un Ordre religieux a été institué dans lequel sont rassemblés des hommes se consacrant à la science, afin de pouvoir venir en aide aux prêtres. Et les faits accomplis ont manifesté cette vérité avec la dernière évidence. Car nous voyons aujourd'hui par l'intervention de ces religieux, l'erreur hérétique extirpée dans des régions entières, des infidèles convertis à la foi, des ignorants instruits dans la religion, des chrétiens innombrables s'affiliant à l'état religieux, de sorte que si, par un mensonge flagrant, quelqu'un ose soutenir qu'un tel Ordre religieux est inutile, il est manifestement convaincu de haïr la conversion à la grâce et par suite de pêcher contre l'Esprit Saint (1). »

Cette véhémente apostrophe était évidemment, chez saint Thomas, le cri d'un fils défendant l'œuvre de salut opérée par sa famille religieuse par son père saint Dominique. En somme, le traité *Contra impugnantes* est

(1) *Contra impugnantes Dei cultum et religionem*, C. XXI, Ed. Vivès, vol. XXIX.

une apologie triomphante des Ordres mendiants. Les cardinaux assemblés à Anagni et le pape Alexandre IV en apprécièrent toute la portée. Le libelle diffamatoire de Guillaume de Saint-Amour fut condamné, brûlé en Cour de Rome, puis bientôt à Paris devant les docteurs et les étudiants de l'Université. Guillaume de Saint-Amour chassé de France par saint Louis refusa de se soumettre, s'obstina à pronostiquer la fin du monde, se considérant comme un prophète persécuté. Grâce en grande partie à saint Thomas d'Aquin et malgré des retours de persécution, les Ordres religieux modernes avaient définitivement conquis le droit à l'existence, à l'épanouissement. L'histoire de l'évolution monastique et religieuse présente des hauts et des bas, sur l'une des plus hautes et plus blanches cimes, près d'un des tournants les plus dangereux, nous ne devons pas oublier d'ériger la statue de saint Thomas d'Aquin.

*
**

Peu de temps après le chapitre d'Anagni, probablement à la fin de l'été 1256, Frère Thomas revint à Paris. Il rentrait victorieux. L'adversaire par excellence, Guillaume de Saint-Amour, était condamné en octobre. Le pape Alexandre IV, protecteur personnel de Thomas d'Aquin, entendait que, pour compléter la victoire, il fût reçu sans retard maître en théologie par les universitaires. Parmi ces derniers, nom-

breux étaient les amis de Maître Guillaume. Durant près d'un an, l'Université lutta contre le Saint-Siège. Alexandre IV expédia bulle sur bulle. Il avait poussé la précaution jusqu'à faire signer par les Maîtres Odon de Douai et Chrétien de Beauvais amis personnels de Guillaume, la promesse de recevoir immédiatement Frère Thomas au magistériat. On voit si le pape protégeait énergiquement le jeune docteur. Il fit expédier le document signé à l'évêque de Paris, celui-ci menaça les Maîtres de l'Université s'ils ne s'exécutaient de les déclarer parjures. Ils se résignèrent donc à placer de leurs propres mains le bonnet de docteur sur la tête de leur vainqueur.

Durant deux années, Frère Thomas enseigna à Paris dans l'une des chaires de théologie du couvent Saint-Jacques. Il avait depuis quelque temps terminé le *Commentaire sur les quatre livres des Sentences.* Il interpréta l'Evangile de saint Mathieu, le traité de Boèce sur la Trinité, composa le *De Veritate,* commença la *Somme contre les Gentils,* l'une de ses œuvres qui devaient le préparer à composer bientôt la *Somme théologique.*

S'il avait entrepris cette *Somme contre les Gentils* c'était sur la demande expresse d'Alexandre IV. Il semble que ce pape ait vraiment conçu un amour de prédilection pour le Frère Thomas d'Aquin. Car bientôt, ne pouvant pour ainsi dire se passer de sa présence, il le fit venir à la curie romaine. Durant dix années envi-

ron, de 1259 à 1269, saint Thomas d'Aquin devait professer et étudier sans relâche à Anagni, à Orvieto, à Rome, enfin à Viterbe.

Ce séjour en Italie, auprès des papes Alexandre IV, Urbain IV, Clément IV, est extrêmement important, pour deux raisons principales : tout d'abord parce que saint Thomas en relations constantes avec les cardinaux et le pape devint l'homme, le théologien de la curie, du Saint-Siège; ensuite, parce que durant ce séjour en Italie, il eut tout le loisir de reprendre sur des bases renouvelées, plus approfondies, plus solides encore, l'étude d'Aristote et des Pères de l'Eglise.

Nous avons vu que le pape Grégoire IX avait interdit l'enseignement des livres d'Aristote en se proposant toutefois de les faire expurger. Nous avons même remarqué que les historiens avaient hautement loué cette entreprise. Le neveu de Grégoire IX, Alexandre IV, le grand protecteur de saint Thomas, qui connaissait parfaitement les projets de son oncle, avait, en 1256, durant le chapitre d'Anagni, demandé à Albert le Grand de composer un traité contre les Averroïstes. Ce traité, nous le possédons, c'est le *De Unitate intellectus contra Averroem.*

L'intention du Souverain Pontife est évidente : le commentateur Averroes avait compromis la cause du péripatétisme en outrant les erreurs d'Aristote, celles particulièrement qui tendaient à nier l'immortalité de l'âme et l'existence du libre arbitre, il fallait dégager le péripatétisme de l'interprétation averroïste. C'est la

même intention qui va inspirer la curie romaine dans la direction qu'elle imprimera au mouvement scientifique. A partir de l'année 1256, durant laquelle Albert le Grand, Thomas d'Aquin présents à Anagni se sont concertés avec les cardinaux et le pape, l'attitude, la position de la curie romaine et celle de saint Thomas dans le conflit scientifique sont absolument une. On peut la résumer en deux mots : il faut à tout prix conserver Aristote, il faut à tout prix l'expurger des erreurs averroïstes.

Pour expurger Aristote, la première des conditions était de remonter jusqu'à la source, c'est-à-dire d'étudier le texte génuine, l'original grec. Un religieux dominicain qui connaissait parfaitement le grec, Guillaume de Moerbeke, traduisit littéralement les livres d'Aristote pour Frère Thomas d'Aquin. Il s'agissait d'une traduction non littéraire et élégante, mais scrupuleusement fidèle. Les hellénisants reconnaissent que la traduction du Frère Guillaume est, au point de vue de la fidélité, l'une des meilleures. C'est vers 1263 que saint Thomas entreprit ses études critiques sur le texte des livres philosophiques d'Aristote. En même temps, il reprenait les commentaires littéraux sur les principaux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, Job, Isaïe, Jérémie, les quatre Evangiles... Il relisait les œuvres des Pères de l'Eglise et, en collationnant les passages les plus remarquables, ils composait l'ouvrage célèbre appelé la *Chaîne d'or*. C'est alors seulement,

vers la fin de ce long séjour à la Cour romaine, en 1267, qu'il entreprit le chef-d'œuvre la *Somme théologique.*

Dans un bref avant-propos, saint Thomas nous a exposé l'intention qui a présidé à la rédaction de l'ouvrage. Durant sa carrière déjà longue de théologien, il avait parcouru plusieurs fois le cycle entier des questions doctrinales. Il s'est proposé de les rassembler, de les ordonner dans une vaste et géniale synthèse. Or. en se situant chacune à sa place, dans son cadre, les diverses questions se sont condensées, mutuellement éclairées, et ont atteint leur ultime perfection.

Lorsqu'on lit le *Commentaire sur les Sentences*, la première œuvre importante de saint Thomas, on s'étonne de rencontrer tant d'excellents arguments qui se retrouveront dans la *Somme* exposés presque dans les mêmes termes, quoique plus abrégés, plus serrés. C'est ainsi que toutes les questions importantes ont été plusieurs fois, dix fois, vingt fois, professées, dictées, controversées, rédigées par saint Thomas. Et rien n'est plus instructif, ni plus important, que de suivre la genèse de la pensée du grand docteur, en observant autant que possible l'ordre chronologique. Nous possédons dans ses œuvres successives plusieurs rédactions et comme plusieurs éditions d'un article, d'une question, qui trouvera dans la *Somme*, sa cristallisation définitive, sa forme *ne varietur*. Ce serait donc une faute d'attribuer à saint Thomas d'Aquin, sur la causalité des Sacrements, sur l'analogie, sur l'intellect agent, une opi-

nion qu'il a professée dans le *Commentaire des Sentences*, mais qu'il a corrigée, amendée dans les œuvres suivantes et à laquelle il a donné dans la *Somme* la dernière et ultime précision. Dans cette vaste synthèse, les vérités, auparavant un peu éparses et longuement développées, se sont coordonnées et concentrées, formant la constellation la plus lumineuse, la plus vaste, la plus rigoureusement systématisée.

Que si nous considérons la *Somme*, non plus dans la disposition, la condensation des parties, mais dans l'ensemble, dans ses caractères généraux, nous reconnaîtrons que cette synthèse résume, unifie tout l'apport philosophique et religieux accumulé par deux civilisations très diverses et quelquefois divergentes : la civilisation hellénique, la civilisation judéo-chrétienne. Ce sera dans l'histoire de la pensée humaine le plus grand titre de gloire de Thomas d'Aquin, que d'avoir su concilier l'humanisme philosophique grec avec la révélation judéo-chrétienne. Nous avons vu que la curie romaine, que les papes avaient assumé en partie la responsabilité de l'œuvre ; nous verrons incessamment avec quelle sagesse et quelle vigilance ils la protègeront.

Ce chef-d'œuvre de saint Thomas d'Aquin, cette *Somme* qui harmonise toute sa pensée apologétique, philosophique, doctrinale, n'a pas été toute composée, comme on serait porté à se l'imaginer, à Rome, dans la sérénité de la solitude, la paix de la cellule. Elle a été, il est vrai, conçue et commencée au couvent de Sainte-Sabine, mais elle a été exécutée en grande partie

à Paris de 1269 à 1272; il nous appartient, puisque nous nous plaçons surtout dans cette étude au point de vue historique, de dire au milieu de quelle agitation, de quelles controverses philosophiques et religieuses.

⁂

Frère Thomas d'Aquin professait donc à Viterbe à la curie romaine où l'avait appelé le pape lorsqu'il fut envoyé assez soudainement au couvent Saint-Jacques de Paris. Les chroniqueurs n'ont pas su assigner une cause extérieure, historique à ce départ. Ce silence même est un signe. Dans les origines de l'histoire des Prêcheurs, lorsqu'un Maître général, un prélat, un docteur éminent appartenant à l'Ordre part de Rome ou de la Cour pontificale, sans que les chroniqueurs puissent nous en dire la cause, nous pouvons être presque assurés que la curie, qui a toujours agi avec une extrême discrétion, a exercé une certaine influence dans l'affaire. Cette influence est évidente dans le cas de Thomas d'Aquin qui était à ce moment même le docteur par excellence de la curie. Son départ s'il n'a été conseillé, décidé, a certainement été approuvé par les cardinaux.

A Paris, l'œuvre de conciliation entre l'aristotélisme et la révélation chrétienne souhaitée par les papes, ne s'opérait nullement. D'un côté, les Maîtres en théologie de l'Université, très secondés par les Maîtres de l'école franciscaine, s'opposaient de toute leur force

à l'intrusion du péripatétisme, de la méthode et des doctrines aristotéliciennes; de l'autre, de jeunes étudiants à la faculté des arts, sous la direction de maîtres intelligents, hardis, téméraires, acceptaient Aristote intégralement et qui, pis est, commenté par Averroes. Nous avons vu qu'en 1256 le pape Alexandre IV avait demandé à Albert le Grand un traité contre l'averroïsme. En 1263, alors que saint Thomas entreprenait ses études critiques sur le texte d'Aristote, le pape Urbain IV avait renouvelé la défense portée sur l'enseignement des livres aristotéliciens, jusqu'à ce qu'ils fussent corrigés. La faculté des arts avait commenté publiquement ces livres, dont la correction n'arrivait jamais depuis vingt ans que Rome l'avait promise, et la crise averroïste s'était déclarée. C'est à cette époque assez imprécise, entre 1260 et 1270, que nous voyons apparaître la figure intelligente et même sympathique d'un personnage qui devait finir bien tristement (1). Siger de Brabant, maître ès arts, natif, comme son nom l'indique, de la Flandre, devait être alors un homme jeune, blond, destiné semblait-il au plus glorieux avenir,

(1) Siger de Brabant nous a laissé quelques œuvres philosophiques de toute première valeur, quoique absolument averroïstes. Il appelle Albert le Grand et saint Thomas : *Præcipui viri in philosophia.* Sur un point particulier : l'intellect possible dépourvu de toute espèce et apte à les recevoir toutes, il avoue avoir longtemps hésité et s'en rapporter à la foi. En terminant, il déclare laisser non résolue la question de savoir si la science appartient à la première espèce de qualité, afin que le lecteur soit excité à étudier, à lire, à veiller sur cette difficulté, car, ajoute-t-il : « Sans les lettres, la vie est une mort et la sépulture de l'homme est vile ». La citation pour être empruntée à Sénèque n'en est pas moins belle. Voir MANDONNET, *Siger de Brabant*, textes, p. 171.

le seul, à en juger par les quelques œuvres qu'il nous a laissées, le seul capable de seconder saint Thomas d'Aquin. Avec son ami Boëce de Dacie, il fut le chef des étudiants, les plus jeunes, les plus nombreux, qui constituaient la faculté des arts, et dont quelques-uns déjà avaient accepté la doctrine ultra-aristotélicienne ou averroïste.

Cette jeunesse studieuse courait un grand péril, elle allait être tentée de ne plus croire à la révélation chrétienne, à l'immortalité de l'âme individuelle, au libre arbitre, au mérite des bonnes actions. Repousser cette marée montante de l'averroïsme en renforçant l'ancienne digue des prohibitions, ou en se maintenant, comme le faisaient les partisans de la théologie ultra-traditionaliste, sur les vieilles positions de la doctrine platonico-augustinienne était également impossible.

D'autre part, la méthode théologique des Frères Prêcheurs inaugurée par Albert le Grand, poursuivie par Frère Thomas d'Aquin, insuffisamment représentée à Paris, courait le risque d'être compromise par son caractère aristotélicien dans le mouvement averroïste. En même temps, la lutte reprenait entre les Maîtres séculiers amis de Guillaume de Saint-Amour et les Prêcheurs. C'est pourquoi, assez soudainement, le Maître Thomas d'Aquin en personne, venait d'Italie, de la curie romaine. Les Maîtres séculiers eussent été fort heureux de prendre une revanche contre Thomas d'Aquin. L'évêque de Paris, Etienne Tempier, les sou-

tenait dans la lutte contre le péripatétisme, et aussi les Frères Mineurs. Tous poussaient à la condamnation d'Aristote et de l'averroïsme en y faisant inclure au moins deux thèses proprement thomistes, celles de l'unité des formes substantielles et de la création possible du monde *ab æterno*.

En arrivant à Paris, Frère Thomas d'Aquin, dont la doctrine occupait une position centrale, avait donc à combattre deux catégories opposées d'adversaires : à gauche, les péripatéticiens avancés ou averroïstes, à droite, les traditionalistes retardataires, platonico-augustiniens. La lutte allait être à la fois délicate et violente.

Les chroniqueurs du XIII[e] siècle, dans leur simplicité naïve et voulue, leur manière littéralement primitive, nous présentent les événements les plus graves, avec une sérénité qui nous donnerait infailliblement le change, si nous n'étions historiquement avertis. Le protonotaire du roi de Sicile, Barthélemy de Capoue, témoigne au procès de canonisation que : « Dans les disputes théologiques où les hommes quelquefois ont coutume de dépasser la mesure, Frère Thomas se maintenait toujours doux et humble. Un jour qu'il disputait à Paris en présence de Frère Jean Peckham, plus tard archevêque de Cantorbery, quoique ledit Frère Peckham exaspérât le Frère Thomas par des paroles injurieuses et superbes (*verbis ampullosis et tumidis*), jamais cependant ledit Frère Thomas ne cessa de parler humblement et de répondre avec douceur et humi-

lité. » (1). Ne croirait-on pas à entendre ce témoignage qu'il s'agit ici d'un exercice d'école, d'un « cercle » entre étudiants en théologie ?

Mais nous possédons un autre récit de la dispute, celui de Jean Peckham lui-même. Nous savons qu'à cette époque Frère Thomas était régent de Saint-Jacques, que Jean Peckham était le régent des Frères Mineurs, que l'évêque de Paris était présent à la discussion avec les Maîtres de l'Université et un grand nombre d'étudiants. Frère Thomas était alors considéré comme le plus célèbre théologien de la chrétienté avec Albert le Grand. Les discussions solennelles de ce genre étaient assez fréquentes, les difficultés les plus actuelles y étaient traitées. Les Maîtres présents pouvaient poser telle objection qui leur plaisait sur un sujet quelconque. C'est pourquoi l'on appelait ces controverses des disputes quodlibétiques. On suppose que la dispute en question eut lieu aux approches de Pâques 1270. Et l'hypothèse est on ne peut plus vraisemblable. Du moins est-il absolument certain que la séance fut très solennelle, très importante; l'écho que nous en percevons dans les écrits de Peckham et jusque dans les dépositions de témoins ignorants ne laisse aucun doute à ce sujet, ce fut l'une des disputes les plus mémorables de la théologie au XIII[e] siècle.

La relation que nous en a laissée Jean Peckham mérite d'être examinée de très près : « Comme Frère

(1) *Acta Sanctorum*, VII mars, t. I, p. 710.

Thomas, écrit-il, était contredit avec la dernière rigueur (*argueretur argute*) par l'évêque de Paris, par les Maîtres en théologie et par ses propres frères, nous seul nous nous portâmes à son secours, le défendant autant qu'on pouvait le faire sans blesser la vérité, jusqu'à ce qu'enfin le Frère Thomas, en humble docteur, soumît lui-même toutes ses positions au jugement (*moderamini*) des Maîtres de Paris pour une correction qui pouvait être imminente. » (1). Il n'est pas très vraisemblable que Frère Jean Peckham se soit porté au secours de Frère Thomas d'Aquin et qu'il s'en soit constitué le protecteur. Il était le chef de toute l'école franciscaine, et nous savons de reste que cette école était passionnément opposée à l'école thomiste; en théologie, Prêcheurs et Mineurs étaient des Frères ennemis (2). De plus, comme nous le verrons plus loin, Frère Jean Peckham devenu archevêque fut le censeur le plus rigoureux et le plus opiniâtre de Frère Thomas et notamment de la thèse soutenue en la circonstance. L'attitude protectrice que s'attribue Peckham est d'ailleurs contredite par la déposition de Barthélemy de Capoue. Il était notoire que le Maître franciscain avait tout fait pour exaspérer Frère Thomas en qualifiant sa doctrine

(1) Cité dans MANDONNET, *Siger de Brabant*, p. 99.

(2) Il serait déplaisant d'insister sur cet antagonisme doctrinal entre Prêcheurs et Mineurs. Jean Peckham constatait que les thèses doctrinales des deux Ordres étaient fondamentalement et généralement opposées : « *Cum doctrina duorum ordinum in omnibus dubitalibus sibi pene penitus hodie adversetur* ».

d'hérétique, de scandaleuse, d'absurde, d'averroïste et d'autres épithètes analogues.

Il est moins vraisemblable encore, si possible, que Maître Thomas d'Aquin, régent des Frères Prêcheurs, dans cette chaire de Saint-Jacques que l'Université jalousait et voulait supprimer, ait soumis ses thèses à la correction des Maîtres séculiers. Il eût fallu que Maître Thomas, théologien du pape et de la curie romaine, eût perdu absolument tout sang-froid. Cette soumission d'un Maître dominicain au « *regimen* » de l'Université eût été la suprême imprudence.

C'est le témoin au procès de réhabilitation et la tradition qui ont raison. Frère Jean Peckham a porté l'attaque sur la thèse la plus vulnérable du thomisme, parce qu'elle était la plus controversée et d'autre part commune au thomisme et à l'averroïsme. Il a été soutenu, par l'évêque de Paris, qui est descendu dans l'arène et a attaqué Frère Thomas, par tous les Maîtres de l'Université, et aussi hélas! car le fait cette fois est fort vraisemblable, par un certain nombre de Frères Prêcheurs. Et si Frère Peckham s'efforça de pousser l'offensive à fond, c'est qu'il n'ignorait pas avec l'élite de l'assistance, qu'une condamnation, une « correction pouvait être imminente ». L'évêque de Paris la préparait et elle allait tomber quelques mois plus tard sur l'averroïsme. Mais l'on eût été heureux, et dans l'Université, et chez les Mineurs, de faire joindre aux thèses condamnées, au moins la thèse sur l'unité des formes substantielles qui était, comme nous

venons de le dire, commune à Frère Thomas et à Siger de Brabant, au thomisme et à l'averroïsme. Cette thèse condamnée par l'évêque Etienne Tempier, c'était le discrédit jeté sur la doctrine thomiste, la méthode aristotélicienne, c'était la revanche des Maîtres séculiers et une victoire marquée au compte des Frères Mineurs sur les Prêcheurs.

Mais le régent de Saint-Jacques, Frère Thomas d'Aquin, savait parfaitement lui aussi ce dont il s'agissait (1). Et s'il avait contre lui quelques théologiens, âgés, partisans attardés de l'ancienne école, il possédait aussi des amis et collaborateurs. Il n'attendait d'ailleurs de secours de personne. Il ne se départit pas un instant de son imperturbable et coutumière sérénité. On se le représente sans trop de peine, assis dans la chaire du Maître, en chape noire, le bonnet de docteur rabattu jusqu'aux oreilles, faisant abstraction de tout ce qui n'était que tumulte, injures, le front à peine ridé, s'efforçant uniquement de voir très clair. Non, il n'avait besoin de personne pour le seconder et personne n'en eût été capable. Il tint parfaitement

(1) Un fait nous prouve bien que saint Thomas et les Dominicains savaient la condamnation imminente des propositions averroïstes et peut-être des deux propositions thomistes. Gilles de Lessines, dominicain, envoyait à cette époque à Albert le Grand en le priant de les apprécier, les treize propositions qui allaient être effectivement condamnées, plus deux autres susceptibles de l'être et enseignées par Frère Thomas : l'unité des formes substantielles, la simplicité des substances spirituelles. Si ces deux dernières propositions, surtout celle de l'unité des formes substantielles ne fut pas condamnée, c'est que saint Thomas sut la défendre avec autant de sagesse et d'intelligence que d'énergie.

tête à toutes les attaques et de Jean Peckham et des Maîtres séculiers et de l'évêque Tempier ; il sut résoudre lumineusement toutes les objections et si, en fin de séance, il soumit sa doctrine — comme il devait le faire en une circonstance plus solennelle encore, au moment de la mort — s'il soumit « toutes ses positions » à un magistère, ce ne fut pas à celui des Maîtres de l'Université qui ne tramaient que sa perte et celle de son Ordre, mais au magistère de l'église romaine. Cet appel si humble qu'il fut, devait intimider quelque peu, et les Maîtres et l'évêque de Paris. Car depuis plusieurs années le Souverain Pontife et les cardinaux s'étaient montrés très vigilants et énergiques.

Au mois de décembre suivant, en 1270, l'évêque de Paris, d'accord avec les Maîtres de l'Université, condamnait les thèses averroïstes soutenues par Siger de Brabant, Boëce de Dacie; la thèse sur l'unité des formes substantielles attaquée par Jean Peckham et les Maîtres séculiers n'était pas comprise dans la condamnation. Frère Thomas d'Aquin l'avait emporté. Durant deux années encore il ne cessa de batailler tantôt contre les péripatéticiens trop avancés ou averroïstes, tantôt contre les attardés de l'augustinisme. Nous possédons de cette époque deux traités, l'un *De æternitate mundi contra murmurantes* contre les traditionalistes réfractaires à toute nouveauté, l'autre *De Unitate intellectus* contre Siger de Brabant et les averroïstes. Dans ces ouvrages, nous voyons l'athlète de la foi en pleine lutte entre les deux partis opposés, frappant d'estoc

et de taille, ne négligeant même pas, après avoir établi sa thèse, de lancer une phrase ironique à ses adversaires. Après avoir démontré que la raison seule ne peut absolument prouver la création dans le temps et que la conception d'un monde éternel n'a rien d'absurde, il conclut contre les traditionalistes étroits, les *murmurantes* : « A les entendre, ceux-là seuls qui perçoivent avec tant de perspicacité cette absurdité sont des êtres raisonnables, des hommes, et avec eux se lève l'aurore de la sagesse. » Contre Siger de Brabant à qui il avait longuement prouvé que Averroes n'était pas le commentateur, mais le corrupteur d'Aristote, *depravator*, contre ce jeune maître ès arts imprudent, téméraire, qui, dans un enseignement secret, ésotérique, inculquait aux jeunes étudiants des théories subversives de la morale naturelle et chrétienne, il s'indignait et s'écriait :

« Telles sont les vérités que nous avons écrites pour la destruction de l'erreur précédente (averroïste), non point en nous fondant sur les enseignements de la foi, mais sur les raisons et les citations des philosophes eux-mêmes. Si quelqu'un, glorieux d'une fausse science, prétend s'inscrire contre les vérités que nous avons établies, qu'il n'enseigne pas dans les coins, devant des enfants incapables de porter un jugement sur des questions si ardues, mais qu'il écrive publiquement contre ce traité, s'il l'ose, et il aura à répondre non seulement à moi, qui suis le moindre de tous, mais à d'autres encore, qui ont le culte de la vérité et qui sauront réfuter son erreur ou conseiller son ignorance (1). »

(1) Voir *Œuvres de saint Thomas*, Ed. Vivès, t. XXIX, p. 335.

On aura sans doute remarqué dans cette citation le passage où saint Thomas se fait fort d'avoir réfuté les erreurs averroïstes, non en recourant à la foi, mais à la raison et aux autorités des philosophes. Dans cet opuscule, en effet, il se fonde principalement sur le texte même d'Aristote, qu'il connaissait mieux que tout autre, possédant une traduction de première main, de tous points excellente. Pour réfuter Averroes et Siger de Brabant, il se plaçait donc à un point de vue purement critique et rationnel. Cette distinction si tranchée entre le domaine de la foi et de la raison était nouvelle, contraire aux habitudes de l'ancienne école qui fusionnait, confondait les ordres et les méthodes. Par contre, Siger de Brabant et les Averroïstes séparaient la raison de la foi jusqu'à admettre entre elles de flagrantes contradictions. Ils pratiquaient la méthode qu'on a appelée de la cloison étanche. Ils déclaraient enseigner avec Aristote, en philosophie, des thèses contraires au christianisme : le fatalisme, l'éternité du monde, la mortalité des âmes individuelles, et d'autre part tenir avec la foi chrétienne les croyances opposées à ces thèses : le libre arbitre, la création au début des temps, l'immortalité des âmes. Mais on n'échappe pas à la logique de la vie, à la force des choses, les Averroïstes en arrivèrent bientôt à considérer la révélation chrétienne comme une création populaire et symbolique. La position prise par saint Thomas se situe, se définit mieux, par comparaison à celles de ses adversaires : il distinguait, discernait la raison de la foi contre

les Augustiniens, mais il ne les séparait pas au point de les opposer; contre les Averroïstes il soutenait que la raison ne pouvait rien prouver de contraire à la foi. En résumé, il attribuait à la science une autonomie relative; il ne confondait pas, il ne séparait pas absolument, il discernait.

***

De cette position large, centrale, intégrale, qu'il avait dès l'abord fait sienne à la suite d'Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin jusqu'à sa mort réussit à repousser tous les assauts et des aristotéliciens téméraires et des traditionalistes attardés. Son génie et sa vertu imposaient le respect. Dans le cours de l'année 1272, il fut rappelé en Italie et moins de deux ans après il mourait, mars 1274. Son départ de Paris, sa mort surtout, rendirent aux Maîtres séculiers toute leur audace, ils travaillèrent plus ardemment que jamais à faire condamner, sous prétexte d'averroïsme, quelques thèses thomistes. La campagne dut avoir un grand retentissement puisque le B. Albert le Grand, qui ne pouvait retenir ses larmes en songeant à la mort prématurée de son illustre disciple, vint expressément de Cologne à Paris pour défendre sa doctrine violemment incriminée. Ce fait, attesté par un témoin au procès de canonisation, ne saurait être daté avec certitude.

Mais Albert le Grand ne fit que passer à Paris. Après

son départ, l'opposition acharnée, opiniâtre des traditionalistes augustiniens ne désarma pas. Nous avons remarqué que la nouvelle école thomiste était combattue non seulement par les Maîtres séculiers de la faculté de théologie, par les Franciscains et l'évêque de Paris, mais encore par quelques Frères Prêcheurs appartenant surtout à la première génération. L'un d'eux, le plus célèbre, ancien étudiant, puis maître ès arts à l'Université de Paris, reçu dans l'Ordre par le B. Jourdain de Saxe, provincial durant plus de dix ans en Angleterre, religieux austère et d'une grande piété, promu enfin par Grégoire X, en 1272, archevêque de Cantorbery, primat d'Angleterre, Robert Kildwardby, était un adversaire intransigeant de la doctrine thomiste. Vers la fin de l'année 1270 ou au début de 1271, au plus fort des luttes doctrinales, étant alors provincial d'Angleterre, il était passé à Paris, s'était rendu au chapitre général de Montpellier. Les actes du chapitre le qualifient le grand Maître en théologie, *magnus magister in theologia*. Robert Kildwardby était alors un des plus insignes Maîtres de la doctrine platonico-augustinienne. Il avait divisé en chapitres et annoté la plupart des livres de saint Augustin. L'avènement de la méthode aristotélicienne était pour lui-même une défaite. Nous comprendrons mieux qu'il puisse noter la doctrine thomiste avec une incroyable sévérité.

Robert Kildwardby et Etienne Tempier, évêque de Paris, s'étaient connus à l'Université. Ils professaient

les mêmes opinions et tendances doctrinales. Trois années après la mort de saint Thomas, les averroïstes troublant les âmes de la jeunesse, le pape Jean XXI demanda une enquête et un rapport sur ce mouvement. L'occasion s'offrait d'elle-même. Les deux évêques se concertèrent pour condamner les thèses de l'averroïsme mais en y impliquant la doctrine thomiste. Afin que personne ne s'y trompât, le décret fut promulgué à Paris par Etienne Tempier, le 7 mars 1277, trois ans jour pour jour après la mort de Frère Thomas. L'Université de Paris, celle au moins de théologie, et l'évêque de Paris étaient alors fort éloignés de songer à une canonisation. Dix jours plus tard, à Cantorbéry, le primat d'Angleterre, Robert Kildwardby, condamna à son tour l'averroïsme en y impliquant la doctrine thomiste, particulièrement la thèse sur l'unité des formes substantielles. Les deux prélats affirmaient s'être préalablement acquis l'assentiment des Maîtres en théologie des Universités de Paris et d'Oxford. C'était vrai absolument, pour Oxford.

A Paris, Thomas d'Aquin comptait des partisans chez les Maîtres, chez les Prêcheurs, mais surtout à la faculté des arts. Nous avons dit que cette faculté préparatoire aux autres était la plus nombreuse et constituée par la jeunesse; saint Thomas avait pour lui les jeunes. Au lendemain de sa mort, le 2 mai 1274, la faculté des arts avait fait demander par le recteur de l'Université au Maître général des Prêcheurs, le corps

de Frère Thomas et ses écrits. Dans la supplique, un éloge absolument enthousiaste salue le docteur du titre brillant et fort juste d'ailleurs « d'étoile du matin ou plutôt de luminaire majeur présidant au plein jour et éclairant toute l'église de ses rayons » (1). Cet enthousiasme de la jeunesse studieuse, dont une partie s'était aventurée et égarée à la suite de Siger de Brabant, était, aux yeux des graves théologiens de l'Université de Paris, plutôt compromettant et de nature à provoquer des censures.

Mais Frère Thomas s'était acquis des admirateurs et des défenseurs plus puissants et plus autorisés que les jeunes. Nous savons à quel point il était estimé à la curie romaine, il y avait professé durant dix ans environ; ses travaux, sa méthode, son enseignement avaient été encouragés, approuvés par les cardinaux et les papes. Thomas d'Aquin était Italien, on était fier de sa noblesse, de sa science, on aimait sa vertu, le maître était en deux mots *persona grata*. Les cardinaux, lors des condamnations de l'aristotélisme et du thomisme par les évêques de Paris et de Cantorbery, étaient rassemblés à Anagni pour l'élection d'un successeur à Jean XXI. Ils apprirent que Etienne Tempier se préparait à condamner de nouveau et directement la méthode et la doctrine de Frère Thomas. Déjà mécontents des censures précédentes, ils firent signifier

(1) Denifle, *Chart. Univ. Paris*, t. I, p. 504.

à l'évêque de Paris d'avoir à surseoir à la condamnation. Il est probable que Etienne Tempier pensait mettre à profit la vacance du Saint-Siège, laquelle dura plus de six mois, pour faire passer plus aisément son décret. La curie romaine était plus vigilante et énergique qu'il ne l'avait présumé.

Elle fit intervenir auprès du primat d'Angleterre un prélat dominicain, Pierre Conflans, archevêque de Corinthe, en résidence à la Cour romaine. Ce dernier écrivit à Robert Kildwardby une lettre assez dure dans laquelle il lui reprochait la condamnation de Frère Thomas d'Aquin. Robert Kildwardby était plutôt opiniâtre et autoritaire. Autrefois, étant provincial d'Angleterre, il s'était fait casser par le chapitre de Barcelone et exiler en Allemagne, parce qu'il refusait d'accepter les frères étrangers assignés par l'Ordre au couvent et à l'Université d'Oxford; il s'était exilé mais avait été réélu par tous ses religieux. C'était un caractère puissant mais fermé à toute innovation doctrinale. Il répondit à la lettre de l'archevêque de Corinthe, Pierre de Conflans, rigoureusement. Il lui donna tout d'abord une légère leçon de précision en faisant remarquer que sa condamnation ne comportait pas la qualification d'hérésie, mais seulement l'interdiction, ce qui était parfaitement exact. Ceci dit, il légitimait la prohibition par cette affirmation que : « De l'avis unanime de tous les maîtres, tant régents que non régents de l'Université d'Oxford, les thèses

interdites étaient, ou manifestement fausses, ou contraires à la véritable philosophie, ou proches d'erreurs intolérables, ou évidemment iniques, parce que contraires à la foi catholique, *apertissime iniqui, quia fidei catholice repugnantes* (1) ».

Nous serons un peu moins étonnés de ces qualifications extrêmes, lorsque nous saurons que les Maîtres gagnaient sept jours d'indulgence pour ne pas enseigner la doctrine de saint Thomas, et que la thèse thomiste de l'unité des formes substantielles avait suscité, c'est Occam qui le rapporte, à Oxford et dans les écoles d'Angleterre un scandale presque infini « *scandalum prope infinitum* » (2).

En mars 1278, Robert Kildwardby fut élevé à la dignité de cardinal et appelé en Italie. On ne peut s'empêcher de songer au fameux principe de la curie romaine : *promoveatur ut amoveatur*. Il fut remplacé sur le siège de Cantobéry par un Frère Mineur que nous connaissons, Jean Peckham. L'ancien régent de l'école franciscaine de Paris, qui prétendait avoir tendu à Frère Thomas d'Aquin au moment où il allait

(1) Cité dans MANDONNET, *Siger de Brabant*, p. 235.

(2) Voici le texte littéral du témoignage d'Occam : « J'ai ouï rapporter souvent et par nombre d'Anglais et de Bretons que quand l'opinion de Frère Thomas, avec les conséquences qui en résultent, fut exposée, le scandale en Angleterre fut presque infini. » ID., *Ibid.*, p. 237. A cette époque où l'on ne s'était pas accoutumé à distinguer suffisamment la théologie de la philosophie, on ne pouvait comprendre comment, dans la thèse admise par saint Thomas de l'unité des formes, le corps de N.-S. au tombeau était vraiment son corps. A la question, Albert le Grand avait déjà répondu qu'il fallait disjoindre ces deux thèses et ne pas prétendre juger des mystères par la raison raisonnante.

s'enlizer une main secourable, aggrava en 1284 la condamnation du thomisme portée par Kildwardby. D'ailleurs il ne faisait que suivre l'impulsion donnée par son Ordre. En 1282, un chapitre général des Frères Mineurs avait défendu la lecture de la *Somme* dans les écoles franciscaines. Malgré toutes les prohibitions, le thomisme se propageait. Frère Richard Clapwel Dominicain, l'ayant professé à Oxford même, Jean Peckham le cita à son tribunal archiépiscopal, mais le Prêcheur invoqua les exemptions de son Ordre.

On continua à argumenter, à attaquer, à se défendre. Il fallut cinquante années de lutte pour que la doctrine thomiste fut canoniquement reconnue. Et l'événement qui mit fin aux contestations fut précisément la canonisation de Thomas d'Aquin, 18 juillet 1223, dont nous célébrons cette année le sixième centenaire. Deux années plus tard, l'interdit porté contre la méthode aristotélicienne et thomiste était levé par l'évêque de Paris. C'étaient encore le pape et la curie romaine, qui, en hâtant la canonisation de Frère Thomas, avaient accompli le premier grand pas vers la reconnaissance et l'acceptation officielle du thomisme comme doctrine de l'Eglise catholique.

*
**

Ces considérations historiques étaient nécessaires pour faire mieux saisir l'une des principales significations de la canonisation de saint Thomas, et aussi,

pour inculquer une conception plus juste de l'œuvre apologétique et doctrinale accomplie par le docteur éminent. Cette œuvre a revêtu un double caractère et une double intention. Jusque dans ses dernières années et l'on peut dire jusqu'à sa mort, puisque la question fut encore agitée au concile de Lyon de 1274 auquel il se rendait quand il mourut, saint Thomas combattit pour la vie monastique et religieuse. Ce point essentiel de son activité apologétique est ordinairement méconnu. En 1270, à Paris, il écrivait encore contre certains Maîtres séculiers de l'Université, en particulier, Gérard d'Abbeville et Nicolas de Lisieux, ses traités : *De perfectione vitæ spiritualis contra pestiferam doctrinam retrahentium homines a religionis ingressu.* Ne nous en étonnons pas, la vie religieuse, monastique, aura toujours dans tous les milieux des ennemis.

Toutefois c'est avec justice, que le monde chrétien et incroyant a surtout porté son attention sur le livre qui résume l'activité philosophique, théologique, scripturaire de saint Thomas, la *Somme.* Ce chef-d'œuvre, nous l'avons dit, nous n'avons pu assez le montrer, n'a pas été composé dans la passivité d'une contemplation solitaire, mais au plus fort d'une existence prodigieusement active et militante. L'anecdote célèbre, qui nous représente saint Thomas dans le palais de saint Louis, frappant du poing la table en s'écriant : argument décisif contre les Manichéens, revêt une signification symbolique et d'une plus haute portée qu'on ne

le croit ordinairement. Saint Thomas fut vraiment un athlète de la foi, *pugil fidei* (πύξ,poing). Il continua apologétiquement la campagne entreprise par son père, saint Dominique. Il a constamment combattu et a rencontré des adversaires dans tous les camps. Il fut, dans la lutte, humble, magnanime, hardi, mais aussi, selon G. de Tocco « *patientissime* » et selon Pierre Dubois « *prudentissime* ».

Nous tenterons d'exposer dans le chapitre suivant comment la vertu en saint Thomas d'Aquin a contribué à la compréhension de la vérité intégrale. De sa carrière intellectuelle et doctrinale prise dans l'ensemble et historiquement, il résulte cette grande leçon : que l'on combat victorieusement les doctrines nouvelles, non en s'obstinant à conserver sans les modifier des positions surannées, mais en s'efforçant de s'assimiler, de s'approprier les qualités de méthode, les vérités précieuses que ces doctrines nouvelles nous apportent. Car chaque siècle apporte avec lui de nouveaux éléments qu'il faut au moins en partie s'assimiler. Accroître la doctrine traditionnelle par l'adoption de méthodes, d'inventions nouvelles, c'est bien ainsi que l'on compose la Somme.

CHAPITRE III

LA VIE SPIRITUELLE ASCETIQUE ET MYSTIQUE

I. — Vie ascétique.

Les biographies, les procès de canonisation de saint Thomas d'Aquin présentent, semble-t-il, une lacune importante. Au moyen âge et tout particulièrement vers la fin du XIII[e] siècle, les vie des bienheureux, des saints, s'étendent avec complaisance sur les flagellations, macérations, pénitences sanglantes qu'ils se sont infligées. Dans les premières biographies, les témoignages concernant saint Thomas, nous ne rencontrons rien de semblable. On pourrait donc se demander si cette lacune n'est pas le résultat de l'ignorance ou d'un oubli. Reprenons les *Vies* de Thomas d'Aquin par G. de Tocco, par Tolémée de Lucques, par Bernard Guidonis, relisons les dépositions des témoins les plus importantes, nous n'y pouvons trouver aucun chapitre, aucun paragraphe important sur les mortifications physiques violentes du Saint. Nous sommes absolument persuadé que saint Thomas d'Aquin a été intérieurement et si l'on peut s'exprimer ainsi, en profondeur, l'un des ascètes les

plus mortifiés, nous tâcherons de le montrer. Il n'en demeure pas moins vrai que cette mortification a été quelque peu différente des pénitences accomplies par les saints dominicains contemporains. Point de cilice, de chaîne de fer, de disciplines, de macérations sanglantes comme chez saint Dominique, chez les premiers Frères Prêcheurs.

La légende, d'autre part, est muette elle aussi sur ce point. Et cependant avec ses amplifications, ses transfigurations, ses exagérations, ses créations mêmes, la légende est toujours très suggestive, très révélatrice. Elle nous signale, comme les sémaphores lumineux et colorés, la voie suivie par le Saint, la direction dans laquelle l'avaient engagé ses tendances individuelles, son tempérament, le milieu, son mode d'action. D'ailleurs la légende est magnanime, et elle prête même à ceux qui ne sont pas très riches. Voici par exemple la mère de saint Thomas d'Aquin. L'histoire nous apprend qu'elle était bien inféodée, c'est le cas de le dire, aux préjugés seigneuriaux, et le bon G. de Tocco, qui ne la connaissait point, s'est ingénié à nous faire accroire que si elle avait fait arrêter Frère Thomas à Aquapendente c'était par suite d'un simple malentendu avec les Dominicains de Naples. Tocco nous rapporte encore que la comtesse Théodora « fut d'une grande abstinence, qu'elle avait pris des cals non seulement aux genoux (ce qui est assez commun), mais aussi aux mains, par la fréquence de ses génuflexions et prostrations ». On sait que durant les oraisons du moyen

âge, les personnes pieuses avaient coutume de multiplier les inclinations, les gestes favorisant la dévotion. La sœur de Thomas d'Aquin, la comtesse de San-Severino, selon G. de Tocco « était d'une telle rigueur pour elle-même, qu'elle consacrait une grande partie de la nuit, à s'infliger les plus dures disciplines au moyen d'une chaîne de fer, *catena ferrea* » (1).

Or, ce même G. de Tocco, qui n'oublie point de rapporter les mortifications de la mère et de la sœur de Thomas d'Aquin, dans la même biographie, à la même page ou deux pages plus loin, oublierait de nous mentionner des macérations de ce genre au sujet de son Saint. Les autres biographes feraient de même. Les disciples, témoins au procès, quand l'inquisiteur leur a demandé s'ils pouvaient attester sous serment quelque pénitence concernant Frère Thomas, se seraient tus. Ce n'est pas possible. Si la légende même n'a prêté à saint Thomas d'Aquin, ni les cals aux mains, ni les plus rudes disciplines avec la chaîne de fer, c'est parce que les disciples, témoins de sa vie et ses confidents les plus intimes, Reginald de Piperno, Tolémée de Lucques, G. de Tocco, avaient témoigné au contraire que telles n'avaient pas été les habitudes de Frère Thomas. Ce serait aller trop loin d'affirmer que saint Thomas ne prenait pas la discipline selon la règle commune. Mais il s'est abstenu des pénitences violentes et sanglantes si appréciées tout particulière-

(1) Boll, *op. c.*, p. 670.

ment chez les Frères Prêcheurs depuis la première moitié du XIII[e] siècle. Et puisque nous avons avancé que l'ascétisme de saint Thomas d'Aquin était aussi réel, aussi intime, aussi profond que celui des Saints qui l'ont précédé, il s'ensuit que cet ascétisme doit revêtir un caractère à la fois *ancien* et nouveau. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que saint Thomas, qui représente éminemment une discipline monastique nouvelle, qui apportait une méthode théologique nouvelle, ait spontanément renouvelé l'ascétisme traditionnel.

Car il s'est produit une évolution dans l'ascétisme. Assurément, qu'on le remarque bien, il convient de faire en matière d'ascétisme, plus grande que partout ailleurs, la part de l'individualisme. Car rien n'est plus particulier, original, ne dépend davantage des conditions du tempérament, n'est plus individuel en un mot que l'ascétisme. En tout temps, en tout lieu, dans toutes les conditions, on rencontrera des ascètes qui ont pratiqué ou pratiqueront les mêmes effrayantes pénitences. La statistique ici serait impuissante. Mais, si l'on porte moins son attention sur les individus que sur l'ensemble de la vie monastique, on n'aura pas trop de peine à reconnaître que l'ascétisme s'est modifié dans la mesure où cette vie monastique elle-même a progressé. L'ascétisme du bénédictin colonisateur, explorateur, défricheur de forêts vierges, n'a pu être celui du moine de la Thébaïde ; et l'ascétisme de moines prêcheurs n'a plus été celui des Bénédictins, Cisterciens, Chartreux. Les exceptions individuelles très

nombreuses ne détruisent pas la loi générale. L'Ordre des Prêcheurs fut le premier des Ordres vraiment modernes. Le fondateur, saint Dominique avait dû introduire dans la règle même le principe de la dispense. Et cette dispense des offices, des jeûnes, du lever de nuit avait été nécessitée surtout par les études et accordée pour les études. Du moment qu'un Ordre monastique destinait aux études supérieures universitaires, une partie de ses religieux les mieux doués, il était inévitable que chez ces religieux l'ascétisme subît une modification correspondante. Chez saint Thomas, qui a été et demeure le type accompli du moine philosophe et théologien, l'ascétisme est devenu moins violent, moins momentané, moins extérieur, moins sanglant et en ce sens moins à fleur de peau ; par contre, il a été plus intérieur, plus profond; il a atteint non seulement le cœur mais la tête elle-même, il a été pour ainsi dire, plus intellectuel. Nous allons essayer de déterminer les principaux caractères de cet ascétisme intellectuel, tel que nous le rencontrons, et à un degré éminent, en saint Thomas d'Aquin. Mais nous devons d'abord pour plus de clarté en donner une définition aussi satisfaisante que possible.

L'ascétisme est essentiellement physique. Mais dans le corps humain, certains organes par leur participation immédiate aux actes de la connaissance, comme les yeux, les centres cérébraux, sont plus intérieurs, plus spirituels, plus intellectuels, que ne le sont les membres extérieurs, ou encore les organes de la nutrition. Les

premiers anachorètes, les Pères du désert, qui tendaient à une contemplation affective, passive, intuitive, sans distinction et composition des pensées, analogue en bien des points à la contemplation néo-platonicienne (1), les Pères du désert vivant dans la vallée du Nil, sous un climat chaud, se livrant à un travail manuel peu fatigant, s'appliquèrent surtout à mortifier entre eux la faim, la soif, le sommeil et ces besoins incoercibles de parler, de s'agiter, de se déplacer, qui sont si profondément insérés dans l'humaine nature. Nous ne voyons pas que ces anachorètes aient beaucoup pratiqué les flagellations sanglantes ou crucifiantes à la manière du B. Henri Suso (2). Ils se sont surtout exercés au jeûne prolongé, aux veilles, à l'immobilité corporelle, au silence. Ce sont les apôtres, les hommes d'action dont saint Paul est le type, qui ont le plus recouru aux pénitences violentes et rapides, à la prière rythmée par des mouvements physiques. La raison en est aisée à saisir : leurs travaux, leur ministère ne leur permettaient ni les jeûnes extraordinaires, ni le silence absolu. Ils ont donc réduit leurs corps en servitude par les flagellations, les cilices, les disciplines de fer.

(1) Les Pères du désert furent, dès les débuts, en relations constantes avec Alexandrie. Or Plotin († 270) avait été à Alexandrie le fondateur de l'école néo-platonicienne. Il avait eu pour disciple Porphyre. Dans sa doctrine l'extase conditionnée par un certain ascétisme tient une place de choix. L'influence du néo-platonisme et du stoïcisme sur certains Pères du désert n'est pas contestable. Saint Nil avait adapté le *Manuel d'Epictète* à la vie monastique.

(2) Voir Renée Zeller, *Le B. Henri Suso*.

Ces exemples nous font comprendre que l'ascétisme en général est un ensemble d'exercices, de pratiques, par lequel le fidèle, le religieux, restreint, fait mourir en lui les fonctions animales ou inférieures pour développer la vie, les facultés spirituelles ou supérieures. L'ascétisme, qui étymologiquement signifie exercice, d'un côté réduit, supprime la vie, mortifie, de l'autre il développe, excite. Dans le christianisme il n'est pas séparable du mysticisme, il tempère, retranche la vie sensuelle ou sensible, extérieure, pour accroître la vie intérieure, spirituelle, contemplative. Parce qu'on a réservé au mysticisme la science et la pratique de l'oraison, de la contemplation, le terme ascétisme est surtout devenu synonyme de mortification physique.

Nous pourrons nous rendre compte que l'ascétisme de saint Thomas, comme d'ailleurs celui des moines adonnés presque exclusivement aux hautes études, s'est par la force des choses rapproché de l'ascétisme pratiqué par les Pères du désert : jeûne, abstinence, veilles, silence, immobilité. Chaque jour, nous assure G. de Tocco, saint Thomas lisait quelques pages des *Conférences de Cassien avec les Pères du désert.* C'était son manuel de vie ascétique; il avait besoin, affirmait-il, de cette lecture pour se retremper dans la ferveur et se mieux disposer à la spéculation divine. Mais si chaque jour saint Thomas d'Aquin allait pour ainsi dire au désert visiter la cellule des anachorètes, s'entretenir avec les Pères Sérapion, Moïse, Paphnuce, Serenus, de

quelque sujet ascétique et mystique, c'est sans doute qu'il s'était proposé de suivre leurs enseignements et d'imiter leurs exemples (1).

*
**

La pratique la plus extérieure de l'ascétisme que nous ayons rencontré dans la biographie de saint Thomas d'Aquin est le jeûne. Le Frère Reginald de Piperno qui, comme nous le dirons plus amplement, fut le confident le plus intime du Saint, rapportait que, lorsque le Maître commentait Isaïe, il rencontra un passage dont il ne pouvait acquérir une parfaite intelligence; durant de longs jours il s'affligea par des jeûnes (*multis diebus afflixit se... jejuniis*) priant Dieu qu'il lui révélât le sens secret de l'Ecriture. Nous avons ici un exemple d'une pratique ascétique évidente mais inséparable d'une croyance mystique. Le jeûne n'est pas seulement employé en ce cas comme un moyen purement physique destiné à favoriser l'exercice de la pensée, mais encore comme un acte de pénitence agréable à Dieu, comme une prière d'impétration, de demande.

(1) Voir JEAN CASSIEN, *Conférences avec les Pères du désert* (Librairie Saint Thomas d'Aquin, Saint-Maximin (Var). Puisque ce livre était le manuel de saint Thomas, il importe de l'étudier pour saisir le caractère ascétique de sa vie spirituelle. Or dans les *Conférences de Cassien*, on chercherait en vain des allusions à des pénitences violentes et sanglantes comme dans les *Vies des Frères* (Prêcheurs) de Gérard de Frachet. Ce qu'on rencontre à chaque page dans Cassien, c'est la nécessité de la solitude, de la fuite du monde, du silence, du jeûne, de la contemplation constante, de la discrétion.

Nous ne pouvons douter que saint Thomas n'ait recouru à la même pratique ascétique et mystique pour obtenir du Saint-Esprit l'éclaircissement d'autres difficultés. Un philosophe chrétien qui ne serait pas mystique mais exclusivement intellectuel ne se sentirait guère porté à employer durant plusieurs jours la pratique du jeûne impétratoire.

Le jeûne comprend presque toujours l'abstinence. Nous lisons que saint Thomas était si sobre qu'il n'avait cure de la délicatesse et de l'excellence particulière des mets (*de delicantia et singularitate ciborum*) et il se contentait de l'ordinaire c'est-à-dire du menu conventuel. Cette insistance à nous répéter que Frère Thomas, comme le commun des religieux, se tenait satisfait des plats servis au réfectoire, pourrait étonner, si l'on ne savait que les Maîtres en théologie surtout lorsqu'ils régentaient un *studium* dans une Université, avaient droit à bien des dispenses, des faveurs, des égards. Chez les Prêcheurs, l'observance du menu quotidien comportait une importante pratique ascétique : l'abstinence perpétuelle de la chair ou de la viande. Saint Thomas, même le jour de Pâques, qu'il fût à Paris, à Cologne, ou à Naples, s'astreignait donc à ne se nourrir que de légumes, poissons, œufs. Quelques menus épisodes de sa vie nous donnent à entendre qu'il était assez strict observateur sur ce point de la règle dominicaine. Thomas de Cantimpré nous assure que, étant novice et enfermé dans le donjon du château familial, jamais on ne put le contraindre à modifier quoi que ce fût

en sa nourriture. Il supporta la pénurie et la disette plutôt que de renoncer au maigre; ses gêoliers n'obtinrent rien de lui. Choisissons un autre exemple non plus au début, mais au terme de sa vie religieuse. Saint Thomas, quelques semaines avant de mourir, avait complètement perdu l'appétit. Le médecin s'efforçait de l'exciter à prendre quelque nourriture. Le Saint finit par avouer qu'il goûterait peut-être de ces harengs frais comme on en préparait en France et en Angleterre. Le médecin et les quelques frères qui l'accompagnaient furent atterrés, car dans cette région de l'Italie on ne connaissait pas cette sorte exceptionnelle de poisson. Vint à passer un marchand ambulant. Par miracle il se trouva des harengs dans sa hotte. On les prépara donc pour le malade, bien cuits, frits et même assaisonnés (*elixatas in brodio et etiam assatas*). Ce récit simple, naïf et qui, en son fond, paraît bien authentique, nous indique très clairement que Frère Thomas d'Aquin ne songeait encore qu'à faire maigre. On était d'ailleurs alors en carême. Ce qu'il avait goûté de meilleur en son existence, c'était du hareng frais.

Etant donnés cette pratique du maigre continu, cette particulière confiance dans le jeûne, nous ne pouvons douter que saint Thomas d'Aquin n'ait observé toute l'abstinence et tous les jeûnes de l'église et de l'Ordre. Il jeûnait donc, sauf maladies, fatigues, dispenses, environ sept mois de l'année. Un tel régime paraîtra à nos contemporains invraisemblable, incroyable. Mais nos ancêtres étaient moins larges que nous pour la dispense

du maigre et du jeûne et d'ailleurs l'habitude facilite, beaucoup plus qu'on ne le croit, ce genre d'ascétisme. Il faut tenir compte aussi de la diversité des tempéraments. Les méridionaux, les orientaux, les napolitains jeûnent et s'abstiennent beaucoup plus aisément sans comparaison que les occidentaux, les Français, les Germains, les Anglo-Saxons. Saint Thomas, nous assure G. de Tocco qui avait été témoin du fait, ne prenait qu'un repas par jour (*manducabat semel in die*). C'est la pratique littérale du jeûne (1).

Après le jeûne et l'abstinence viennent d'autres privations affectant chez l'ascète non plus seulement la vie végétative qui consiste dans les fonctions de la nutrition, mais la vie animale. Et tout d'abord les fonctions de la locomotion, car c'est par sa mobilité que l'animal se distingue premièrement du végétal. C'est pourquoi aussi le besoin de mouvement est si profondément ancré dans la nature inférieure de l'homme. Il lui est naturel comme de respirer. Les anachorètes avaient rigoureusement et même terriblement combattu ce besoin de se mouvoir, de s'agiter, le plus opposé à la vie intérieure.

(1) Nous avons remarqué que le jeûne était l'une des principales pénitences chez les Pères du désert, anachorètes ou cénobites; il est particulièrement recommandé par *Cassien*. Une livre de pain, dit-il, suffit à l'ascète pour sa journée. Les solitaires étaient si absorbés dans la contemplation qu'ils oubliaient de manger. Voir dans la *Somme*, 2a-2ae, Q. CXLVII, l'extension insoupçonnée que saint Thomas a donnée à la pratique du jeûne. Ce jeûne est double, spirituel et corporel. Il y a le jeûne de la tristesse et de la joie. On l'emploie pour trois raisons, dont l'une est l'élévation de l'esprit. Il est satisfactoire. Le Christ a jeûné pour nous enseigner combien excellent était le jeûne, etc..., etc.

Les Bénédictins faisaient vœu de stabilité, c'est-à-dire de persévérer jusqu'à la mort dans leur abbaye. Au XIII[e] siècle, les moines actifs Prêcheurs durent renoncer au vœu de stabilité. Guillaume de Saint-Amour critiqua violemment les courses superflues des nouveaux Prêcheurs. Il reprit les paroles de saint Augustin : « *Nusquam missos, nusquam fixos, nusquam stantes, nusquam sedentes.* Jamais déterminés, jamais fixés, jamais debout, jamais assis. » Les religieux autrefois appelaient cette affection nerveuse commune aux enfants et aux petits esprits : l'inquiétude. Contre cette véritable manie ou maladie, les anachorètes avaient imaginé le remède de la réclusion, de la prison volontaire. Au désert l'on vit même des stylites, des anachorètes vivant, des années durant, sur le sommet d'une colonne.

Une autre privation radicale résultait nécessairement de cette réclusion, de cette solitude : le silence ou mortification de la langue, du besoin de parole et d'expansion. Au désert, le solitaire était évidemment très protégé par sa solitude même contre la tentation du bavardage. Mais lorsque les anachorètes furent devenus des cénobites; lorsque les moines furent réunis dans l'abbaye, dans le couvent, la ruche active, quelle tentation que celle de se conter ses projets et tout ce qu'on avait fait, vu et appris. Constamment nous voyons les supérieurs, les chapitres généraux renouveler le précepte du silence. Garder la cellule, garder le silence, deux conditions primitives et primordiales de la vie

ascétique, plus essentielles certainement que le jeûne et l'abstinence. Dès les premières origines l'ascète fut un homme qui se sépara de la société, s'enferma dans une cellule et garda le silence.

Saint Thomas d'Aquin sur ces deux points les plus essentiels de l'ascétisme monastique : la garde de la cellule, l'observation du silence, fut un modèle accompli. Nous avons déjà à plusieurs reprises noté sa taciturnité devenue légendaire, il était le bœuf muet de Sicile. Au XIII[e] siècle, dans les Ordres religieux, les récréations communes n'étaient pas régulières, quotidiennes, comme de nos jours. Saint Thomas, nous le comprenons par les récits des biographes et des témoins, s'en abstenait ordinairement. L'une de ses principales récréations, nous rapporte Barthélemy de Capoue, était de se promener seul, sous le cloître, lentement, à grands pas, la tête découverte et levée vers le ciel; de cette récréation il usait fréquemment : « *Una de potissimis recreationibus corporis.* » Il ne sortait jamais du couvent si ce n'est pour des raisons nécessitantes. Ses disciples témoignaient au procès de canonisation l'avoir vu sortir deux ou trois fois : une fois à Naples, le soir après vêpres, une autre fois à Capoue pour recommander son neveu à la Cour du roi. A Paris il s'abstenait des relations que nous estimerions les plus indispensables. C'est ainsi qu'il s'excusait auprès du roi saint Louis de ne pouvoir lui rendre visite parce que, extrêmement occupé par ses cours, il composait en outre la *Somme*

théologique. S'il accepta de se rendre à la table du roi, ce fut parce que saint Louis insista et fit intervenir le Prieur. Frère Thomas se soumit humblement, mais ce fut une exception unique (*semel*). Nous avons dit qu'il n'aimait pas beaucoup les grandes récréations communes. Comme il était extrêmement bon, nous imaginons aisément ses disciples préférés l'entraînant au verger, « *viridario* » sous prétexte de détente. Il se laissait faire violence. On l'emmenait. On parvenait à le garder avec soi quelque temps à condition que la conversation se maintînt sur des sujets instructifs ou édifiants (*aliquid historiale ant morale*) (1). Sinon le Maître sous un prétexte quelconque, ou à l'insu de tous, se dérobait et retournait à la chapelle ou à la cellule.

Outre les raisons religieuses et mystiques qui légitiment et nécessitent chez le moine cette taciturnité, cette réclusion, nous en trouvons une autre, très importante, particulière aux religieux voué aux plus hautes études et formellement exprimée par saint Thomas lui-même. Dans la lettre qu'il adressa au Frère Jean sur les moyens à prendre pour acquérir « le trésor de la science », la plupart des conseils se déduisent de ce principe primordial : nécessité d'une application de tous les instants. Saint Thomas lui aussi pratiquait la méthode géniale que Newton résumait en ces mots : y penser toujours. C'est pourquoi ses exhortations reviennent

(1) Boll, VII mars, t. I, p. 660.

constamment à la nécessité de la concentration et à la fuite des distractions :

Soyez lent à parler.
Ne cessez pas de vous adonner à la méditation.
Aimez la cellule.
Ne vous familiarisez avec personne, car la familiarité distrait de l'application nécessaire à l'étude.
Evitez surtout le va-et-vient sans but.

On peut s'en rendre compte par ces préceptes; la réclusion, la taciturnité chez saint Thomas n'était pas seulement une tendance spontanée du caractère ou du tempérament, elle était consciente, méthodique, voulue comme un moyen indispensable de progresser rapidement et utilement dans l'étude. L'application intense, continuelle, cette absorption de l'esprit, qui est nécessaire à la compréhension approfondie, personnelle, originale d'un sujet quelconque, était érigée par saint Thomas en principe, et elle impliquait la suppression des conversations, des visites, des relations extérieures. A ce sujet, il est un point sur lequel le Saint se montrait rigoureux et ne transigeait pas : les relations, les liaisons même très honnêtes avec les femmes. « Il s'étonnait extrêmement (*quamplurimum*) comment des religieux adonnés par état aux spéculations divines pouvaient perdre une grande partie de leur temps assis au parloir en longues causeries avec les femmes ; il avait coutume de leur adresser à ce sujet de vives observations (*arguere*). Pour ce qui le concernait il fuyait toute amitié de ce genre. Nous ne possédons pas de saint

Thomas des conseils à Philotée, ni même des lettres analogues à celles que Jourdain de Saxe écrivait à sa fille spirituelle la B. Diane. Les apôtres, les religieux adonnés au ministère, à la confession, à la direction peuvent et même doivent quelquefois entretenir de telles relations. Un théologien, un philosophe, qui, à l'exemple et sur les traces de saint Thomas, prétend acquérir « le trésor de la science » doit se priver davantage et même absolument de ces relations si préoccupantes (1).

*
**

Si l'ascétisme est une discipline qui a pour objet de de mortifier certaines parties de la nature humaine pour en favoriser chez tel individu de meilleures, n'est-ce pas encore de l'ascétisme, et du plus élevé, et du plus cruel, et du plus méritoire, que celui qui restreint, supprime le développement de certains centres cérébraux pour en favoriser quelques autres. Cet ascétisme n'est-il pas littéralement capital et intellectuel?

Il existe une mortification nécessaire de la curiosité,

(1) Nous n'avons pas mentionné chez saint Thomas la privation de sommeil. C'est que le saint ne semble pas s'être proposé cette privation comme une pénitence proprement dite. Il n'est nullement douteux que Thomas d'Aquin dormait peu. Un historien moderne a écrit qu'il n'accordait guère qu'une heure au sommeil; c'est une exagération. Cette opinion a eu sans doute pour origine l'affirmation d'un disciple de saint Thomas, Frère Léonard, lequel a attesté que Frère Thomas : « *Modicam horam occupabat in sumendo eibum vel in dormiendo.* » L'expression : *modicam horam* doit évidemment être traduite par : peu de temps.

non pas seulement de cette curiosité vaine qui se passionne pour les menus faits, les anecdotes, mais de la curiosité la plus louable en soi, qui est le désir de savoir. Y a-t-il, demandait Taine, sacrifice plus pénible que celui de l'homme d'études qui en atteignant la maturité doit renoncer à certaines aptitudes artistiques, politiques, littéraires, scientifiques, afin d'exceller en une spécialité? On a attribué à saint Thomas dans un sens analogue la formule célèbre : Le moyen de devenir savant c'est de ne lire qu'un livre. S'il n'a pas prononcé ces paroles, il les a mises en pratique, il a été l'homme d'une science, d'un livre.

Nous sommes toujours invinciblement portés à croire que les génies ont été nécessairement, fatalement, sans aucun choix ni mérite de leur part, aiguillés dans leur voie spéciale. Nous pourrions nous tromper. Ils ont accepté leur vocation particulière avec les retranchements, les sacrifices nécessaires. Pour ne prendre qu'un exemple, qui oserait nier que le génie de saint Thomas d'Aquin ait récélé des aptitudes politiques de tout premier ordre? Lorsque dans ses œuvres il a traité de questions sociales, il l'a fait avec tant de jugement et de largeur de vues, qu'on peut bien en déduire qu'il eût été capable de gouverner. Nous possédons de plus, en cette matière, l'opinion du souverain, qui a le mieux su rendre justice aux hommes. Saint Louis, chaque fois qu'il avait à présenter en son conseil une question importante et délicate, la faisait rédiger et porter à Frère Thomas dans la soirée, afin que le docte théologien,

réfléchissant et méditant la nuit sur la question, pût lui envoyer le lendemain matin la solution demandée. « C'est que, comme le remarque très justement le chroniqueur, lorsque Frère Thomas appliquait son esprit spéculatif aux affaires de ce monde, il les traitait avec un discernement, une sagesse qui paraissaient divines. » Seulement, quand saint Thomas avait indiqué la solution au roi, il ne songeait nullement à s'ingérer dans les affaires politiques, il mortifiait sa curiosité sur ce point, abstrayait son esprit de ces matières et se replongeait dans la théologie. On peut tenir pour absolument certain que, théologien de la curie romaine, vivant constamment auprès du pape et des cardinaux, il demeura toujours absolument étranger aux affaires et aux intrigues. Même ses disciples les plus chers ne comprenaient pas toujours chez leur Maître ce désintéressement absolu des affaires de la curie. Frère Reginald lui disait : « Vous serez nommé cardinal avec Frère Bonaventure et tout l'Ordre s'en réjouira. » Mais Frère Thomas répondait : « Jamais je ne serai autre chose qu'un simple Prêcheur. » Il mortifiait donc en lui tout appétit de la volonté, de l'esprit, qui eût pu le distraire de sa vocation intellectuelle. Combien peu ont le courage héroïque de cette mortification et préfèrent demeurer médiocres en tout plutôt que d'exceller en une branche déterminée de l'activité ou de la science humaine.

Comme la plupart des grands génies, saint Thomas était très complet. A vingt ans, sa nature contenait

virtuellement plusieurs personnalités possibles, toutes éminentes. Il les laissa mourir en lui, préféra n'être que le premier des théologiens. Ou plutôt il suivit simplement, sous le contrôle de l'obéissance, sa vocation particulière. Il se sépara du monde, renonça à toute relation, se cloîtra dans une pauvre cellule. Là, inlassablement, il creusa, approfondit les questions théologiques. N'est-ce pas s'enfermer vivant dans un tombeau, dira-t-on, que de se séparer de toutes choses, ne plus prétendre rien connaître du monde et de sa politique pour s'adonner à la philosophie, à la science? Oui, mais c'est précisément en cela que consiste l'ascétisme intellectuel du religieux voué aux études philosophiques et théologiques.

Mourir à bien des choses afin de vivre d'une vie divine. Le philosophe, a-t-on écrit, qui creuse son trou pour atteindre le centre de la terre découvre la raison de bien des choses, car, toutes les raisons convergent comme des rayons en un point central ; mais de plus, lorsque, du fond du puits qu'il creuse, il se relève pour regarder le ciel, il contemple les étoiles. Thomas d'Aquin, toujours cloîtré dans son couvent, toujours abstrait des affaires de la terre, vivait dans sa petite, pauvre et froide cellule comme dans un tombeau; mais ce tombeau était divinement éclairé, il avait une issue, une vue vers le ciel. Le Saint dans ses spéculations découvrait des vérités divines et il avait conscience de les traduire en formules immortelles ; il travaillait pour

l'éternité en présence de Dieu. L'ascétisme physique, intellectuel avait essentiellement contribué à le préparer à la contemplation mystique des beautés divines.

II. — Vie mystique.

L'acte propre de la vie mystique s'opère dans l'oraison, c'est pourquoi les traités de mysticisme, dont la première partie n'est souvent qu'un traité d'ascétisme, sont en fin de compte des traités d'oraison ; la plupart d'entre eux nous offrent une ou diverses méthodes d'oraison. Saint Thomas suivait-il une certaine méthode d'oraison? Certainement le saint docteur avait sa manière à lui, ses habitudes de prier qu'il ne changeait guère. Mais si l'on entend le mot méthode au sens strict du mot, on peut répondre sans aucune crainte d'erreur que saint Thomas ne s'était pas créé une méthode de méditation ou d'oraison, telle par exemple que celle de saint Ignace ou saint François de Sales.

Nous savons que saint Dominique et ses premiers disciples pratiquaient, sinon une méthode, du moins une certaine manière de se mettre en état d'oraison, de se disposer à la contemplation. Saint Dominique, tout vibrant le soir des luttes de la journée, éprouvait le besoin, avant d'entrer en contemplation, souvent en extase, d'apaiser l'agitation de son cœur, de ses passions apostoliques, par des inclinations, des génuflexions, par une sorte de ronde autour de l'église ; on l'entendait quelquefois rugir, et toujours il achevait ces divers

exercices ascétiques et mystiques par une discipline sanglante ; alors, calmé, il s'offrait à l'emprise divine. Saint Thomas, qui avait été doué d'un tempérament un peu moins ardent et qui d'ailleurs n'avait point passé la journée en courses apostoliques, n'éprouvait pas le besoin de ces prières vocales accompagnées de gestes, de macérations. Nous pouvons assigner deux raisons à ce fait. L'une proprement individuelle : doué d'une sensibilité très émotive la douleur le troublait. « *Erat enim miro modo passibilis et ideo subito lœsivo corporis turbabatur.* » L'autre commune aux théologiens, aux hommes adonnés exclusivement à l'étude des dogmes : la spéculation théologique le préparait immédiatement à l'oraison, à la contemplation. Il n'avait donc pas à employer une certaine méthode de transition amenant son âme de la vie agitée, active, à la vie passive, contemplative.

Spéculation et oraison dans la journée de Thomas d'Aquin s'entremêlaient, se fondaient l'une dans l'autre. L'oraison préparait la spéculation et inversement. Le Frère Reginald attestait que : « Chaque fois que Frère Thomas voulait étudier, soutenir une discussion, enseigner, écrire ou dicter, il avait d'abord recours à l'oraison dans le secret, et que fréquemment il répandait des larmes avant de se consacrer à l'étude des vérités divines. Que si quelque doute se présentait à son esprit, il interrompait le travail pour recourir de nouveau à la prière. » (1). Il n'en faudrait pas davantage pour

(1) Boll., *op. c.*, p. 668.

conclure que l'âme de saint Thomas était tout imprégnée de piété mystique. G. de Tocco remarque très exactement à ce propos que l'intelligence et la volonté chez le grand docteur se subordonnaient tour à tour l'une à l'autre, non comme des servantes, mais comme deux sœurs également nobles et libres. Lorsque des difficultés plus ardues se rencontraient dans la composition de ses œuvres, c'est encore Frère Reginald qui l'attestait sous la foi du serment, Frère Thomas quittait la cellule, se rendait à la chapelle et devant l'autel du Saint-Sacrement priait avec larmes. Il revenait ensuite à la cellule et continuait de dicter ou d'écrire.

Il serait difficile de citer un texte important concernant l'oraison de saint Thomas d'Aquin sans mettre le lecteur en présence du caractère extérieur le plus significatif de sa vie mystique : le don des larmes. Cette tendresse extrême dans la dévotion, assez inattendue, est vraiment caractéristique. Est-il besoin de remarquer que si ce don n'avait pas existé, les témoins et biographes l'auraient passé sous silence tout comme les pénitences violentes. Qu'on lise, le crayon à la main, les documents les plus authentiques concernant la vie de Thomas d'Aquin, et l'on se convaincra que parmi les docteurs de l'Eglise, sans en excepter saint Bernard, il fut l'un des plus favorisés de cette tendresse particulière de la dévotion, qui se traduit par les larmes. Lorsqu'il priait Dieu de lui révéler la solution de graves difficultés doctrinales, il versait des larmes jusqu'à sangloter (*singultu*). Il est un fait universellement divulgué, celui de

saint Thomas d'Aquin pleurant en public, au chœur, durant le chant de l'antienne, *Media vita.* On ne sait pas assez que chaque matin en célébrant le saint sacrifice de la messe, les larmes coulaient en ruisseaux, le long de ses joues. Il fondait littéralement en larmes. *Totus perfundebatur lacrymis.* A Naples, un dimanche de la Passion, comme il célébrait plus dévotement, il parut ravi et il était inondé par les larmes, *inundans perfusio lacrymis.* Peut-être n'apprécions-nous plus assez aujourd'hui le don des larmes. Elles remplissent l'âme d'onction, d'humilité, d'amour pour Jésus, de miséricorde pour le prochain, elles rassérènent le cœur, le détachent de la terre, purifient et éclaircissent l'intelligence (1).

Les larmes chez saint Thomas d'Aquin étaient presque toujours accompagnées d'extase. Cet état fut chez le Saint extrêmement fréquent. Mais ici encore il nous est impossible de tracer une ligne de démarcation entre l'extase proprement spéculative et l'extase mystique. Saint Thomas d'Aquin, à force d'ascèse et d'application à l'étude, en était arrivé à pouvoir s'abstraire des sens et, pour ainsi dire, s'extasier à volonté. Lorsqu'il devait être saigné, comme il était extrêmement sensible et redoutait l'ouverture de la veine par le perruquier du couvent, il s'absorbait dans ses spéculations théologiques. Ayant à subir l'application du cautère à

(1) Dans les *Conférences de Cassien*, le livre de chevet, comme nous l'avons dit de saint Thomas, le don des larmes est hautement apprécié et commenté. (Voir première conférence de l'abbé Isaac).

la jambe, il se mit au lit quelque temps avant l'intervention du médecin, s'absorba dans ses spéculations et ne perçut pas la brûlure. C'était sa manière de s'anesthésier. Selon la doctrine du docteur Grasset, il s'opérait en son cerveau un dédoublement entre les centres psychiques supérieurs et inférieurs. En certaines circonstances ce dédoublement n'était pas si radical que tout en demeurant complètement abstrait des sens, il ne put continuer à parler, à dicter, comme s'il fut entré en un état d'hypnose. Un copiste anglais, Even Garnith, traduisait cet état à sa manière lorsqu'il témoignait avoir écrit sous la dictée de Frère Thomas dormant. Le Maître tenant une bougie en main, ne s'apercevait pas qu'elle se consumait et menaçait de lui brûler les doigts, Frère Reginald la lui enlevait précipitamment. Une absorption de l'esprit, une abstraction confinant à l'extase devint l'état presque continuel de saint Thomas d'Aquin. Il est assez compréhensible que lorsque ce génie si puissant contemplait la *Somme* dans l'ensemble et les détails, divisions, questions, articles, il put s'insensibiliser.

Cette extase, en partie naturelle, favorisait évidemment l'extase contemplative et mystique. Les extases proprement mystiques avec inondation de larmes se produisaient le plus fréquemment durant la célébration de la messe. Car la dévotion, de beaucoup la plus ardente chez saint Thomas, fut celle de l'Eucharistie. Bien des fois, à Naples notamment, on devait le tirer par ses ornements afin qu'il achevât le saint sacrifice ;

il demeurait immobile en présence de l'hostie consacrée, dans un état évident de contemplation mystique. En ces extases, les visions et révélations étaient ordinaires. La plus célèbre d'entre elles est incontestablement celle où saint Thomas d'Aquin obtint de Notre-Seigneur la réponse : « Tu as bien écrit de moi, Thomas ». Par deux fois le Saint reçut cette assurance. Lorsqu'il demeurait à Paris, la question des espèces eucharistiques fut vivement disputée entre les Maîtres de l'Université ; Frère Thomas fut prié de traiter par écrit cette question. Quand il eut achevé son travail, il vint selon sa coutume prier à la chapelle devant l'autel du Saint-Sacrement et, présentant son manuscrit au divin Maître, il le supplia de l'empêcher de soutenir les opinions contenues dans l'opuscule, si elles étaient erronées. C'est alors que Jésus lui répondit : « Tu as bien écrit du sacrement de mon corps ». A Salerne, Frère Thomas venait fréquemment la nuit prier devant l'autel de saint Nicolas, le frère sacristain qui l'observait l'aperçut en extase. A cette époque il composait la troisième partie de la *Somme* sur la passion et la résurrection du Christ. Une voix semblant provenir du crucifix lui dit : « Tu as bien écrit de moi Thomas, quelle récompense veux-tu recevoir ? » — Le Saint répondit : « Pas d'autre que vous, Seigneur. »

Nous ne pouvons relater en détails toutes les visions. Les chroniqueurs et témoins ont affirmé à l'envi que saint Thomas avait été averti par révélation du sujet et du texte de sa thèse doctorale : *Rigans montes*, etc.,

qu'il avait vu lui apparaître son successeur sur la chaire théologique de Paris, Frère Romain. Après le jeûne prolongé que nous avons rapporté à propos du texte difficile d'Isaïe, Frère Reginald entendit durant la nuit Frère Thomas parler à voix basse. Quand le Maître lui eût dicté d'un seul jet quelques pages résolvant lumineusement la difficulté, Frère Reginald se jeta à ses pieds et le conjura de lui confier avec qui il venait de s'entretenir. Saint Thomas lui avoua sous le sceau du secret que saint Pierre et saint Paul lui étaient apparus. Rappelons pour mémoire la vision des anges et du cordon angélique.

Les extases, chez saint Thomas d'Aquin furent plus fréquentes que nous ne l'imaginons d'ordinaire. Plus de cent fois il est venu à l'autel du Saint-Sacrement demander à Jésus si telle question de la *Somme*, qu'il achevait de mettre au point et qui deviendrait la doctrine éternelle de l'Eglise, était conforme à la vérité. La *Somme théologique* a été le fruit de l'oraison, de la contemplation en même temps que de l'étude et de la spéculation. Pas une fois, saint Thomas ne s'est mis au travail sans avoir plié les genoux et prié l'Esprit-Saint de l'éclairer. Tout le monde sait qu'il a composé des prières spirituelles que nous possédons.

Il s'est produit d'ailleurs dans sa vie proprement mystique des phénomènes plus extraordinaires encore que ces larmes et ces extases. A plusieurs reprises et précisément à l'occasion de la vision où il avait entendu

des lèvres mêmes du divin Maître la consécration de sa doctrine, saint Thomas fut non plus seulement extasié mais élevé au-dessus de terre, littéralement assumé. L'une de ses assomptions se produisit dans la chapelle du couvent Saint-Jacques à Paris. Il était élevé de la hauteur d'une coudée au-dessus du sol. Apprenant le prodige, le Prieur et les religieux présents au couvent accoururent ; ils furent témoins du miracle et en rendirent témoignage (1). On sait que des phénomènes de ce genre ne sont pas inouïs, tant s'en faut, dans la vie des mystiques. Lorsque dans l'hagiographie, on se trouve en présence d'esprits pondérés, observateurs, avertis, très défiants de soi et qui, dans des relations personnelles, destinées exclusivement à leur directeur, rendent compte, comme sainte Thérèse, la Mère Marie du Bourg, en quelles conditions, en quel lieu, à quelle heure, elles furent soulevées de terre, quand d'ailleurs de telles élévations ont été constatées dix fois par des témoins dignes de foi, on est moins porté que certains

(1) « *Ad quod prodigium intuendum Priorem conventus et plures alios Fratres quibus revelatum erat hoc mirabile, pro testimonio vocaverunt.* » Boll., op. c., p. 674. Au point de vue historique, un tel récit présente plus de garanties d'authenticité que la plupart de ceux que nous admettons sans difficulté. Mais nous sommes si enlizés dans le monde sensible et pesant, que de tels prodiges nous étonnent, nous stupéfient; nous imaginerions plus aisément l'élévation d'une hostie que celle d'un géant, comme si la toute-puissance divine était relative à nos poids et mesures. Depuis les récentes expériences sur ce qu'on a appelé les phénomènes de l'ectoplasme, projections d'images extérieures procédant du corps humain, on est plus porté à admettre la réalité objective des visions, celles de Jeanne d'Arc par exemple. Le jour où un médium serait élevé de terre les critiques admettraient le même prodige chez les mystiques.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

esprits incompétents en la matière à les rejeter purement et simplement. Il est préférable de se soumettre, en reconnaissant que dans l'ordre des phénomènes mystiques notre raison est aisément confondue.

Ces extases, enlèvements, révélations, abstractions des sens, présentent chez saint Thomas un caractère général qu'il importe de retenir. De même que l'ascétisme chez lui est moins violent, plus intérieur et en ce sens plus intellectuel, de même ses extases sont toujours spécifiées par une vision proprement dite, elles sont ordonnées à l'intelligence de vérités divines. Elles appartiennent en quelque sorte à l'ordre visuel, elles demeurent intellectuelles autant et plus qu'affectives. Nous ne trouvons pas dans la vie de saint Thomas d'Aquin des phénomènes principalement, on pourrait dire exclusivement affectifs, comme transverbération, échange du cœur, stigmatisation ; cette catégorie de prodiges est peu ou point spéculative. Nous avons assez montré combien la tendresse était délicate et abondante chez le saint docteur. Mais dans ses larmes mêmes il entre toujours une part d'admiration. On sait que l'admiration est très proche de l'art. Des natures sensibles et artistiques en contemplant les beautés de la terre, le coucher de soleil sur l'océan, une aurore boréale, ne peuvent retenir leurs larmes ; Claude le Lorrain en extase devant un paysage large et magnifique était inondé de larmes. Nous pouvons concevoir à plus forte raison que les mystères divins puissent susciter chez les raison que

théologiens mystiques une admiration si intense qu'elle provoque les larmes. Admiration, don des larmes, contemplation, extase sont des états d'âme qui chez saint Thomas d'Aquin s'appelaient les uns les autres mais demeuraient toujours d'ordre spéculatif.

*
**

On ne peut traiter chez un Saint des faveurs extraordinaires sans toucher à la vertu qui en est la condition, le contrepoids : une extraordinaire humilité. « Je n'ai jamais reçu, écrivait sainte Thérèse, de grâces exceptionnelles, que lorsque je m'étais, ou lorsque j'avais été, le plus profondément humiliée. » Cette loi de la vie mystique est sans exceptions. Ne croyons pas cependant que nous découvrirons en saint Thomas ces pieuses et saintes exagérations de l'humilité qui nous confondent. Saint Louis Bertrand, sainte Catherine de Sienne s'estimaient l'opprobre, le rebut de l'humanité, la cause de tous les maux. Thomas d'Aquin, le prudentissime, a évité soigneusement toutes les exagérations même pieuses. Et si quelque Saint a su concilier, chose difficile, le juste milieu de la morale naturelle avec les dons du Saint-Esprit ce fut assurément saint Thomas. La synthèse qu'il a établie théoriquement entre le juste milieu de l'éthique péripatéticienne et les héroïques vertu judéo-chrétiennes, il l'avait d'abord réalisée,

vécue pratiquement. L'humilité chez lui est sans violences, sans excès. Les mystères qu'il doit exposer étant au-dessus de l'intelligence humaine, précisément parce qu'il les entend mieux, il en déduit mieux sa radicale impuissance. Il a su mieux que quiconque, saint Augustin excepté, la gratuité de la grâce et l'absolue faiblesse de la nature humaine corrompue par le péché. Sachant qu'il ne possédait rien en lui-même qu'il n'eût reçu, il ne se glorifiait pas des dons gratuits tout en ne se faisant pas faute de le reconnaître. Son humilité est essentiellement vraie, sincère, simple, elle n'a rien de contraint, de laborieux.

Dans l'un de ses cours publics, en présence de tous les étudiants, saint Thomas reconnut franchement, remerciant Dieu, qu'il n'avait jamais cédé consciemment à un premier mouvement d'orgueil. Si jamais la moindre tentation de complaisance s'était présentée à son esprit il l'avait spontanément, consciemment repoussée. Pour mesurer à sa valeur cette humilité chrétienne, souvenons-nous que de son vivant Thomas d'Aquin était entré dans la gloire. L'un des signes les plus éclatants de cette gloire, c'est que dans les écoles on citait son nom avec celui d'Albert le Grand, à côté de celui d'Aristote. Cette sorte d'autorité nominale était une dérogation flagrante à la coutume de l'époque. Elle n'en prouve que mieux le prestige incomparable de celui qu'on ne devait pas tarder à appeler, *doctor communis*, le docteur commun, Tolémée de Lucques ajoute : à

cause de sa lucidité (1). Rappelons-nous que Thomas d'Aquin appartenait à la plus haute noblesse, que dans ses études il avait volé de succès en succès, qu'avant l'âge de trente ans il était le professeur le plus en vue de l'Université de Paris, le défenseur de son Ordre à la Cour du pape et nous apprécierons davantage sa constante humilité. Combien d'intelligences supérieures ne résisteraient pas à l'épreuve de tant de gloire ! On ne sait pas assez combien l'humilité, la modestie, qui en son fond n'est autre que la vertu de la juste mesure, importe à l'invention de la vérité. Tout excès est exclusif. Si saint Thomas n'avait pas été parfaitement humble, jamais il n'eût été capable de discerner sans exclusion la vérité intégrale parmi tant d'adversaires. Mais une modestie tout unie, toute simple chez un tel génie n'est-ce pas un prodige aussi admirable, aussi divin, que les phénomènes mystiques extraordinaires relatés dans les pages précédentes ? C'est encore avec sa modestie que saint Thomas a écrit la *Somme*. Et si Dieu l'a élevé même physiquement au-dessus de terre, c'est qu'il s'était profondément abaissé.

(1) Ce titre de *doctor communis* est clairement interprété par le protonotaire Barthélemy de Capoue. Ce dernier écrit : « *In scriptis ipsius communis veritas invenitur, communis claritas, communis illuminatio, communis ordo;* dans ses écrits nous trouvons la vérité commune, la clarté commune, l'interprétation commune, l'ordre commun. » Si donc l'on a appelé Frère Thomas, le *Docteur commun*, c'est par le côté accessible de sa doctrine. Même les laïcs le comprenaient, nous dit-on. On sait que Duns Scot fut nommé *doctor subtilis*, Occam *doctor invincibilis*, Durand de Saint-Pourçain *doctor resolutissimus*; y a-t-il plus belle appellation que celle de *doctor communis* attribuée à saint Thomas.

⁂

L'ascétisme et le mysticisme de saint Thomas d'Aquin unis à la spéculation théologique, à la méditation de l'Ecriture Sainte, ont produit d'autres fruits que la *Somme* et les autres œuvres philosophiques ou théologiques. Nous voulons parler de l'Office du Saint-Sacrement et des Sermons, nous ne pouvons d'ailleurs que le faire très brièvement.

Le chef-d'œuvre mystique de saint Thomas d'Aquin, dont les parties les plus célèbres sont connues de tous les chrétiens et de tous les esprits cultivés, est incontestablement l'office du Saint-Sacrement. Quand le pape Urbain IV demanda à Frère Thomas d'Aquin, théologien à la curie, de composer l'office pour la fête du *Corpus Christi* tout récemment instituée (1) on aurait pu craindre qu'un docteur scolastique, et qui plus est aristotélicien, fût peu préparé à composer, en un latin classique et orné, selon les règles de la métrique, des hymnes, des leçons, une prose, etc. Au moins ce docteur, ce théologien scolastique a-t-il dû tâtonner, s'essayer, et, pour ainsi dire, se faire la main avant d'entreprendre l'œuvre d'art commandée. Il n'en fut rien. L'on peut affirmer que saint Thomas dès qu'il eût arrêté en son esprit le plan de son travail n'hésita pas à se mettre à

(1) La légende selon laquelle Urbain IV aurait demandé simultanément à saint Thomas et à saint Bonaventure de composer cet office n'est qu'une fable. Saint Bonaventure n'a donc pas eu à détruire une œuvre qu'il n'avait pas produite.

la composition et il créa un chef-d'œuvre, le modèle du genre. Tant il est vrai que ces grands génies chrétiens sont beaucoup plus complexes et recèlent beaucoup plus d'aptitudes que nous ne le supposons. Nous sommes incroyablement enclins à les simplifier.

Le succès du chef-d'œuvre dans toute la chrétienté fut immédiat autant que durable, unique, sans précédent. Sauf les prières élémentaires, il n'est pas d'hymnes, de strophes, d'antiennes, d'oraisons plus connues que celles qui constituent l'office du Saint-Sacrement : le *Tantum ergo*, l'*O Salutaris*, le *Panis angelicus*, le *Lauda Sion*, etc. Aucun poète, artiste, compositeur, écrivain n'osa jamais ambitionner, rêver un succès aussi prodigieux. Voilà, certes, un coup de maître ! Nous nous laissons aller, peut-être, à des considérations bien extérieures; mais, si l'on pose en principe avec M. Bergson que le signe le plus infaillible de la valeur d'une œuvre est encore le succès dans l'espace et surtout le temps, si l'on admet avec Taine que la plus haute valeur doit être accordée au chef-d'œuvre le plus profondément et le plus universellement bienfaisant, nous ne voyons pas comment on pourrait échapper à cette conséquence que l'office du Saint-Sacrement composé par saint Thomas d'Aquin est l'un des plus rares et inappréciables chefs-d'œuvre de l'humanité.

On ne s'attend pas à ce que nous commentions ici l'office, ni même les hymnes du *Saint-Sacrement*.

D'autres l'ont fait mieux que nous ne pourrions nous en acquitter (1). Nous ferons seulement remarquer combien par sa formation, par ses études théologiques, par le caractère général de sa vie mystique, saint Thomas d'Aquin avait été providentiellement prédestiné à composer cet office. Eduqué jusqu'à quatorze ans dans la célèbre abbaye du Mont-Cassin il avait été dès son enfance formé à la liturgie, à l'amour du chant grégorien, des belles hymnes. Ce sens de la poésie religieuse s'était développé dans la suite en son âme. Il n'est d'ailleurs pas très étonnant que saint Thomas par sa nature, par ses origines ait été naturellement doué pour la poésie, puisque son frère Raynald fut l'un des meilleurs poètes de la cour de Frédéric II. Ses études approfondies sur le symbolisme messianique des prophètes de l'Ancien Testament, sur la théologie de l'Eucharistie, enfin sa dévotion toute particulière et très tendre pour le sacrement de l'autel, tout semblait l'avoir depuis sa naissance préparé à créer cet office. Un chef-d'œuvre de cette valeur, de cette ampleur, ne jaillit pas tout d'un coup, de l'esprit, du cœur, du goût d'un homme de génie sans une préparation très lointaine et très complète. Il y a beaucoup d'Ecriture Sainte, beaucoup de théologie, il y a aussi beaucoup de lyrisme et de tendresse mystique dans l'office, dans les hymnes du Saint-Sacrement. Les incroyants seuls

(1) Voir *Revue des Jeunes*, 10 mars 1920. R. Louis, *Saint Thomas liturgiste*.

et très partiaux peuvent estimer que ce n'est là que de la prose rythmée, cadencée, creuse et sèche; c'est de la poésie religieuse, théologique, mais trempée dans les larmes de la contemplation.

On a fait observer aussi très justement que saint Thomas dans les leçons, les antiennes, les hymnes, la prose, qui sont les parties principales de cet office, dans la musique enfin, n'avait fait qu'emprunter, interpréter les pensées, les sentiments, les mélodies mêmes de la tradition chrétienne, il les a toutefois mieux formulés, mieux exprimés, mieux traduits. Par là encore il a justifié son renom de *doctor communis*. Cet exemple contient une grande leçon. Saint Thomas pensait avant Pascal que « l'excellence de quelque genre que ce soit ne consiste pas dans les choses extraordinaires et bizarres, que rien n'est plus commun que les bonnes choses et qu'il n'est question que de les discerner ». Le sens commun chrétien est-il autre chose que le sens religieux universel, le sens catholique ? Saint Thomas, théologien des papes, possédait éminemment ce sens de la vérité et de l'art catholiques. C'est pourquoi l'office du Saint-Sacrement est le plus commun, le plus universellement répandu dans la catholicité.

La vie intérieure de saint Thomas d'Aquin non plus seulement mystique mais ascétique, morale, s'est traduite particulièrement dans ses sermons. Quoique chez lui

l'orateur ait dû se sacrifier, comme nous l'avons montré, pour favoriser le développement du théologien, le docteur cependant a prêché plus qu'on ne l'estime d'ordinaire et il a remporté de très grands succès oratoires. Il a prêché à Paris, à Saint-Jacques, devant les religieux, les fidèles, l'Université ; il a prêché en Italie, devant la Cour romaine. A Naples durant un carême il parla chaque soir ; son émotion en exposant la passion du Sauveur était si communicative qu'il était contraint de s'interrompre pour laisser pleurer les fidèles. « Si vous voulez me faire pleurer, avait dit le poète, il faut d'abord que vous pleuriez vous-même. » Jamais parole ne se vérifia mieux qu'à propos de saint Thomas. Nous pouvons aussi imaginer combien sa prestance superbe, l'auréole de sa science et de sa sainteté, sa simplicité enfin devaient fasciner et charmer l'auditoire. G. de Tocco nous rapporte qu'à cause de sa continuelle abstraction d'esprit, Frère Thomas n'avait jamais pu parler d'autre langue vivante que le dialecte de son pays natal. A Naples, il se servait du langage de cette province ; il laissait de côté, ajoute le biographe, l'érudition théologique et les subtilités scolastiques. On s'explique aisément les fruits de conversion qu'il contribuait à produire dans le peuple.

Les sermons qui nous sont parvenus ne suffisent pas à nous donner une impression adéquate de l'éloquence de saint Thomas d'Aquin. A Paris il prêchait en latin. Il prononça aussi de grands discours en la même langue

soit devant l'Université, soit devant le Sacré Collège. Ces sermons académiques ou littéraires sont bien différents des instructions, même des sermons universitaires, plus familiers. Dans ces derniers nous entendons en certains fragments parler saint Thomas d'Aquin avec sa franchise, son énergie, sa lumineuse clarté ; il emprunte soit à la Bible, soit à l'usage commun, des exemples frappants, familiers, un peu à la manière de Platon. Le sermon donné devant le Consistoire pour l'institution de la fête du Saint-Sacrement est un exemplaire du genre littéraire, orné; il est tout lyrique, en exclamations et d'une seule venue, sans distinctions, divisions. Les professeurs et étudiants en saint Thomas connaissent d'ordinaire dans le second genre, par divisions et en latin usuel, un sermon important contre les faux prophètes et que nous avons quelquefois entendu nommer : le sermon de la *vetula*. On comprendra le motif de cette dénomination par l'extrait que nous croyons bon de citer. On y retrouvera saint Thomas, docteur, apôtre, apologiste, Frère Prêcheur en un mot. Le Maître parle devant toute l'Université de Paris (1).

« On rencontre aujourd'hui des hommes étudiant la philosophie et soutenant des opinions contraires à la foi ; et lorsqu'on leur dit que cela répugne à la foi, ils répondent que le philosophe (Aristote) dit ainsi, qu'ils ne font que réciter son opinion, qu'ils n'affirment rien. Un tel homme est un faux

(1) Voir Ed. Vivès, *S. Thomæ opera*, t. XXXII, p. 676. Le texte provient de la sténographie d'un auditeur. Nous traduisons aussi littéralement que possible en conservant les répétitions de mots.

prophète, un faux docteur. Car, soulever un doute et ne pas le résoudre, c'est le même que de le concéder. Il est dit dans l'*Exode* que si quelqu'un creuse un puits, ouvre une citerne, et ne les recouvre pas, et si le bœuf du voisin vient et tombe dans la citerne, celui qui a découvert la citerne est tenu à restitution. Celui-là ouvre la citerne, qui soulève un doute sur les choses qui concernent la foi; il ne recouvre pas la citerne, celui qui ne résout pas le doute, même s'il a une intelligence saine et limpide et s'il ne se laisse pas tromper. Un autre qui n'a pas l'intelligence aussi lucide est bel et bien trompé, et celui qui a levé le doute est tenu à restitution, car c'est à cause de lui que l'autre est tombé dans le puits. Voyez : beaucoup de payens furent philosophes et ils ont dit bien des choses sur les vérités de la foi et à peine en trouveriez-vous deux qui concordent dans la même opinion, et n'importe lequel d'entre eux, s'il a dit quelque vérité, ne l'a pas dite sans mélange d'erreur. Bien plus en sait aujourd'hui une vieille (*vetula*) sur les choses qui appartiennent à la foi, que dans le passé tous les philosophes ensemble. On lit que Pythagore fut d'abord athlète; il entendit un Maître disputant de l'immortalité de l'âme et soutenant qu'elle était immortelle, il fut tant alléché (*allectus*) que laissant toutes choses il s'adonna à l'étude de la philosophie. Mais quelle est la vieille (*vetula*) aujourd'hui qui ne sache pas que l'âme est immortelle? Beaucoup plus vaut la foi que la philosophie. Donc si la philosophie contrarie la foi, il faut la rejeter. »

Saint Thomas, l'athlète, *pugil*, empoignant la philosophie aristotélicienne et la jetant pour ainsi dire aux pieds de la foi, c'était un beau spectacle. Les étudiants accouraient à sa chaire de Prêcheur comme à sa chaire de docteur. Ce sermon était d'ailleurs d'une actualité brûlante. Il nous ramène un peu en arrière à des événe-

ments que nous connaissons. Il roule tout entier, avec vivacité et feu, sur les faux prophètes. Or les Maîtres séculiers dont beaucoup étaient les amis de Guillaume de Saint-Amour n'avaient-ils pas accusé les religieux, les Prêcheurs de Saint-Jacques, d'être les faux prophètes, les précurseurs de l'antéchrist. Saint Thomas les tenait devant la chaire et il s'expliquait là-dessus, comme on le faisait au moyen âge, hardiment. La distinction, la séparation, l'union de la raison et de la foi, n'était-ce pas aussi la grande question de méthode en théologie scolastique? Contre les adorateurs d'Aristote, d'Averroës et de la philosophie, saint Thomas venait déclarer avec gestes à l'appui et en frappant du poing non plus la table mais le bord de la chaire : « une vieille aujourd'hui en sait plus long que tous les philosophes ensemble ». Le plus grand docteur du XIII[e] siècle en philosophie, en péripatétisme avait sans doute autorité pour affirmer ainsi. Mais, aurait-il préféré la foi à la raison, la révélation à la spéculation, l'inspiration au raisonnement s'il n'eût été un mystique et un Saint ?

Il n'a pas été qu'un théologien intellectualiste, quoi qu'on en ait dit; le procès de canonisation est là pour le démontrer, pour nous rappeler les exemples de foi, de prière, de piété donnés par le Saint. En ce sens, le procès de canonisation est le testament de Thomas d'Aquin, authentiqué par ses disciples, officiellement revêtu du sceau de l'Eglise et ce testament nous affirme en substance : L'oraison vaut mieux que la raison.

⁂

Il ne nous reste plus pour compléter la vie intérieure de saint Thomas qu'à considérer sa mort; car la mort d'un Saint n'est pas seulement précieuse devant Dieu, elle est aussi féconde en enseignements devant les hommes. Mais efforçons-nous auparavant de contempler une dernière fois dans l'ensemble la physionomie de saint Thomas d'Aquin; nous devrons sans doute ajouter quelques traits que nous avions laissé tomber. Vers la fin de son existence Frère Thomas avait quelque peu changé. G. de Tocco, qui l'avait beaucoup connu dans ses deux dernières années, nous rapporte qu'il était toujours demeuré très droit, avec même un soupçon de raideur, cette rectitude du corps étant, au dire du chroniqueur, le symbole de la droiture de son esprit. Il était aussi devenu très puissant, disons le mot, obèse ; mais à cause de sa grandeur, cette défectuosité était moins apparente. La calvitie avait gagné le sommet du front découvrant les tempes, la tête en paraissait plus ample, grosse même selon G. de Tocco. Thomas d'Aquin donnait une impression de puissance, qui au premier abord ne laissait pas d'intimider. Un juge napolitain familier de la reine de Sicile était venu rendre visite à Frère Thomas au couvent de Naples dans sa cellule. Tous deux sortirent pour se promener en long et en large sur une terrasse découverte d'où l'on contemplait la mer et la baie. Le juge aperçut une sorte de nègre, d'Ethiopien, vêtu de noir qui venait

rôder autour de Frère Thomas d'Aquin. Mais Frère Thomas, le poing levé et menaçant, s'avança vers l'Ethiopien lui disant : « Comment oses-tu encore venir me tenter? » Effrayé, le diable noir, qui n'était autre sans doute que le démon de midi, s'enfuit et disparut. Retenons surtout de cette anecdote que Frère Thomas apparaissait redoutable et qu'il eût été dangereux de tomber sous son poing. Comme il est ordinaire aux hommes très robustes, il ne redoutait rien, ni le tonnerre quoi qu'en dise la légende (1), ni les éclairs, ni la tempête en pleine mer. Dans un voilier sur le point de faire naufrage, seul parmi l'équipage et les passagers, il était demeuré impassible.

Thomas d'Aquin était donc extrêmement puissant et fort. Nous n'avons pas assez dit son incroyable faculté de travail. On a supputé que durant les trois dernières années passées à Paris, les plus laborieuses de sa carrière apologétique et doctrinale, il avait écrit ou dicté outre une grande partie de la *Somme*, divers opuscules, le tout représentant environ vingt volumes de notre format in-12, à trois cent cinquante pages. On ne peut concevoir la possibilité d'une telle fécondité qu'en admettant, ce qui est d'ailleurs exact, que saint Thomas ne pensait jamais inutilement et continuait à composer de tête presque toute la nuit. Il dictait ensuite une question de la *Somme*, un opuscule, donnait un

(1) G. de Tocco écrit que durant les orages les plus effrayants saint Thomas se munissait du signe de la Croix et demeurait impassible; *quasi pro scuto opponendo se muniens Crucis signo.*

sermon universitaire, son cours le matin. S'il nous fallait seulement citer les titres de tous ses ouvrages nous écririons un volume. Ses disciples s'étonnaient qu'en vingt années il eût pu produire tant de livres (1).

Magnanime, prodigieusement laborieux, Frère Thomas était d'une extrême simplicité, il avait entendu et pratiqué la leçon du Seigneur : « Si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Dans les deux dernières années de son existence en Italie il s'était un peu relâché de cette extrême tension d'esprit qu'il avait dû soutenir à Paris au plus fort des luttes doctrinales. Nous avons montré son détachement du monde, sa réclusion, nous avons dit qu'il évitait surtout les relations avec les femmes. Il a cependant connu et pratiqué excellemment l'amitié fraternelle. On a souvent, à ce sujet, parlé d'amitié intime entre saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin; les deux grands docteurs se sont connus, se sont appréciés, mais l'histoire ne nous montre pas qu'ils aient pu entretenir des relations quelque peu suivies. Cette amitié est en grande partie légendaire, et ceux qui en ont traité n'ont pu que se confiner dans des généralités. On a voulu placer l'amitié chez Thomas d'Aquin où elle n'a pas

(1) Cette fécondité n'a d'analogue que celle de Mozart. Décédé à l'âge de trente-cinq ans, il avait composé : vingt messes, vingt-deux opéras, quarante-neuf symphonies, six cantates, vingt-cinq concertos pour instruments à vent et à cordes, vingt-neuf concertos de piano, neuf quintettes, trente et un quatuors, quarante-cinq sonates pour piano et violon, vingt-deux sonates pour piano, etc... Au total, plus de six cents œuvres. Il est aussi naturel à certaines natures géniales de produire des chefs-d'œuvres que de respirer.

existé et on a quelque peu négligé de la considérer où elle fut. Frère Thomas a cultivé, dans sa vie, très simplement et spontanément, une amitié absolument intime, ineffable, et dont on ne pourrait citer que peu d'exemples, il a aimé, comme les Saints seuls pouvent aimer, Frère Réginald de Piperno, son disciple. Affirmons hardiment que même dans les cloîtres on ne connaît plus, aujourd'hui, d'amitiés aussi *unanimes, homo unanimus*. Frère Réginald était le fils de la pensée de saint Thomas. Et en même temps que l'ami, nous le savons par les témoins, il était encore le familier, le « domesticus » du Saint. Il habitait dans la cellule la plus proche de celle du Maître. En vertu de ses titres de régent et de docteur, Frère Thomas pouvait disposer d'une petite cellule de travail ; la nuit, quand il avait composé de tête quelque question, il appelait Frère Réginald et tous deux se mettaient au labeur. Ils se recouchaient ; le matin Frère Thomas donnait le signal du réveil. Frère Réginald servait la messe à son Maître, mais immédiatement ensuite le Maître servait la messe du disciple. Pénétrons plus avant, plus profondément dans l'intimité, afin que l'amitié soit vraiment unanime, qu'elle unisse en quelque sorte les deux âmes en une seule. Frère Thomas se confessait au Frère Réginald, lui dévoilait ses moindres négligences, tentations, lui confiait les secrets de ses visions, de ses extases, l'adjurant seulement de garder pour lui seul, ces célestes révélations. Frère Réginald se confessait à son Maître et suivait ses conseils, sa direction. Quand des difficultés

se rencontraient dans le travail, tous deux allaient prier ensemble à la chapelle. C'est par les rapports du Frère Réginald que nous connaissons les visions intimes de saint Thomas. Enfin c'est encore Réginald qui assumait l'office de frère nourricier (1), plaçant au réfectoire les plats devant Frère Thomas, veillant à ce qu'il ne lui manquât rien, à ce qu'il ne se brûlât pas les mains avec sa bougie durant ses abstractions. Telle fut cette amitié, intime au delà de ce qu'on peut imaginer. Des Saints seuls peuvent ainsi n'avoir aucun secret ni naturel, ni spirituel, ni pour ainsi dire confessionnel, l'un envers l'autre. Une telle amitié suppose des âmes très pures, très sincères, dépourvues de toute ambition secrète, de toute gloire personnelle. Un jour, Frère Thomas faillit perdre Frère Réginald de Piperno. Ils revenaient ensemble de Rome à Naples, lorsqu'ils furent saisis tous deux de cette fièvre pernicieuse qu'on ne savait alors ni prévenir, ni guérir et qui fit tant de victimes. Ils s'arrêtèrent au château du cardinal Richard. Frère Thomas souffrit d'une fièvre tierce et se remit bientôt ; au contraire, chez Frère Réginald la fièvre devint continuelle et le médecin commença à désespérer. Frère Thomas, très inquiet et attristé, saisit les reliques

(1) Guillaume de Tocco écrit : « *Fr. Raynaldus de Piperno, qui totius vitæ ejus meruit esse testis et socius. Cui non solum servivit, ut Magistro discipulus, ut Patri filius, sed ut sancto devotus, circa quem oportebat semper assumere nutricis officium, propter abstractionem quasi continuam, et frequentem ad cœlestia mentis raptum, ut sic abstractum ab exterioribus prævenire etiam oporteret de necessariis corporis alimentis.* » Boll, VII mars, t. I, p. 676.

de sainte Agnès qu'il portait par dévotion, et recommanda au Frère Réginald de les appliquer sur la poitrine en ayant pleine foi dans leur vertu. Le malade crut et fut guéri, à la grande stupéfaction des médecins. Maître Thomas, heureux et reconnaissant de cette guérison miraculeuse, promit de payer chaque année un bon repas aux frères et étudiants du couvent de Naples pour la fête de sainte Agnès ; mais il ne put accomplir son vœu qu'une fois, nous dit tristement Tolémée de Lucques, car la mort était imminente (1).

Le 6 décembre 1273, notons-le bien, à Naples, célébrant la Messe dans la chapelle de saint Nicolas, Frère Thomas fut ravi en extase, eut une vision extraordinaire. Il fallut le faire revenir à lui-même. Il sortit de ce ravissement intense et prolongé, étrangement frappé, *mira mutatione commotus*. A cette époque, il travaillait activement à la *Somme* et après avoir traité des Sacrements, de l'Eucharistie, en était arrivé à la Pénitence. Or, il cessa d'écrire et de dicter. Le Frère Réginald, désolé de cette interruption, venait, avec une importunité toute filiale, inciter le Maître au travail : « Père, lui répétait-il, comment pouvez-vous abandonner une œuvre si considérable, que vous avez entreprise pour la louange de Dieu et l'illumination du monde ? » Frère Thomas, avec résignation, lui répon-

(1) Ce récit, si édifiant, si simple, présente les garanties les plus sûres d'authenticité; il est rapporté très succinctement par Tolémée de Lucques, qui était présent. Tolémée était, avec Réginald et à défaut de ce dernier, le socius et confesseur de saint Thomas. Le Maître, à Naples, touchait du roi une once d'or chaque mois pour ses cours.

dait : « Je ne puis plus ». Frère Réginald, craignant que le Maître par suite de ses travaux excessifs n'eut subi quelque faiblesse de l'esprit, insista davantage. Saint Thomas lui répondit: « Je ne puis plus; tout ce que j'ai écrit, auprès de ce que j'ai vu ne me semble plus que de la paille. » Peu de temps après il partit se reposer chez sa sœur la comtesse de San-Severino qu'il aimait tendrement. Il y parvint après un voyage laborieux. La comtesse se précipitant à sa rencontre, il lui répondit à peine. Celle-ci, fort inquiète, demanda au Frère Réginald : « Qu'a donc mon frère ?, il demeure comme stupéfié (*obstupefactus*) et ne me répond même plus ». Le Frère Réginald lui dit : « Depuis la fête de saint Nicolas, il est demeuré en cet état et n'a plus rien écrit ».

Frère Thomas, après quelques jours de repos, ne tarda pas à revenir à Naples ; il termina ses préparatifs et partit pour le concile de Lyon auquel il avait été personnellement convoqué par le pape Grégoire X. Il se permit un léger détour dans l'intention de visiter sa nièce Francesca au château de Faënza. En y parvenant, il tomba de lassitude et perdit complètement l'appétit. Le médecin n'entendant rien à cette étrange mal et excitant le Saint à absorber quelque nourriture, Frère Thomas demanda des harengs frais. Mais ce n'était là qu'une envie de malade. Il y toucha à peine. « Je vois bien, disait-il, que je les ai désirés trop vivement. » Peu de jours après il déclara à son fils Réginald que s'il devait mourir il était préférable que ce fût en

une maison religieuse plutôt qu'en un château séculier ; il décida donc de se faire transporter au monastère voisin de Fossa-Nuova. L'abbé, accompagné de quelques moines, vint le chercher, lui amenant la plus forte mule du couvent. Frère Thomas partit pour l'abbaye soutenu par le Frère Réginald, accompagné par les moines. En parvenant au monastère, il descendit de monture et se fit conduire à l'église. Il dit à la porte assez haut pour être entendu : « Voici le lieu de mon repos, *hæc requies mea* ».

L'abbé de Fossa-Nuova avait fait aménager aussi confortablement que possible son appartement et il y installa Maître Thomas d'Aquin. Le malade ne quitta plus la chambre et s'alita. Les fils de saint Benoît dont la charité hospitalière est légendaire soignèrent le célèbre Maître et le servirent avec des attentions si pieuses et si délicates qu'on y voit des marques certaines d'une noble tradition religieuse se chevaleresque. Nous ne connaissons pas dans l'hagiographie de trait plus touchant que celui rapporté en cette circonstance par tous les témoins et biographes. On était en février au fort de l'hiver. Les moines allaient choisir eux-mêmes dans la forêt les bûches les plus belles et ils les rapportaient sur leur dos jusque dans la chambre de Maître Thomas, auprès de la cheminée monumentale, estimant les animaux du couvent indignes de porter le bois destiné à un si grand et si saint docteur. Quand Frère Thomas l'apprit, il ne put retenir ses larmes et il dit : « D'où me vient que les serviteurs du Seigneur

se mettent ainsi à mon service, moi qui ne suis qu'un simple mortel. »

Pour payer sa dette de reconnaissance, il demanda aux religieux comment il pourrait leur être agréable. Les Cisterciens qui se souvenaient des œuvres de saint Bernard, s'empressèrent de lui demander quelques explications sur le *Cantique des Cantiques*. Saint Thomas avait commenté ce livre quelques années auparavant ; il consentit à faire un dernier effort de pensée, et à exposer aux religieux le plus mystique des écrits de l'Ancien Testament. N'avions-nous pas bien raison d'avancer que les derniers moments de l'homme, du Saint qui meurt en pleine connaissance sont toujours suggestifs ? Saint Thomas sur son lit de mort, alors qu'il a laissé la *Somme* inachevée, se met à commenter le *Cantique des Cantiques*.

Tout espoir étant perdu, Frère Thomas reçut le Viatique et l'Extrême-Onction avec des sentiments de foi profonde et en répandant des larmes de dévotion. Il protesta devant Dieu et les religieux réunis, de la sincérité de ses croyances. Il déclara soumettre toute sa doctrine et ses écrits « à la correction de la Sainte Eglise Romaine ». Il mourut, le 7 mars 1274, âgé d'un peu plus de cinquante ans.

On a écrit bien des fois que sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse étaient mortes d'amour de Dieu. On n'a pas assez remarqué que saint Thomas d'Aquin était mort d'avoir contemplé Dieu en une vision d'extase. Cette dernière maladie de saint Thomas a semblé

justement mystérieuse, et des contemporains, Jean Villani, Jacques d'Acqui, ont supposé un empoisonnement, d'ailleurs fort invraisemblable et gratuit. Les témoins de ses derniers jours nous l'ont indiqué très nettement : saint Thomas d'Aquin a pris la mort le 6 décembre 1273. Durant le saint sacrifice de la Messe, une révélation extraordinaire lui avait donné l'intuition de la divinité, de la Sainte Trinité. Nous ne nions pas que l'excès de travail n'ait pu hâter sa fin, mais il demeure incontestable que l'élément mystique est entré pour une bonne part dans sa mort sainte et précieuse. Dès sa plus tendre enfance Thomas d'Aquin se demandait : qu'est-ce que Dieu ? Quand il eût reçu par une grâce de contemplation absolument exceptionnelle, on pourrait dire unique, la réponse intégrale à la question de son enfance, il s'éteignit rapidement. Bien d'autres saints sont morts d'avoir trop aimé Dieu; saint Thomas est l'un des rares mystiques, le seul à notre connaissance, qui soit mort de l'avoir vu.

Thomas d'Aquin est l'une des personnalités les plus intégralement parfaites du christianisme et de l'histoire. En lui la dévotion n'a pas porté préjudice à l'esprit scientifique et l'esprit scientifique n'a pas fait tort à la piété mystique. On n'est pas vraiment disciple de saint Thomas si l'on ne s'efforce d'imiter autant que possible les exemples de sa vie intérieure en même temps qu'on étudie sa doctrine.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS..... 7

LA VOCATION..... 9

L'ŒUVRE APOLOGÉTIQUE ET DOCTRINALE..... 49

LA VIE SPIRITUELLE ASCÉTIQUE ET MYSTIQUE.... 107

IMPRIMERIE HENRI DIÉVAL
57, Rue de Seine, PARIS

ÉDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES
3, RUE DE LUYNES, PARIS (VII'). — Chèques postaux : 183,24

5488 922.245
T35
Petitot, L. H., O. P.
AUTHOR
Saint Thomas D'Aquin, la Vocation-
TITLE L'Oeuvre - la Vie Spirituelle.

Un vol
45
Un vo
Un vo
Un vo
Un vo
VAL.
Un vo
Un volu
Un volu
VAL.

R. ZELLER
CHRONIQUES DU ROYAUME DE DIEU
Un volume in-16 jésus..... 6 fr., franco 6 fr. 60